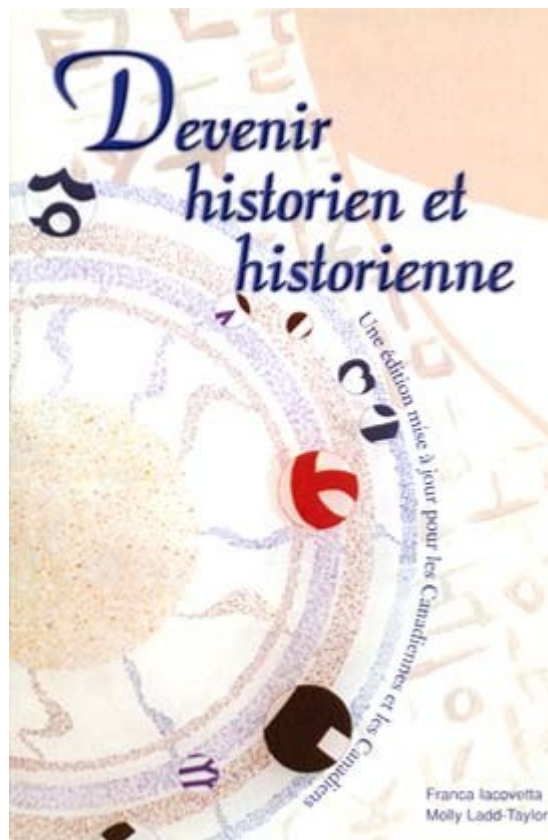


Devenir historien ou historienne. Un guide sur le métier au Canada



Publié sous la direction de Franca Iacovetta
et de Molly Ladd-Taylor

en collaboration avec

Catherine Carstairs, Dominique Clément, Robert Dennis, Lisa Helps,
Rhonda Hinthner et de Heather Steel

Publié par la Société historique du Canada, en collaboration avec le Committee on Women
Historians de l'American Historical Association et le Comité canadien de l'histoire des femmes

Préface

Bienvenue à la nouvelle version canadienne en ligne du guide *Devenir historien ou historienne!* Ce projet de longue haleine a été produit conjointement par la Société historique du Canada et l'American Historical Association.

Ce guide est destiné à fournir des renseignements généraux et des conseils pratiques aux diplômés en histoire des universités canadiennes et aux professeurs d'histoire qui entreprennent une carrière dans les établissements canadiens. En plus d'offrir des renseignements à jour et une bibliographie d'ouvrages de documentation, cette seconde édition comprend de nouveaux chapitres sur les postes contractuels, les bourses de recherche postdoctorale, la façon de devenir historien public et de poursuivre une carrière hors du milieu universitaire. Les étudiants et étudiantes des États-Unis qui songent à faire carrière dans une université canadienne y trouveront une foule de renseignements pratiques sur la situation canadienne. Nous encourageons les candidats dans les programmes canadiens qui comptent postuler un emploi aux États-Unis à consulter à la fois ce guide et les nombreuses publications offertes sur le site Internet de l'American Historical Association (AHA).

En 1999, Franca Iacovetta et Molly Ladd Taylor coordonnaient un projet collectif qui a permis de réaliser la première version canadienne du guide publié à l'origine par l'AHA; elles ont aussi révisé le produit final. En tant que membre du conseil de la SHC responsable du dossier des femmes et des étudiants diplômés, Franca Iacovetta a amorcé ce projet, qui a ensuite reçu l'appui du Comité canadien de l'histoire des femmes et du Comité des étudiants diplômés, de la SHC. Nous sommes reconnaissants envers Melanie Gustafson, rédactrice du guide initial de l'AHA, le Committee on Women Historians de l'AHA et l'AHA proprement dite qui nous ont autorisés à utiliser, modifier et « canadianiser » leur guide. Depuis, la version anglaise imprimée de notre guide a été épuisée, et Melanie Gustafson a incorporé certains éléments du nôtre dans sa version remaniée du guide de l'AHA. Nous la remercions encore de sa générosité qui nous a permis de partager avec elle son guide initial.

L'initiative pour cette nouvelle édition canadienne émane du conseil de la SHC, qui a aussi assuré le financement de la version française du guide, et du Comité des étudiants diplômés de la SHC, qui lui a apporté son concours et l'a fait bénéficier de ses conseils. Nous sommes profondément redevables aux membres énergiques, enthousiastes et consciencieux du groupe de travail pancanadien chargé du projet, désormais connu sous le nom de « projet BaH ». Catherine Carstairs, Dominique Clément, Robert Dennis, Lisa Helps, Rhonda Hinthér et Heather Steel ont travaillé en étroite collaboration avec nous à chaque étape du projet. Ils ont sollicité des commentaires et du matériel auprès d'étudiants et de professeurs dans les universités de tous les coins du pays, ont tenu des séances d'études, procédé à des recherches, et, ensemble, ont rédigé la plupart des chapitres nouveaux et remaniés. Ils nous ont aussi permis de garder notre bonne humeur alors que nous rédigeons la version finale du guide au cours de longues journées au domicile de l'un ou de l'autre, tout en assumant des charges d'enseignement supérieur et de premier cycle, des présences à des conférences, des postes dans des comités et autres échéances de rédaction. Nous remercions tout spécialement Sabine Hikel pour avoir accepté de rédiger un chapitre sur la poursuite d'une carrière hors du milieu universitaire. Nous sommes aussi

reconnaissants envers Dominique pour nous avoir fait profiter de ses excellentes compétences en coordination et en informatique, Lisa, pour son aide à formater le texte en ligne, et le webmestre de la SHC, Mark Humphries, pour l'installation de la version finale sur le site Internet de la SHC.

Nous remercions également les membres de notre Comité des étudiants diplômés pour leur lecture critique de la première version du guide canadien et leurs utiles suggestions d'améliorations : Laurie Bertram, Caroline Durand, Jenny Ellison, Jarrett Henderson, Brian Shipley, Benjamin Potroff, et Danielle Terbenche. Nombre de collègues ont accepté de répondre au pied levé à certaines questions, de donner suite à des demandes spéciales et d'offrir des commentaires sur les ébauches précédentes. Un merci sincère à Denyse Baillargeon, Daniel Bender, Margaret Conrad, Krista Cooke, Lisa Chilton, Catherine Desbarats, Magda Fahrni, Allan Greer, Alan Gordon, Craig Heron, Suzanne Morton, Natalie Rothman et Stuart McCook. Comme l'indiquent le texte et les liens de ce guide en ligne, un grand nombre de personnes ont généreusement partagé leurs expériences, leurs stratégies, leur C.V., leurs lettres de demande d'emploi ou leurs demandes de subventions. Nous les remercions de leur générosité. Nous savons que les lecteurs profiteront de leur apport. Pendant de nombreuses années, Jim Naylor a confié à ses étudiants de fin de premier cycle, à l'Université Brandon, la critique du guide *Devenir historien et historienne*. Nous remercions ces derniers, tout comme les étudiants de 2007. Nous avons tenu compte de leurs critiques dans la préparation de la nouvelle édition. Nous apprécions fortement le soutien constant du Comité canadien sur l'histoire des femmes de la SHC. Nous sommes spécialement redevables aux nombreuses personnes qui ont partagé avec nous leurs expériences personnelles. Dans certains cas, nous avons intégré leurs anecdotes ou leurs observations; dans d'autres, nous avons utilisé leurs expériences personnelles afin d'éclairer notre discussion des enjeux les plus délicats abordés dans le guide. Au bureau de la SHC, Joanne Mineault et Marielle Campeau nous ont offert une aide précieuse. Nous remercions Traductions XL qui a préparé une première version française du guide. Merci également à Christophe Horguelin pour avoir assuré la révision linguistique de cette traduction et pris soin d'adapter certains aspects du guide à la réalité des étudiants francophones et québécois, une tâche accomplie en collaboration avec Michèle Dagenais. La production d'une version française du guide n'aurait pu être menée à bien sans la contribution financière des départements d'histoire des universités McGill, Laval, de Montréal, du Nouveau-Brunswick et York. Soulignons également la contribution de l'Association étudiante de 2^e et 3^e cycles du département d'histoire de l'Université Laval. Un grand merci à tous pour l'aide apportée.

Bien entendu, en notre qualité de rédacteurs, nous assumons la responsabilité de toute erreur. Nous encourageons aussi les lecteurs qui relèveraient des erreurs ou des renseignements désuets à nous les signaler. L'un des avantages d'un guide en ligne est de pouvoir facilement y apporter des corrections.

Nous avons mis à jour la première version du guide de la SHC en réponse aux changements entourant le financement des étudiants diplômés, le marché du travail, la publication d'ouvrages savants et les autres pratiques universitaires à travers l'Amérique du Nord, depuis 1999. Ainsi, le financement des études de doctorat au Canada s'est considérablement amélioré depuis la rédaction de la première version du guide, et l'Internet a transformé nos méthodes d'enseignement, de recherche et de publication. Les sites Internet des départements font qu'il est maintenant plus facile pour un candidat à la recherche d'un emploi de se renseigner sur le département où il obtiendra une entrevue. Les connaissances attendues de la

part des candidats, que ce soit sur le personnel enseignant des départements ou sur les universités où ils postulent, ont aussi été rehaussées. Les politiques d'équité en matière d'emploi et la croissance des domaines multidisciplinaires, comme les études sur la sexualité et sur l'invalidité, ont permis de réaliser des progrès dans l'embauche et le soutien de professeurs qui affichent ouvertement leur homosexualité, leur lesbianisme, leur bisexualité et leur transgenre, ou encore de professeurs souffrant d'une invalidité, de personnes de couleur, de professeurs autochtones et en particulier, des femmes. Nous ne voulons toutefois pas exagérer ces changements; nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour régler les enjeux pressants en matière d'équité. Si l'histoire canadienne des autochtones, par exemple, connaît une croissance remarquable, force est de constater que les chercheurs dans ce domaine demeurent majoritairement de race blanche. Le guide reconnaît l'erreur commise par les départements d'histoire de l'ensemble du pays en ne recrutant ou en n'embauchant qu'une poignée d'historiens autochtones et d'historiens de couleur : la SHC (contrairement à l'AHA), ne s'est pas engagée à adopter des stratégies favorisant la diversification des recrues dans la profession d'historien au Canada. C'est décourageant dans la mesure où la diversité raciale ne concerne pas seulement les grandes villes. Elle constitue bel et bien un problème de portée nationale et internationale. Le guide aborde aussi les questions de discrimination et de harcèlement sexuel au travail, ainsi que les problèmes liés au fait de mener de front une famille et une carrière. L'objectif premier du guide consiste toutefois à vous aider à franchir les diverses étapes pour devenir historien ou historienne, depuis le moment de l'obtention du diplôme en histoire jusqu'à celui où l'on devient professionnel de la recherche. Une grande partie des conseils de base du guide demeure identique à ce qu'ils étaient en 1999.

En ce sens, cette nouvelle édition de *Devenir historien ou historienne* vient compléter les efforts de ceux qui ont contribué à la réalisation du premier guide canadien en 1999. Nous sommes toujours redevables aux membres qui ont participé à sa rédaction et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur carrière professionnelle : Adele Perry, Stephen Heathorn, Lykke de la Cour, Edmund Abaka, Lisa Dillon et Lorraine O'Donnell. De la même façon, les précieux conseils de Ramsay Cook, Gerry Friesen, Sylvia Van Kirk, John-Paul Himka, Bill Waiser, Catherine Carstairs, James Bothwell et Serge Cipko continuent d'étayer cette nouvelle édition. À l'époque, Ruby Heap, membre du conseil de la SHC, nous avait guidés lors du processus de production finale. Enfin, dans notre description des plaisirs d'être un historien professionnel, nous avons de nouveau tenu compte des réflexions éloquentes de John Beattie, Margaret Conrad, Natalie Zemon Davis, Nadia Fahmy-Eid, Craig Heron, Michele Johnson, Greg Kealey, Jim Miller et Veronica Strong-Boag.

Au cours de la rédaction de cette nouvelle version en ligne du guide *Devenir historien ou historienne*, nous avons encore une fois donné beaucoup de conseils, tout comme nous avons beaucoup appris. Nous espérons que ce guide aidera les étudiantes et étudiants diplômés – les nôtres et d'autres encore – ainsi que nos collègues en début de carrière, à devenir historien ou historienne, ou encore à se bâtir une carrière professionnelle enrichissante.

Franca Iacovetta
Département d'histoire
Université de Toronto

Molly Ladd-Taylor
Département d'histoire
Université York

Table des matières

Préface

Introduction. L'histoire, les historiens et vous

1. Les études supérieures : les données de base
 - Les étapes à franchir aux études supérieures
 - Les séminaires
 - Les listes de lecture au doctorat
 - Les examens de synthèse
 - Le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat
 - Choix d'un sujet de thèse et rédaction du projet de thèse
 - Recherche et rédaction de la thèse
2. Présenter une demande d'admission aux études supérieures
 - Rassembler l'information et obtenir les formulaires de demande d'admission
 - Que rechercher dans un programme et dans un département
 - La demande d'admission
 - Conseils pour la lettre de présentation et les lettres de recommandation
 - Visez haut
3. Survivre: le financement des études supérieures
 - Étudier et travailler à salaire
 - Postes d'auxiliaire de recherche
 - Postes d'auxiliaire d'enseignement
 - Postes de chargé de cours : donner ses propres cours
 - Bourses et subventions
 - Présenter une demande de bourse
 - L'énoncé de projet
 - Présentation d'une nouvelle demande
 - Autres emplois
4. La vie d'étudiant diplômé
 - Relations étudiantes
 - Collégialité et professionnalisme
 - Relations avec les professeurs
 - Discrimination et harcèlement sexuel
 - L'équilibre entre « la vie » et les études supérieures
 - En cas de crise ou de changement de circonstances
5. Le circuit des conférences
 - Assister à des conférences
 - Comment participer à des conférences
 - Participants
 - Présentation de la proposition de séance
 - Présentation d'une communication à une conférence

6. Publier

L'étudiant diplômé et la publication
Publier dans une revue savante ou un ouvrage collectif
Évaluation et révision
Publier un compte rendu critique
Publier un livre
Les presses universitaires

7. Bourses postdoctorales

Qu'est-ce qu'une bourse postdoctorale?
Pourquoi effectuer des recherches postdoctorales?
Occasions de financement
Choix d'un établissement hôte

8. Postes d'enseignant temporaires

Comment postuler un poste temporaire
L'évaluation
Passer à autre chose

9. Quitter le milieu universitaire : recherche d'un emploi postuniversitaire, par Sabine Hikel, PhD

1^{re} crainte : « Mais que puis-je faire d'autre dans la vie? »
2^e crainte : « Je ne connais que la production textile du dix-neuvième siècle en Norvège »
ou « Je n'ai pas les compétences nécessaires pour exercer un autre emploi! »
3^e crainte : « Des compétences? Mais, je n'ai pas de compétences! »
4^e crainte : « Mais, comment puis-je compresser mon cv de dix pages en une seule page? »

10. La recherche d'un emploi universitaire

Longtemps à l'avance
Quand et où présenter une demande
Discrimination
L'entrevue
- Entrevues en congrès
- Entrevues par téléphone et par vidéo-conférence
- Entrevues sur le campus

11. Devenir historien public

Comment décrocher un emploi d'historien public
L'entrevue

12. Après l'embauche : la vie de jeune professeur

Négocier le contrat de travail
Première année d'enseignement
Les tâches administratives
La vie quotidienne à l'intérieur et à l'extérieur du département
L'avancement

La permanence
La promotion
Être historien

13. Ressources

Le processus d'évaluation par les pairs

- Articles de revues
- Chapitres de livres ou articles dans des ouvrages collectifs

Exemples de questions d'entrevues pour un poste universitaire

Autres lectures

Introduction

L’histoire, les historiens et vous

Ce guide offre une introduction à la profession d’historien en plus d’aider à franchir les diverses étapes pour devenir historien, depuis la décision de s’inscrire aux études supérieures jusqu’à l’obtention d’un emploi universitaire. Nous nous attardons aux stratégies et aux situations pratiques qui, à notre avis, n’ont pas été abordées convenablement dans les autres publications. Si le guide tient compte du contexte international, en l’occurrence du marché du travail aux États-Unis, il porte surtout sur la profession au Canada. Il traite du contexte universitaire et secondairement de la profession d’historien public et des carrières postuniversitaires. Il s’attarde aux enjeux propres aux groupes qui, traditionnellement, ont été mal représentés dans la profession d’historien et font encore l’objet de difficultés particulières. Nous abordons autant les plaisirs que les contraintes liés au fait de devenir historien.

Il arrive souvent que les étudiants diplômés reçoivent des conseils contradictoires. Ce guide ne résoudra pas facilement ce problème. Les conseils offerts ici découlent des expériences personnelles et des connaissances accumulées avec le temps. Ils ne doivent donc pas être pris au pied de la lettre. Néanmoins, nos suggestions sont aussi le fruit de réflexions mûries et de consultations auprès d’une foule de gens. Bien que nous ayons tenté de prendre en considération une vaste gamme d’expériences et de points de vue, le lecteur doit être conscient du fait que nous n’offrons pas des solutions définitives, ni la seule et unique voie vers la réussite universitaire et la satisfaction personnelle. Nous vous invitons néanmoins à puiser dans le guide pour y découvrir des conseils utiles, à consulter à votre gré les divers chapitres qui ont trait plus précisément à votre situation (changeante), et à comparer vos expériences avec celles qui y sont décrites.

Qu’est-ce qu’un historien?

Chaque historien définit son emploi, sa profession ou sa vocation d’une façon différente. Néanmoins, tous les historiens étudient et interprètent le passé. Ils enseignent l’histoire et produisent des ouvrages qui en traitent. La plupart des historiens sont professeurs d’université et de collège; d’autres oeuvrent dans les archives, les musées, les agences gouvernementales, les syndicats, les groupes préconisant la justice sociale, les entreprises privées et les écoles secondaires. Bien que certains occupent un emploi permanent, d’autres exercent une carrière enrichissante de pigiste, évoluant à la fois en milieu universitaire et non universitaire.

Être ou devenir historien comporte de nombreuses difficultés dont certaines sont abordées en détail dans le présent guide. La profession d’historien a aussi beaucoup à offrir. Elle procure les outils et l’autorité permettant de participer à d’importants débats politiques et universitaires. Comme historien professionnel, vous pouvez consacrer une bonne partie de votre vie active à effectuer des recherches et à produire des écrits sur des aspects du passé que *vous-même* trouvez intellectuellement captivants. Vous avez accès aux ressources nécessaires pour mettre en lumière la riche histoire de groupes sociaux marginalisés. Vous pouvez montrer au grand public la valeur que recèle une compréhension historique des problèmes contemporains. L’historien qui occupe un emploi stable jouit de privilèges incomparables, parmi lesquels celui d’avoir une vie professionnelle caractérisée par une souplesse et une indépendance certaines, qui lui permet de

continuer à apprendre tout au long de celle-ci.

Nous avons demandé à quelques collègues de nous parler des joies de la profession d'historien. Leurs réponses révèlent divers intérêts, mais aussi une même curiosité face au passé. Comme l'affirme Natalie Davis, professeure émérite à Princeton et Toronto : « Fureter dans les archives ou dans des imprimés rares et découvrir des choses surprenantes sur les gens du passé – surtout sur des personnes qui semblent difficiles à retracer. Voir se dessiner une tendance, voir comment différents éléments de la collectivité se rassemblent, déceler les lignes de faille du conflit, l'orientation du changement. Écrire sur le passé et tout en écrivant, savourer son caractère étrange et sa familiarité, se délecter en faisant vivre le passé pour les autres. »

Les remarques de nos collègues attestent d'un intérêt partagé pour la recherche et l'enseignement, d'un attrait pour les débats informés et d'un engagement constant envers le présent et le passé. Michele Johnson de l'université York explique que les historiens « lentement, parfois méticuleusement (et même péniblement), relient les unes aux autres des mailles de preuves qui finissent par former une tapisserie de questions, de récits, d'analyses, d'explications et parfois de compréhension. » Ils explorent le « pays étranger qu'est le passé », ajoute-t-elle, « inscrivent dans le paysage des repères théoriques, des embryons de thèses et de débats, et ils empruntent des voies différentes qui témoignent des définitions de plus en plus élaborées d'un précieux et estimé passé, propres à la discipline. Ils s'efforcent de dévoiler les complexités des grands et des petits procédés, de l'évolution de la collectivité et des choix personnels qui, tous ensemble, se conjuguent pour composer les diverses strates du vécu humain. Ils prennent note des grands et des petits récits des sociétés; et ils mettent le fruit de leurs réflexions à la disposition de ceux qui sont disposés à les partager avec eux. » Soulignant les plaisirs que lui procure cette activité, elle termine en disant : « Je ne peux simplement pas m'imaginer en train de faire autre chose, ni d'être ailleurs. »

Nadia Fahmy-Eid, professeure d'histoire à la retraite, de l'Université du Québec à Montréal, explique son enthousiasme constant pour la recherche historique comme « un voyage dans le temps, qu'il s'agisse du temps *présent* ou du temps *passé*. » Ainsi, elle ajoute :

« La notion de voyage et le plaisir qui y est lié sont deux éléments indissociables dans mon esprit quand il s'agit de l'histoire. Aussi bien l'histoire qu'écrivent les autres que celle que j'écris moi-même en tant qu'historienne. Écrire et lire des travaux historiques, c'est un voyage de découvertes constantes où ce que l'on connaît déjà d'un lieu familier permet de mieux comprendre les paysages nouveaux qu'on y découvre. L'histoire, pour moi, est enfin le plaisir de l'intellect, celui lié à l'acte de comprendre. À la lumière de l'histoire, mon présent de femme et de citoyenne acquiert un sens plus profond, une signification plus intense que si ce présent avait été coupé de ses liens (historiques) avec le passé. Faire de l'histoire correspond donc au besoin de savoir et au plaisir de comprendre, tous les deux réunis en une seule démarche. »

Les collègues insistent sur le double rôle de chercheur et d'enseignant que comporte le métier d'historien, et les liens entre la recherche intellectuelle, le débat éclairé et la citoyenneté active. Le professeur James Miller de l'université de la Saskatchewan souligne qu'« en tant que chercheur en histoire, les meilleurs aspects de mon travail sont l'engagement constant envers des

casse-tête analytiques intéressants, et la liberté de changer mes principaux sujets de recherche en fonction des innovations méthodologiques et des nouvelles préoccupations contemporaines. Étant enseignant en histoire », ajoute-t-il, « les aspects que j'apprécie et que je chéris le plus sont la possibilité de passer mon temps à lire, à réfléchir et à discuter de sujets historiques avec des étudiants brillants. » Cet historien du Canada aime bien que sa vie professionnelle et sa vie de citoyen se chevauchent, devenant parfois inséparables.

L'historien britannique John Beattie observe, lui aussi, que « le plaisir – et le privilège – d'être historien universitaire vient du lien existant entre la recherche et l'enseignement. » Il ajoute que « la recherche historique comporte un avantage spécial, soit celui de permettre au chercheur de manipuler des documents et artefacts du passé. Ceci constitue un plaisir en soi, en raison de l'instantanéité du contact avec les gens du passé que procure cette recherche, ainsi que d'une stimulation à l'effort imaginatif qui constitue l'essence même de la recherche historique et surtout, de la rédaction historique. » « Quels que soient les documents, » termine-t-il, « la recherche historique offre un contact sensible et immédiat, constamment renouvelé avec les objets du travail. »

Plusieurs collègues soulignent combien il importe que les programmes de recherche allient l'érudition rigoureuse aux changements sociaux. L'historien spécialiste d'histoire ouvrière et vice-président (recherche) à l'université du Nouveau-Brunswick, Gregory Kealey, évoque le « plaisir qui découle d'une meilleure compréhension du passé, une compréhension qui éclaire fortement le présent et permet d'envisager un avenir différent et meilleur. En sachant que les choses ont déjà été différentes, que certains choix ont été exercés, nous constatons que, nous aussi, nous effectuons des choix et que le monde peut être différent. Il y a un certain plaisir à réaliser que le passé est complexe et que l'interprétation de l'histoire n'est jamais facile. Le plaisir d'être historien vient de l'élucidation de mystères; l'historien est un détective et son principal indice est l'autonomie dont font preuve les humains. Le plus grand plaisir consiste à découvrir l'explication la plus vraisemblable de ce qui a amené les choses à se dérouler d'une certaine façon. »

La spécialiste d'histoire des femmes Veronica Strong-Boag, de l'université de la Colombie-Britannique, souligne comment les historiennes féministes croisent contextes personnels et politiques dans leur pratique professionnelle : « C'est un vrai bonheur », ajoute-t-elle, « de constater que nous sommes payées pour accomplir quelque chose que l'on aime, élaborer des idées nouvelles et intéressantes et côtoyer des personnes intéressées à discuter de choses du passé. » Étant donné « les graves problèmes inhérents à une grande partie de la vie contemporaine (l'environnement, les guerres, le terrorisme sexuel) », elle trouve rassurant « de retourner en arrière et de constater la capacité de survie des humains en dépit des obstacles importants auxquels ils ont été confrontés; cela me donne le courage de continuer. » Elle termine en disant : « Je pense aussi que mon enthousiasme ou ma passion pour le passé m'ont permis de développer des amitiés formidables sans lesquelles je ne pourrais vivre. Elles m'ont aussi permis de développer un sens de la collectivité qui englobe toutes les régions du Canada. Je continue de croire que la compréhension de l'histoire, celle de sa propre histoire et celle des autres, est la meilleure façon d'aborder le présent et l'avenir, que les historiens forcent les gens à prendre conscience et les guident vers une vision du monde parfois plus utopique, plus saine ou plus positive. »

Dans sa réponse à notre question, l'historienne du Canada atlantique Margaret Conrad revient sur le thème d'une citoyenneté éclairée en soulignant que « le travail de l'historien et la participation à des débats sur la signification du passé constituent des éléments essentiels d'une citoyenneté active. Parce qu'on peut invoquer l'histoire pour soutenir une vaste gamme de causes, bonnes ou mauvaises, il importe que les citoyens connaissent bien ce qui s'est produit dans le passé et qu'ils soient capables de déceler les arguments qui reposent sur une distorsion ou une banalisation de l'histoire. » Comme les autres domaines des humanités et des sciences sociales, ajoute-t-elle « l'histoire aide à comprendre la place de l'être humain dans le monde. Avec la littérature, l'histoire constitue depuis longtemps le moyen par l'intermédiaire duquel on identifie, interprète et partage les valeurs sur lesquelles repose la société civile. C'est une discipline essentielle à l'évolution de la collectivité, pour encourager la prise en charge de soi, élargir nos horizons et développer des aptitudes à discerner comment la connaissance et le pouvoir s'entrecroisent dans le temps et dans l'espace. »

À l'époque de la rédaction de cette nouvelle édition du guide *Devenir historien ou historienne*, Craig Heron était président de la Société historique du Canada. Nous lui laissons donc le mot de la fin à propos des nombreux plaisirs que procure la profession d'historien au Canada :

L'historien est un travailleur privilégié dans la société canadienne. Il jouit de l'indépendance nécessaire pour façonner son propre travail et d'une remarquable latitude pour exercer son activité créatrice dans un milieu intellectuel diversifié et stimulant. Nous criions « eureka! » en silence, lorsque nous découvrons un document dans une vieille caisse d'archives poussiéreuses. Nous sommes profondément exaltés lorsque nous parvenons à démêler certains liens complexes dans le comportement des acteurs du passé. Nous nous émerveillons devant les intuitions d'un chercheur dont l'analyse offre à nos travaux un cadre théorique brillant. Nous prenons plaisir à nous engager avec d'autres historiens dans notre milieu fort étendu, mais combien « tricoté serré ». Nous sommes enchantés par l'énergie des jeunes chercheurs qui s'attaquent à des projets fascinants que nous avons toujours espéré avoir le temps d'entreprendre. Nous éprouvons beaucoup de satisfaction à voir jaillir l'étincelle chez nos étudiants de premier cycle, alors que nous partageons notre connaissance du passé. Nous prenons plaisir devant les nombreuses occasions de rejoindre un public encore plus vaste, d'appliquer notre expertise en histoire aux programmes culturels et d'histoire publique, aux questions et aux controverses du jour, et de collaborer avec les mouvements qui favorisent le changement social. Nous sommes fiers des efforts que nous déployons pour stimuler la conscience populaire du passé et façonner la mémoire publique.

Même si chacun de nous a ses propres raisons de s'adonner à la recherche historique, les historiens évoluent au sein d'une vaste communauté de chercheurs. Ils apprennent des uns et des autres, effectuent des recherches ensemble, critiquent leurs écrits et débattent entre eux. Ils évaluent mutuellement leurs projets de recherche, agissent à titre de répondants des uns et des autres et siègent au sein de comités d'embauche. Ils enseignent aux étudiants et s'adressent au plus grand public. Chaque historien puise à même les travaux des autres et doit être prêt à participer à l'effort collectif de production du savoir.

L'historien universitaire ne se limite pas à simplement devenir membre de la profession,

mais s'engage à faire partie de la communauté universitaire constituée d'un ensemble de chercheurs provenant de disciplines et d'horizons différents. Les historiens du Canada sont représentés par un certain nombre d'organismes qui, telle la Société historique du Canada, favorisent le débat, encouragent l'érudition historique, font la promotion de l'histoire dans les programmes scolaires, et s'efforcent de faire progresser les intérêts de la profession en exerçant leur influence auprès des pouvoirs publics et des organismes subventionnaires. Plusieurs vont au-delà des limites disciplinaires dans leurs recherches, participent à des débats et développent des réseaux intellectuels et de soutien. Nous encourageons fortement le lecteur à considérer de la manière la plus large possible la communauté scientifique et ses réseaux.

Les historiens travaillent aussi auprès du grand public. Comme au Canada l'enseignement est largement subventionné par l'État, les historiens peuvent être considérés comme des employés du secteur public. Ils partagent avec les autres enseignants la responsabilité de promouvoir le financement public de l'éducation. Dans un contexte où les coupures dans les budgets des universités sont souvent justifiées en invoquant le fait que la recherche représente un gaspillage des deniers publics, il importe que les historiens, tout comme les autres chercheurs, fassent valoir l'importance de notre enseignement et de nos recherches. Il importe de promouvoir la formation en histoire, de diffuser nos découvertes et nos interprétations auprès du grand public, et de travailler à obtenir un meilleur financement public de l'éducation supérieure, de la recherche en histoire et de la conservation des sites historiques. Les historiens ne sont pas des chercheurs solitaires, situés à l'abri dans leur tour d'ivoire; ils ont des obligations en tant que professionnels et citoyens.

L'existence des historiens ne se limite pas à se nourrir, dormir et rêver d'histoire. Ceux-ci ont bien d'autres intérêts, loyautés et responsabilités. Il reste que la carrière d'historien est exigeante, qu'elle nécessite un solide engagement, une grande curiosité intellectuelle, de l'autodiscipline et de la persévérance. Elle comporte aussi des compensations d'une valeur inestimable : l'autonomie professionnelle, la réussite intellectuelle, un statut social et un travail satisfaisant. Ce guide offre des conseils et présente des pistes à tous ceux qui souhaitent se familiariser avec les rudiments du métier et entreprendre une carrière d'historien.

Chapitre 1

Les études supérieures : les données de base

Les études supérieures en histoire, comme tout travail de création, constituent une tâche qu'on choisit d'accomplir pour le plaisir. Les historiens sont motivés par une grande diversité d'intérêts intellectuels et culturels, et animés par des passions politiques et des engagements scientifiques. Ce sont des motivations de ce genre, plutôt que des considérations financières, la renommée ou le pouvoir, qui doivent guider toute personne qui envisage la carrière d'historien. Comme le fait remarquer l'historienne canadienne Kathryn McPherson de l'université York, devenir professeur d'histoire requiert une très longue formation et des sacrifices personnels à un point tel qu'il importe d'aimer la recherche, la rédaction et l'enseignement.

Les études supérieures en histoire sont passionnantes, mais elles peuvent parfois être difficiles et stressantes. Dans la plupart des programmes de maîtrise, l'étudiant doit effectuer de nombreuses lectures et rédiger une dizaine de travaux afin de faire la preuve de ses aptitudes à réaliser un mémoire ou une thèse. L'étudiant au doctorat doit aussi faire tout cela, en plus de maîtriser un grand nombre de domaines de l'histoire, réussir un ou deux examens exigeants et rédiger une thèse originale. Submergé par la lecture de dizaines d'articles, la participation active aux séminaires, la préparation des examens de synthèse, la lutte pour la survie économique et la quête d'énergie pour tenter de terminer la thèse, l'étudiant en vient parfois à perdre de vue la raison pour laquelle il a choisi cette voie particulière. Pour survivre aux études supérieures, il faut savoir maintenir l'équilibre entre l'accomplissement des multiples tâches obligatoires et la préservation de son enthousiasme pour la recherche historique.

Les étapes à franchir aux études supérieures

Il importe de bien comprendre ce que l'on attend de vous aux études supérieures. Or, les conseils clairs sont parfois rares. Par moments, il peut sembler que les études supérieures fonctionnent à partir d'un code de comportement secret qui n'est jamais clairement expliqué, mais en fonction duquel vous êtes constamment jugé. Bien que les programmes dans les différentes universités varient considérablement, ils exigent tous que les étudiants accomplissent leurs tâches en faisant preuve d'un sérieux et d'un engagement que n'exigent pas les programmes de premier cycle. En comparaison avec la plupart des cours d'histoire de premier cycle, on insiste moins sur l'apprentissage « des faits » (bien que l'on suppose que vous finirez par les maîtriser) que sur l'interprétation, l'analyse et l'historiographie, c'est-à-dire sur l'étude des différentes façons d'écrire l'histoire. On initie aussi les étudiants diplômés à une variété de théories, de méthodes de recherche et de méthodologies, ainsi qu'à d'autres subtilités de l'exercice de l'histoire et de la recherche.

Chaque programme d'histoire est différent, bien qu'ils partagent certains éléments communs. Certains départements d'histoire au Canada, et presque tous les programmes d'études supérieures aux États-Unis, acceptent au doctorat des étudiants possédant un baccalauréat. Les programmes d'études se terminant par la maîtrise exigent habituellement une année de séminaires et la production d'un travail dirigé ou d'un mémoire. Par conséquent, si vous souhaitez arrêter votre formation supérieure au niveau de la maîtrise, un programme d'un an sans mémoire devrait

suffire, à tout le moins dans les provinces où de tels programmes existent. Si, par contre, vous voulez obtenir un doctorat, un programme de maîtrise de deux ans comportant un mémoire vous préparera bien aux exigences du travail de recherche attendu. Même si vous poursuivez un programme de deuxième cycle d'un an, il n'est pas interdit de produire un travail dirigé basé sur des recherches en archives, susceptible de faire l'objet d'une publication éventuelle. Tant les programmes de deuxième cycle d'un an que ceux de deux ans permettent d'accéder à un programme de troisième cycle et vous aideront à acquérir les compétences requises pour entreprendre le travail relié à la production d'une thèse de doctorat.

Les programmes de doctorat comportent habituellement une année ou deux de séminaires, de six à douze mois de lectures préparatoires aux examens de synthèse, et un travail de recherche soutenu et de longue haleine, ponctué par la rédaction d'une thèse. L'étape de la recherche et de la rédaction s'étend généralement sur une période de deux à quatre ans, parfois même plus. De nos jours, nombre d'institutions préconisent de réaliser un doctorat à l'intérieur d'une période de quatre ans. Le financement public des études supérieures étant de plus en plus fonction du nombre d'inscriptions et de la durée de l'accomplissement du programme, les universités veulent voir les étudiants terminer plus rapidement leurs études, tandis que les administrateurs s'inquiètent des étudiants qui « s'attardent » aux études supérieures. Dans nombre d'entre elles, on presse les étudiants de terminer leur doctorat en leur faisant valoir qu'il est difficile d'obtenir du financement après quatre ans. Bien sûr, il est préférable de terminer plus tôt que tard, mais en pratique, peu d'étudiants complètent un doctorat en histoire en quatre ans. Vous aurez à concilier divers engagements, comme l'enseignement et le travail de recherche, sans compter que vous devrez peut-être travailler hors de l'université, afin de survivre. En outre, certaines thèses prennent simplement plus de temps que d'autres à rédiger. À une époque où nombre de candidats veulent rédiger une thèse « digne de publication », afin de percer plus facilement sur le marché du travail, la pression est forte pour que l'on rédige une thèse « importante » plutôt que simplement de qualité. Vous devrez donc vous organiser pour parvenir à travailler de manière dynamique et efficace.

Les séminaires

Tous les programmes d'études supérieures exigent que l'on suive des séminaires. Il s'agit là d'une partie importante de votre formation supérieure en histoire qu'il ne faut pas considérer comme un fardeau, ni comme un obstacle inutile qui retarde votre cheminement vers l'examen de synthèse ou la production de votre mémoire ou de votre thèse. Les séminaires permettent de se familiariser avec les différentes approches en histoire et la production scientifique, sans compter que les travaux réalisés dans ce cadre peuvent parfois servir de base à l'élaboration de votre mémoire, d'une communication ou encore d'un article. Ces travaux sont aussi susceptibles de vous aider à formuler votre sujet de thèse. Les séminaires sont également l'occasion de faire la connaissance des professeurs et des étudiants. Bien souvent, ils constituent les seuls lieux de socialisation entre les étudiants diplômés et le biais par l'intermédiaire duquel bâtir votre réseau social et intellectuel au cours de vos études, mais aussi pour les années à venir.

Les séminaires peuvent prendre la forme de très petits cours de lecture dirigée regroupant un, deux ou trois étudiants travaillant sous la direction d'un professeur, ou bien réunir de plus grands groupes composés de dix à vingt étudiants. Certains séminaires seront axés sur la

recherche et comporteront la préparation de travaux importants, élaborés à partir d'une recherche dans les archives, les journaux ou les périodiques. D'autres peuvent être de nature historiographique, orientés vers l'analyse critique d'œuvres savantes ou destinés à préparer l'étudiant aux examens de synthèse sur des sujets précis ou des thèmes plus larges. Les professeurs donnent généralement des séminaires en lien avec leur domaine d'expertise, et les étudiants peuvent profiter énormément des séminaires suivis sur des sujets aussi variés que l'histoire de la culture, l'Amérique pendant la Guerre froide ou les crimes et les châtiments en France à l'époque moderne, et ce même si ceux-ci ne cadrent pas nécessairement avec leur domaine de recherche. Quelques départements exigent que les étudiants suivent un séminaire de méthodologie ou un de langue étrangère, ou encore les deux. La majorité des étudiants suivent tous leurs séminaires au sein de leur département d'histoire, alors que d'autres choisissent de s'inscrire à un ou deux séminaires offerts dans d'autres départements, soit dans un domaine connexe (ou une discipline apparentée) comme la science politique, soit dans un programme interdisciplinaire, comme les études sur l'Asie du Sud-Est ou les études religieuses. Les séminaires de ce genre familiarisent les étudiants avec les approches et les manières de faire d'autres disciplines et leur permettent de développer des contacts avec les professeurs et les étudiants hors de leur département. Ces liens peuvent s'avérer importants pour votre développement intellectuel et votre survie émotive durant les études supérieures.

Les séminaires sont le principal moyen d'introduire l'étudiant des cycles supérieurs à l'univers de la culture savante. Vous serez amené à prendre conscience d'une vaste étendue de points de vue grâce à vos lectures et vos contacts avec les étudiants et les professeurs. Vous apprendrez à penser de manière analytique et à critiquer plutôt qu'à accepter automatiquement ou rejeter trop rapidement les découvertes d'autres historiens. Vos propres recherches, écrits et analyses feront aussi l'objet de critiques. Bien que la critique excessivement sévère soit peu productive, nous vous encourageons à vous ouvrir aux commentaires des autres. Utilisez les pour améliorer votre travail.

Le travail demandé dans les séminaires peut parfois intimider ou être déroutant. Certains professeurs sembleront favoriser les étudiants qui affichent un point de vue particulier et rabaisser ceux qui ne semblent pas se montrer à la hauteur des exigences attendues. Les étudiants se font parfois concurrence pour attirer l'attention des professeurs. Souvent, les étudiants peu familiers avec le monde universitaire, comme ceux qui proviennent de la classe ouvrière ou de l'étranger, ou ceux qui sont les premiers de leur famille à fréquenter l'université, se sentent dépassés et marginalisés lors des rencontres en classe. Il arrive que les femmes trouvent rebutants les étudiants de sexe masculin qui se montrent agressifs, et les étudiants de couleur peuvent être blessés par certaines remarques déplacées. Plusieurs facteurs peuvent conduire l'étudiant diplômé à se sentir étranger. Il peut se sentir en minorité par rapport à la race, au sexe, à l'orientation sexuelle ou sur le plan ethnique, linguistique ou religieux; parce que ses croyances politiques ou religieuses sont différentes; parce qu'il a des enfants ou même simplement parce qu'il étudie un sujet qui tranche par rapport à ceux de ses collègues. Il n'est pas rare de se sentir marginal ou inadapté, tel un « imposteur » dont les faiblesses intellectuelles sont sur le point de devenir visibles aux yeux de tous. Dans ces cas-là, il ne faut pas oublier que tous les étudiants diplômés ne savent pas exactement ce qu'ils doivent faire dans un séminaire donné, sans compter que tous sont là pour apprendre.

Les difficultés pédagogiques et interpersonnelles que connaissent nombre d'étudiants

pendant la scolarité, combinées à la précarité sur le plan financier et aux charges de travail exigeantes, peuvent être très éprouvantes. La somme de travail la plus intense survient durant les premières années des études supérieures, alors que les étudiants s'installent dans une ville ou un pays nouveau, doivent s'habituer à être séparés de leur famille et de leurs amis, vivent peut-être des rapports personnels à distance et, généralement, doivent s'adapter à un nouveau milieu qui comporte son lot de défis. Par conséquent, il arrive souvent que les étudiants se sentent isolés et déconcertés.

Tentez de saisir les occasions d'enrichissement sur le plan intellectuel et social qu'offrent les séminaires sans pour autant vous laisser submerger par les problèmes et les difficultés qu'ils soulèvent. Rappelez-vous que vos séminaires ne constituent pas l'ensemble de votre vie intellectuelle, et tentez d'en tirer le meilleur parti possible. Nul n'est tenu de « tout savoir », et vous ne devriez pas sacrifier votre sommeil à tenter de prévoir ce que le professeur demandera ou voudra entendre. La plupart des professeurs veulent avoir une indication que vous avez lu les articles prévus au programme et que vous avez quelque chose d'intéressant à dire à leur sujet; ils n'exigent pas que vous sacrifiez les occasions de socialiser entre collègues, pas plus que votre développement intellectuel afin d'obtenir une bonne évaluation. Vous devriez traiter les autres étudiants avec respect et vous efforcer d'offrir et d'accepter la critique sans être trop dur ni trop sensible. Les séminaires doivent être des occasions d'apprentissage collectif et de débats éclairés. Chaque étudiant doit y contribuer tout en étant sensible à la dynamique du groupe.

Si vous éprouvez de la difficulté à participer à un séminaire, si vous ne comprenez pas la matière ou si vous avez d'autres problèmes qui influent sur votre rendement en classe, parlez-en à votre professeur et aux autres étudiants. Les professeurs offrent souvent des conseils utiles. De leur côté, les étudiants qui partagent votre situation pourraient trouver utile de former un groupe de travail pour traverser la période de la scolarité ou aider à résoudre des problèmes particuliers. Si vous éprouvez d'importantes difficultés face à la matière enseignée, aux exigences ou face aux autres étudiants du séminaire, parlez-en au professeur, à l'association d'étudiants diplômés en histoire, à votre directeur des études supérieures ou aux autres autorités compétentes. N'oubliez toutefois pas que les séminaires ne sont pas éternels et, surtout, qu'ils peuvent constituer une occasion privilégiée de découvrir de nouveaux sujets, de mettre à l'essai de nouvelles aptitudes et de s'exercer au travail exigeant, mais combien intéressant, d'historien !

Les listes de lecture au doctorat

Au début d'un programme de doctorat, on vous demandera de définir des thèmes pour bâtir vos listes de lecture, en vue de la préparation de l'examen de doctorat (parfois appelé examen de synthèse). On définit souvent ces thèmes en fonction des historiographies nationales ou des frontières géopolitiques (comme l'histoire du Canada, des États-Unis, de l'Afrique ou de l'Amérique latine), ou encore de périodes temporelles (comme l'Europe médiévale, la Chine moderne ou l'histoire classique). Certains départements offrent aussi des listes de lecture définies par aires spatio-temporelles. Ces dernières peuvent être très vastes, comme dans le cas de l'histoire de la culture, de l'histoire comparative des femmes, des genres et de la sexualité ou, au contraire, plus pointues, comme dans le cas de l'histoire de la médecine. Certains thèmes, comme l'histoire du mouvement ouvrier nord-américain, peuvent être abordés à l'intérieur des limites de deux seules historiographies nationales.

Consultez les directives énoncées dans la présentation du programme de doctorat de votre département et n'hésitez pas à demander conseil au directeur des études supérieures, de même qu'aux collègues étudiants au moment de définir vos thèmes ou vos domaines de lecture. Il est important de choisir des thèmes qui correspondent à vos intérêts de recherche et se complètent les uns les autres. Référez-vous aux points forts de vos études universitaires et tenez compte des ressources disponibles dans votre département. Il est préférable de choisir vos domaines de lecture au début de la scolarité afin d'éviter de disperser vos efforts, tout en demeurant ouvert face aux nouvelles avenues. Il se peut que vos intérêts évoluent au cours de votre première année de scolarité, alors que vous vous familiariserez avec de nouveaux sujets, de nouveaux professeurs et de nouveaux travaux. Tout cela fait partie de votre apprentissage intellectuel et la plupart des programmes d'études supérieures acceptent de considérer des demandes de modification de programme. Lorsque vous choisirez vos domaines de lecture, songez aussi à des thèmes qui, à votre avis et de l'avis de vos professeurs, pourraient mener à des postes d'enseignement. Ne visez cependant pas la combinaison de thèmes « parfaite » avec l'objectif de parvenir à décrocher un poste menant à la permanence. Il est tout simplement impossible de prévoir quels profils ou domaines de spécialisation feront l'objet de concours de recrutement de professeurs.

La spécialisation est importante, mais il ne faut quand même pas être trop limité. Il importe de faire preuve de connaissances étendues, mais aussi de souplesse tant du côté de l'enseignement que de la recherche. Ainsi, si votre thème principal est l'histoire d'Afrique, vous pourriez adopter comme thème complémentaire l'histoire des empires et de la colonisation, et comme troisième thème, lorsque celui-ci est requis, le monde atlantique. Si vous vous intéressez surtout à l'Europe médiévale, mais que vous espérez rédiger une thèse sur la famille, vous pourriez choisir l'histoire des femmes et des genres, comme deuxième domaine de lecture, et peut-être un troisième domaine plus large telle l'histoire religieuse à l'époque classique.

Les examens de synthèse

Dans la plupart des cas, les étudiants au doctorat doivent passer leurs examens de synthèse ou de lecture au cours de leur deuxième ou troisième année dans le programme. Règle générale, les examens portent sur un, deux ou trois domaines/thèmes reposant chacun sur la lecture d'une liste de livres et d'articles, dont la composition est choisie par le département ou élaborée par l'étudiant, avec le concours des professeurs membres de son jury. Certains programmes exigent seulement des examens écrits, alors que d'autres nécessitent une épreuve orale. D'autres encore exigent les deux types de prestation.

Malheureusement, les examens de synthèse provoquent beaucoup d'inquiétudes et de frustrations, et sont l'objet de préjugés de toutes sortes. Nous aimerions remettre les choses en perspective. Il faut voir que les examens de synthèse représentent un rite de passage dans le cheminement des doctorants. Ceux-ci passent ainsi du statut de novice prometteur à celui de chercheur en formation qui a démontré ses aptitudes en lecture et sur le plan analytique – deux compétences essentielles dans notre métier – et possède un bagage de connaissances nécessaires à l'enseignement. La plupart des départements ont tendance à classer les étudiants au doctorat en deux groupes : ceux qui ont subi l'examen de synthèse et ceux qui ne l'ont pas subi. Certains professeurs sont plus sévères que d'autres face aux exigences attendues lors d'un examen. Les

étudiants constatent parfois que des professeurs qui semblent détendus et aimables se transforment soudainement en maîtres exigeants et conservateurs. Personne, toutefois, ne souhaite que les examens de synthèse deviennent un instrument d'humiliation, de torture intellectuelle ou d'infantilisation. Les étudiants et les professeurs doivent chacun assumer leur part de blâme pour les histoires d'horreurs qui circulent au sujet de cette épreuve. De fait, dans les grands départements en particulier, certains étudiants semblent prendre un malin plaisir à colporter toutes sortes d'histoires sur le déroulement des examens, en particulier auprès des doctorants en début de programme.

Il ne faut pas prendre ces racontars et ces exagérations au pied de la lettre. Vous constaterez que la préparation aux examens de synthèse est exigeante et, par moments, stressante. N'oubliez cependant pas qu'ils constituent une occasion unique de lire et de réfléchir. La préparation aux examens, en fait, vous confère le droit de passer des périodes prolongées à lire et à réfléchir sur les connaissances – gestes que nous, intellectuels, prisons particulièrement. Vous n'aurez pas beaucoup de temps pour faire cela au cours des années qui suivront. Bien sûr, on vous demandera de parler et d'évaluer des sources secondaires, mais il n'est pas nécessaire que vous ayez la réponse « exacte ». Les professeurs recherchent la réflexion intelligente et non les réponses à un jeu-questionnaire. Certes, on vous demandera sans doute de lire et de commenter certains faits historiques ou des ouvrages savants qui ne correspondent pas à vos intérêts particuliers. Il importe de garder présent à l'esprit le fait que pour pouvoir prétendre connaître divers domaines de l'histoire, il vous faut en maîtriser les grands paramètres. Sans compter que si vous obtenez un poste d'enseignant, il y a de fortes chances que vous devrez aborder des événements et des ouvrages qui sortent du cadre restreint de vos spécialisations. Le but principal des examens de synthèse est de vous donner plus d'ampleur et de vous préparer à l'enseignement. Essayez donc de jouir de vos lectures, de vous concentrer sur ce que vous savez vraiment, et évitez de vous affoler au sujet de ce qui vous reste à apprendre. N'oubliez pas, surtout, que presque chacun réussit les examens au premier tour.

Il n'y a pas de formule magique pour réussir les examens de synthèse, mais une bonne préparation et une bonne connaissance des exigences requises s'avèrent précieuses. Consultez tous les membres de votre jury d'examen pour connaître leurs attentes. Un membre insiste peut-être sur l'historiographie, alors qu'un autre préfère une synthèse générale ou une connaissance des principaux événements? Certains membres du jury veulent que vous maîtrisiez un ensemble d'ouvrages dans un domaine particulier, alors que d'autres exigeront une connaissance approfondie des travaux dans un certain domaine et vous questionneront sur des personnages et des événements historiques. La plupart des professeurs considèrent les examens de synthèse comme un exercice de lecture personnel, mais tous n'ont pas la même conception de leur rôle dans ce processus. Certains ont des réunions hebdomadaires ou mensuelles avec les étudiants, alors que d'autres ne souhaitent tenir qu'un nombre restreint de rencontres. Comme nombre de départements conservent maintenant les anciens examens dans leurs dossiers, il serait bon d'examiner cette source. Consultez les étudiants plus avancés sur le déroulement de leurs examens ou formez un groupe d'étude. Plusieurs étudiants trouvent utile de procéder à des « simulations d'examens » ou à d'autres genres de répétitions. Tout au long de cette préparation, restez constamment en contact avec les membres de votre jury ; faites-leur part de vos progrès et de tout problème qui vous préoccupe.

En général, les membres du corps professoral ne veulent pas voir leurs étudiants échouer

aux examens. Ils espèrent qu'ils s'en tirent le mieux possible. Toutefois, si les choses tournent au pire et que vous ne réussissiez pas un examen, n'oubliez pas que ce n'est pas la fin du monde. La plupart des départements vous laisseront vous reprendre. Informez-vous auprès des membres de votre jury pour voir ce qui n'a pas été et demandez-leur ce qu'il faut faire pour vous améliorer. Si vous estimez avoir été traité injustement, renseignez-vous sur vos droits et élaborer une stratégie afin de régler le problème. Consultez les professeurs ou les membres du Comité des études supérieures qui vous sont sympathiques, ou encore le directeur du programme d'études supérieures.

Au pire, les examens de synthèse représentent un obstacle à surmonter. Au mieux, ils constituent un moyen utile permettant de maîtriser un grand nombre d'ouvrages historiques, et secondairement une occasion très satisfaisante de reconnaissance publique. Si, après avoir réussi vos examens, vos amis ou le jury vous invitent au restaurant, profitez-en pleinement. Et n'oubliez pas que pour la majorité d'entre nous, ces examens sont la dernière épreuve du genre que nous aurons à passer dans notre vie.

Le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat

Si les séminaires et les examens de synthèse accaparent une large part de temps et d'énergie, il demeure que c'est le mémoire de maîtrise, le travail dirigé ou la thèse de doctorat qui forme la partie la plus substantielle des études supérieures en histoire. L'achèvement d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat bien structuré constitue une réalisation exceptionnelle et devrait être une grande source de fierté et de satisfaction. Qui plus est, c'est votre thèse de doctorat qui orientera votre carrière et déterminera la manière dont les collègues dans la profession d'historien vous percevront. Votre thèse est le moyen par lequel vous distinguer comme chercheur. Peu importe à la qualité des résultats obtenus au cours des séminaires, peu importe le degré de satisfaction ressenti à la suite de vos examens de synthèse : c'est votre thèse de doctorat qui constitue la clé de votre succès sur le marché du travail universitaire. Cette section porte sur la recherche et la rédaction de la thèse de doctorat, mais la majorité des conseils généraux s'appliquent tout autant au travail de recherche dirigée qu'au mémoire de maîtrise.

Choix d'un sujet de thèse et rédaction du projet de thèse

Lorsque vous choisissez un sujet de thèse, tentez de le définir en lien avec les tendances historiographiques de l'heure, tout en visant à vous inscrire dans les nouvelles orientations de la recherche. Les meilleurs sujets sont ceux qui traitent d'un domaine entièrement nouveau en raison de nouvelles découvertes empiriques, de nouvelles façons de concevoir les questions ou d'interprétations novatrices. Cependant, il peut être difficile d'obtenir du soutien sur un sujet qui sort de l'ordinaire. Il est important de choisir un sujet susceptible de faire l'objet d'une publication sous forme de livre (ou d'article, dans le cas d'une maîtrise), mais il faut tout de même que celui-ci vous intéresse, voire même vous passionne, car il monopolisera vos pensées et vos énergies pendant longtemps. Il importe aussi que votre sujet soit « réalisable », afin que vous puissiez trouver et utiliser suffisamment de sources primaires. Votre thèse doit aussi être conçu de manière à pouvoir éventuellement la raccourcir afin que votre projet se termine à l'intérieur du délai prescrit pour sa réalisation, généralement dans un délai de deux à quatre ans (dans le cas du doctorat). Votre directeur ou tout autre professeur peut vous aider à découvrir des sources et à

transformer une idée ou une inspiration en un sujet de thèse réalisable. Ne laissez toutefois pas les préoccupations des membres du corps professoral déterminer votre sujet. Faites vos propres choix plutôt que d'accepter un sujet suggéré par votre conseiller, si celui-ci ne vous intéresse pas ou ne vous emballa pas. Cependant, si vos professeurs hésitent à approuver votre sujet, écoutez attentivement leurs objections. Communiquez avec des historiens spécialisés dans le domaine pour vous informer à propos des sources disponibles, explorez les divers fonds d'archives et donnez suite aux indices que vous trouverez dans les revues, pour vous assurer que la thèse que vous projetez est effectivement réalisable.

Lorsque vous aurez choisi votre sujet de thèse, votre programme d'études supérieures devrait en principe le communiquer à la Société historique du Canada et à l'American Historical Association afin qu'il soit ajouté au répertoire des thèses en histoire. Assurez-vous que ce soit bien le cas, sinon communiquez avec la SHC pour faire inscrire votre sujet dans le répertoire des thèses en cours (Consultez le site de la SHC <http://www.cha-shc.ca> pour accéder à son répertoire en ligne des thèses ou celui de l'AHA à l'adresse suivante : <http://www.historians.org>). Ainsi, l'ensemble de la communauté des historiens sera informée de votre sujet de thèse. Vous pouvez aussi consulter ces répertoires pour prendre connaissance des sujets de thèses en cours lorsque vous procéderez au choix de votre propre sujet de thèse.

La plupart des universités vous obligent à soumettre un projet de thèse. Cette exigence assure les étudiants de ne pas se lancer dans un projet qui risquerait de ne jamais être approuvé parce qu'il est soit impossible à réaliser, soit contraire à l'éthique, soit mal défini. Les exigences entourant le projet de thèse varient fortement. Dans nombre de départements au Canada anglais, le projet n'est pas tellement élaboré. Au Québec, ce document est habituellement plus détaillé. Dans chaque province, de nouveaux protocoles de recherche, comme les guides d'éthique pour les entrevues orales en histoire, ont alourdi et compliqué le processus. Consultez le directeur des études supérieures pour connaître les exigences particulières de votre programme.

Peu importe les conditions particulières imposées par votre programme, le processus de préparation du projet de thèse vous aidera à préciser votre plan de thèse. Votre projet devrait comporter une présentation claire de la recherche à mener sur le sujet que vous comptez développer et les questions générales en fonction de laquelle elle sera organisée. Il devrait comprendre une présentation de l'historiographie, ainsi que des sources que vous avez l'intention de dépouiller. Ne vous en faites pas si tous vos choix ne sont pas arrêtés : le projet n'est qu'une projection du travail que vous envisagez de mener, accompagnée d'une série de questions et d'hypothèses et non pas l'exposé exhaustif de votre démarche de recherche. Vous devrez être en mesure de montrer votre capacité à élaborer un programme de recherche concret et à faire la critique des sources que vous comptez utiliser, et non pas que vous connaissez déjà les réponses à vos questions. Votre thèse prendra forme et changera probablement au fur et à mesure de vos recherches et de votre rédaction. Mais, d'ici à la rédaction des chapitres, ce document sera sans doute le seul texte écrit que vos professeurs et le département auront pour évaluer votre rendement. Il pourrait donc s'agir d'un document de référence important pour toutes recommandations qu'ils rédigeront en votre faveur. Il peut aussi servir de référence quand vient le temps de rédiger une demande de bourse ou postuler un emploi. En fait, certains programmes de bourses décernées par les universités exigent que le projet de thèse soit d'abord accepté avant de vous autoriser à soumettre votre candidature aux concours internes. Préparez cette étape avec soin, en respectant le délai requis pour déposer votre projet. Il vous sera toujours possible par la

suite de le raccourcir, de le mettre à jour ou encore de le remanier en fonction de l'évolution de vos recherches et de vos réflexions.

Recherche et rédaction de la thèse

Quelles que soient les mesures d'accompagnement offertes et peu importe qui est votre directeur, il ne faut pas perdre de vue que c'est vous, en définitive, qui devrez effectuer vos recherches et rédiger votre thèse. Certains programmes encouragent les étudiants à travailler sous la direction d'un seul professeur, alors que d'autres favorisent une co-direction assurée par plusieurs professeurs. Adaptez-vous au système en vigueur dans votre département et aux préférences de votre directeur de recherche en tenant compte de vos propres besoins. Discutez avec votre directeur ou votre comité de thèse afin de préciser leurs attentes sur la façon de procéder. Il est essentiel de maintenir de bons rapports avec votre comité et, vu la position hiérarchique de chacun, c'est d'abord à vous de vous accommoder face aux exigences requises et aux manières de faire de votre directeur de recherche ou de votre comité. N'oubliez pas que vos professeurs, malgré leurs défauts, sont plus expérimentés que vous dans l'écriture de l'histoire.

Le travail en archives est l'étape de la recherche que nombre d'historiens préfèrent. Il s'agit de la facette de la vie intellectuelle qui est souvent la plus captivante et la plus intéressante. À cette étape, vous avez le droit de vous plonger complètement dans votre recherche. Ne remettez pas à plus tard la recherche dans les archives ou le début de la lecture routinière quotidienne de vieux journaux dans les salles de microfilms. La recherche pour la thèse, surtout si elle comporte des déplacements et du travail d'archives, est longue; elle consiste généralement à passer une foule de jours qui peuvent sembler peu productifs, à feuilleter des documents sans résultat. Même les candidats au doctorat les plus brillants ne peuvent franchir l'étape de la thèse de façon précipitée. À cette étape, en effet, la persévérance peut se révéler plus importante que l'intelligence. Il est souvent utile de commencer par les sources secondaires, puis de passer à l'analyse de vos sources primaires. Comme il sera difficile de prévoir combien de temps nécessitera votre recherche, vous avez intérêt à commencer le plus tôt possible.

Les étudiants qui n'ont pas encore subi leur examen de synthèse trouvent difficile de croire que les étudiants plus avancés ont de la difficulté à cesser leurs recherches et que, même après plusieurs années, ils sont encore curieux de savoir ce qui pourrait se cacher dans des boîtes d'archives qu'ils n'ont pas encore examinées, ou qu'ils veulent visiter un autre dépôt local d'archives. Quelle que soit la satisfaction que procure le travail en archives, à un moment donné, vous devez commencer la rédaction de votre thèse. Plusieurs historiens trouvent utile de rédiger la thèse au fur et à mesure que s'effectuent les recherches, afin de ne pas se retrouver en présence d'une montagne écrasante d'éléments de recherche au bout d'un an ou deux. Certains autres étudiants préparent les chapitres de leur thèse tout en faisant leurs recherches, tandis que d'autres utilisent la documentation des conférences comme moyen de mettre sur papier des idées préliminaires. D'autres préfèrent rassembler toutes leurs données avant de passer à l'analyse et à la rédaction. Quel que soit le cas, commencez par la section qui vous inspire le plus confiance; ce sera rarement « l'introduction ». Attendez-vous, certains jours, à ne rien sembler accomplir du tout, mais votre esprit continuera de travailler, et le lendemain ou la semaine suivante, pourrait se révéler extrêmement productif. De toute façon, ne perdez pas trace des idées et des inspirations que vous avez pendant que vous cherchez, ruminez et pensez : ces idées peuvent constituer la base d'arguments plus importants que vous pourriez utiliser dans votre thèse. Vous voudrez

peut-être songer à vous procurer un cahier de notes ou à consacrer un fichier d'ordinateur uniquement pour consigner vos idées (et questions) au fil de vos recherches.

La rédaction est un art qui nécessite beaucoup de temps et de pratique, et celle de la thèse comportera une foule d'esquisses, d'ébauches et de remaniements. Ne vous découragez donc pas. En outre, n'allez pas croire que vous pourrez rédiger une thèse en quelques mois. Même ceux qui ont le luxe de consacrer tout leur temps à la rédaction de leur thèse prendront plus de temps que cela : au moins un an ou plus. Commencez plus tôt que plus tard. Certains professeurs conseillent à leurs étudiants de consacrer à la rédaction de leur thèse autant de temps qu'ils ont mis à effectuer les recherches. Une fois la rédaction commencée, la façon de procéder et de présenter votre travail variera selon le protocole du département, les préférences individuelles et les exigences de votre comité. On pourra vous demander de remettre des chapitres à intervalles réguliers, méthode qui permet à l'étudiant de remanier sa thèse au fur et à mesure. Ou peut-être préférerez-vous rédiger une importante partie de votre thèse avant de demander conseil. Bien que cette dernière méthode ait l'avantage de vous permettre de développer continuellement des idées et des arguments, elle comporte aussi le risque de voir une grande partie de vos travaux refusés ou fortement critiqués, ce qui pourrait constituer un grave contretemps. Le nombre et la nature des commentaires des professeurs varient énormément : certains professeurs offrent des commentaires analytiques et stylistiques détaillés, alors que d'autres ne font que quelques courtes remarques, accompagnées habituellement d'un mot d'encouragement à « continuer ». Certains étudiants reçoivent des commentaires de la part de l'ensemble du comité pendant toute la durée du processus de rédaction, alors que d'autres consultent uniquement leur directeur et ce, jusqu'au moment d'effectuer les derniers remaniements. Quel que soit votre cas particulier, écoutez attentivement les remarques des professeurs et rappelez-vous que le processus de rédaction comportera inévitablement des modifications importantes. Il n'y a rien de catastrophique à se faire demander d'apporter des modifications; cela fait partie du processus de rédaction. Sachez toutefois que, si votre directeur ou les membres de votre comité imposent certaines règles, vous devrez vous y conformer.

La plupart des étudiants doivent faire un effort pour surmonter l'isolement lié au travail quotidien sur la thèse et ceux qui ont à vivre des problèmes financiers ou assumer des obligations familiales doivent travailler encore plus fort, afin de trouver du temps pour la rédaction. Le soutien d'un groupe, officiel ou non, peut constituer la clé de la réussite et de la survie. Nombre d'historiens stagiaires ont été surpris à prendre leur repas tout en consultant les archives. Les groupes de discussion non officiels d'étudiants qui se forment pour discuter de la préparation d'une thèse constituent souvent un milieu favorable pour développer des idées, tout comme les séminaires de recherche plus officiels. Certaines personnes qui ont « la hantise de la page blanche » trouvent utile de se voir fixer des échéances concrètes (accompagnées de récompenses, si elles sont respectées). D'autres ont recours à certains services professionnels. Votre université a sans doute des conseillers qui peuvent aider ceux qui ont des problèmes de rédaction.

La thèse est la dernière étape de vos études supérieures, et elle ne devrait pas être un obstacle qui vous empêche de passer aux stades suivants. La thèse ne sera pas votre œuvre maîtresse. Considérez la thèse comme une dissertation prolongée ou une série de dissertations étroitement liées sur un sujet dont vous êtes le spécialiste. Votre thèse, après tout, n'est qu'une thèse, et non un livre, et les études supérieures ne sont qu'une étape, et non une condamnation à perpétuité. Il est parfois démoralisant de faire traîner le processus de la thèse, et les éventuels

employeurs universitaires ne seront pas portés à accepter un candidat qui n'a pas de doctorat. Efforcez-vous alors de produire votre thèse dans un délai raisonnable. Bien sûr, la plupart des départements reconnaissent que les étudiants qui ont des charges parentales, des problèmes de santé ou des infirmités, ou encore les personnes qui éprouvent de graves difficultés financières, peuvent trouver difficile de terminer leur thèse dans un délai fixé. N'allez toutefois pas considérer le retard comme un échec personnel. Essayez plutôt de tirer profit des ressources accessibles pour à la fois respecter les conditions fixées et les modifier, afin qu'elles répondent de façon réaliste à votre situation.

Une fois que le comité aura vu une ébauche complète de votre thèse et qu'il l'aura jugée prête à être déposée, la dernière étape du processus consistera à la soutenir. Pendant près de deux heures, vous répondrez à des questions sur votre thèse, posées par un expert dans votre domaine, un ou deux représentants de l'université et des membres de votre comité. Le processus varie d'une université à l'autre; renseignez-vous sur la façon dont se déroule les soutenances de thèse dans votre département. Si elles ont lieu en public, assistez à l'une d'elles pour voir comment les choses se déroulent, et invitez des amis à assister à la vôtre. La soutenance de votre thèse doit, par-dessus tout, être un moment agréable. Vous êtes la personne qui, de toute l'assemblée, connaît le mieux votre thèse. N'hésitez donc pas à diriger la discussion dans le sens qui vous convient. En outre, tout comme lors de l'examen de synthèse, il est permis d'affirmer que vous ignorez une réponse.

Les études supérieures en histoire peuvent être pénibles par moments, mais elles peuvent aussi être une source de grande satisfaction. Si vous profitez au maximum des avantages des études supérieures et si vous minimisez les difficultés, vous arriverez à franchir cette étape qui consiste à devenir historien ou historienne et cela vous rappellera les passions, les joies et les intérêts qui, dès le départ, vous ont amené à choisir cette profession.

Chapitre 2

Présenter une demande d'admission aux études supérieures

Une fois que vous avez décidé de poursuivre des études supérieures, vous devez entreprendre le processus de demande d'admission. Ce chapitre donne des conseils pratiques pour présenter une demande d'admission à un programme d'histoire au Canada. Certaines de nos suggestions s'appliquent aussi aux études supérieures à l'étranger, mais il ne faut pas oublier que le processus d'admission est différent dans les universités américaines, britanniques, françaises et autres. Ainsi, au Canada, l'admission à la maîtrise et au doctorat fait habituellement l'objet de demandes distinctes, bien que certaines universités offrent l'admission directe au programme de doctorat (les étudiants sans maîtrise sont admis directement au doctorat). Aux États-Unis, par contre, la plupart des étudiants présentent une seule demande d'admission à un programme de maîtrise/doctorat conjoint. Certaines universités américaines offrent aussi un programme terminal de maîtrise, mais elles accordent rarement une aide financière pour ce diplôme.

Prévoyez beaucoup de temps pour décider où vous voulez étudier et pour préparer votre demande d'admission. Il est particulièrement important d'entreprendre cette démarche assez tôt si vous souhaitez vous inscrire à un programme d'études supérieures à l'étranger. Contrairement aux universités canadiennes, nombre d'universités américaines exigent que les candidats réussissent le test GRE (*Graduate Record Examination* : www.ets.org/gre/). Il s'agit d'une épreuve coûteuse à laquelle il faut s'inscrire longtemps à l'avance et qui demande une préparation importante. Peu importe le lieu visé, vous devriez amorcer le processus de demande d'admission à l'automne de l'année qui précède l'année d'inscription désirée. Bien que les dates limites pour présenter une demande d'admission varient, la plupart se situent entre novembre et janvier. Les dates limites pour l'aide financière peuvent être différentes; assurez-vous de ne pas les rater.

La plupart des universités annoncent les admissions en mars ou en avril, bien qu'un nombre croissant acceptent leurs candidats les plus prometteurs plus tôt. Une fois que vous aurez une offre d'admission, n'hésitez pas à communiquer avec les universités dont vous n'avez pas reçu de nouvelles pour tenter de négocier les meilleures conditions financières possibles.

Rassembler l'information et obtenir les formulaires de demande d'admission

La première étape du processus consiste à décider où présenter une demande d'admission. Ne fondez pas votre décision seulement sur le prestige de l'université. Le classement d'un programme d'études supérieures en histoire a autant à voir avec la réputation du département et de certains membres du corps professoral qu'avec l'université dans son ensemble. Si vous admirez particulièrement les travaux d'un chercheur, essayez de découvrir où cette personne enseigne.

Parcourir les sites Internet des départements d'histoire constitue un excellent point de départ. Vous y trouverez des renseignements sur les cours, sur le corps professoral et, de plus en plus, sur les étudiants inscrits aux études supérieures. Les sites Internet mentionnent souvent les recherches en cours des professeurs; rappelez-vous toutefois que certains de ces renseignements

peuvent dater. Dans le doute, communiquez directement avec le professeur concerné et renseignez-vous sur ses projets en cours. Les sites Internet des départements indiquent aussi les cours offerts, de même que les conditions d'admission, les diplômes, les droits de scolarité et les exigences pour recevoir de l'aide financière. Les comités d'admission aux études supérieures aiment bien les demandes émanant de candidats qui connaissent les cours offerts par le département et les domaines de recherche du corps professoral.

Vos professeurs de premier cycle peuvent vous être utiles pour choisir un département pour vos études supérieures. Demandez-leur quelles universités, à leur avis, offrent les meilleurs programmes, compte tenu de vos intérêts et de vos aptitudes, et voyez s'ils seraient disposés à intercéder pour vous auprès des personnes qu'ils connaissent dans ces universités. N'hésitez pas à demander conseil aux professeurs de votre université même si vous n'avez pas suivi leurs cours. Leurs conseils seront d'autant plus utiles s'ils ont étudié à l'université que vous souhaitez fréquenter. Certains professeurs parleront franchement des points forts et des points faibles d'un département ou de professeurs particuliers. D'autres parleront peut-être à mots couverts. Prêtez une oreille attentive aux indications concernant la vie du département ou les conflits de personnalités : vous ne voudriez pas vous retrouver dans une université où les deux personnes avec lesquelles vous comptez travailler ne se sont pas adressé la parole depuis une décennie! Ne consultez pas seulement vos professeurs; cherchez à découvrir autant de détails que possible au sujet d'une université en utilisant une variété de sources.

Pour demander l'admission à un programme d'études supérieures, vous devez vous procurer les formulaires appropriés. La plupart des demandes d'admission aux universités canadiennes et américaines peuvent être soumises par voie électronique. Par conséquent, vous pourrez trouver tous les formulaires en ligne. En revanche, dans le cas des établissements outre-mer, vous devrez peut-être écrire à l'université afin d'obtenir un formulaire imprimé. Là encore, vous trouverez ce renseignement sur le site Internet du département. Adressez votre demande au directeur des admissions aux études supérieures ou au département d'histoire si vous ne pouvez trouver le nom d'un responsable. En réponse, vous recevrez une trousse contenant le formulaire et de l'information. C'est alors que commence le véritable travail.

Que rechercher dans un programme et dans un département

Vous passerez plusieurs années aux études supérieures, surtout si vous étudiez en vue du doctorat. Vous devez donc vous renseigner le plus possible sur le département d'histoire et les programmes connexes, de même que sur l'université proprement dite. Les membres du corps professoral, les cours et séminaires, les ressources de la bibliothèque, les installations informatiques, les conditions de l'aide financière, les services de santé et de consultation psychologique, les installations pour personnes handicapées et l'emplacement de l'université sont tous des facteurs importants à considérer avant de décider où présenter sa demande. Obtenez le plus de renseignements possible sur les exigences formelles du programme et leur degré de flexibilité. Vos séminaires doivent-ils se limiter au domaine de l'histoire ou pouvez-vous suivre des cours hors du département ou dans une université voisine? Quelles sont les exigences linguistiques (langues secondes et tierces, examens, cours de mise à niveau, etc.)?

Il importe de trouver un programme dans lequel vos intérêts correspondent aux points

forts du département, et dans lequel vous avez envie de travailler avec des professeurs qui sont disposés à travailler avec vous. Si vous admirez particulièrement les travaux d'un historien, cherchez à savoir où cette personne enseigne. Consultez les livres rédigés par d'autres membres de son département et renseignez-vous sur les sujets des thèses en cours ou récemment soutenues. Les thèses produites dans un département reflètent les intérêts de son corps professoral et de ses étudiants, ainsi que les ressources disponibles pour la recherche. Les thèses récemment soutenues sont souvent mentionnées sur le site Internet du département. On peut les retrouver aussi dans le *Répertoire des thèses en cours* de la Société historique du Canada (<http://www.cha-shc.ca>) et dans le *Directory of History Dissertations* de l'American Historical Association (<http://www.historians.org>).

Si un programme spécial vous attire au sein du département visé, comme l'histoire de l'environnement ou l'histoire de la médecine, tâchez de savoir si celui-ci est solidement établi et si tous les étudiants en histoire peuvent y suivre des cours, ou bien s'il faut présenter une demande d'admission séparée au programme. Si vous prévoyez devoir travailler étroitement avec un ou deux membres du corps professoral en particulier, cherchez à savoir s'ils travaillent régulièrement avec des étudiants diplômés et renseignez-vous sur leur situation en tant qu'enseignants. Les professeurs peuvent prendre un congé sabbatique, réduire leur charge d'enseignement pour s'adonner à des tâches administratives, changer de campus ou prendre leur retraite. Si votre intérêt pour un programme particulier repose surtout sur un membre du corps professoral, déterminez s'il y a un autre professeur prêt à prendre la relève et avec qui vous pourrez travailler s'il devait partir. Cette question est particulièrement importante lorsque vous vous apprêtez à choisir parmi les universités qui vous ont accepté. Déterminez quelles sont les ressources à la disposition des étudiants diplômés, car elles sont le signe de l'engagement du département ou de la faculté envers la recherche et l'enseignement supérieur. La bibliothèque possède-t-elle une grande quantité de volumes dans votre domaine? Y a-t-il des sources pertinentes dans les archives universitaires? Y a-t-il des bourses pour les voyages de recherche des étudiants diplômés? Des programmes interdisciplinaires spéciaux? Quelles sont les installations et les ressources informatiques? Existe-t-il une salle commune où les étudiants diplômés peuvent socialiser? L'association des étudiants diplômés est-elle dynamique? Quelles installations et quels services de soutien sont à la disposition des étudiants qui ont des besoins particuliers?

Vous devez aussi vous renseigner sur les droits de scolarité et l'aide financière, car ceux-ci varient considérablement d'une université à l'autre, et même d'un département à l'autre. Sachez si l'aide financière est distribuée par l'entremise du département ou si vous devez présenter une demande séparément à un autre service de l'université. Voici quelques questions importantes à poser : l'aide financière s'applique-t-elle seulement à la première année ou couvre-t-elle les années subséquentes des études supérieures (le cas échéant, combien d'années)? Devez-vous payer les droits de scolarité de votre poche ou font-ils partie de votre enveloppe de financement? Devez-vous payer des droits de scolarité pendant l'été et lorsque vous êtes en rédaction de thèse et que vous ne suivez plus de séminaires? Le programme d'aide financière exige-t-il que vous travailliez comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement (ou à un autre titre), ou s'agit-il d'un octroi pur et simple? Est-il assujéti à votre rendement scolaire? Y a-t-il un financement supplémentaire pour les voyages de recherche en archives ou pour assister à des conférences? Certaines universités ont des systèmes de financement garanti pour les étudiants au doctorat, mais l'aide est souvent conditionnelle à ce que l'étudiant présente une demande de financement auprès

d'organismes extérieurs comme le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le régime des bourses d'études supérieures de l'Ontario (BESO/OGS) ou le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC). Le fait d'être en lice pour une bourse extérieure importante ne fera que renforcer votre candidature. Pour plus de détails sur ces questions, consultez le chapitre 3.

Les étudiants canadiens sont souvent stupéfaits en constatant les droits de scolarité élevés des universités américaines. Que cela ne vous empêche pas de présenter une demande. La plupart des universités offrent des enveloppes de financement généreuses aux étudiants prometteurs, et certaines réservent même des bourses spécialement pour les étudiants de couleur ou associés à des groupes ethniques particuliers. Comme les conditions de l'aide financière varient d'une université à l'autre, vous devriez parler des possibilités de financement avec le coordonnateur des études supérieures du département. Lorsque vous recevez une offre, tenez compte à la fois de l'aide financière offerte et de la qualité du programme. Autant que possible, n'allez pas simplement vers l'établissement qui vous propose le plus d'argent. Une école qui offre moins d'argent pourrait bien avoir un taux supérieur de placement des diplômés ou mieux répondre à vos besoins.

Même si la plupart des programmes d'aide financière exigent que vous soyez inscrit à temps plein, certaines personnes poursuivent leurs études supérieures à temps partiel pour des raisons économiques ou personnelles. Être étudiant à temps partiel ne signifie pas que vous êtes moins engagé à l'égard des études supérieures. Les étudiants à temps partiel ont tout autant droit à l'éducation que les étudiants à temps plein. D'ailleurs, « temps plein » ne signifie pas « tout le temps ». Beaucoup d'étudiants à temps plein ont des obligations familiales, occupent un emploi rémunéré à un moment ou l'autre de leurs études supérieures ou s'adonnent à des activités militantes ou bénévoles hors du milieu universitaire.

Les études supérieures nécessitent toutefois un engagement ferme. Il n'est pas facile de suivre des séminaires et de préparer un examen lorsqu'on doit effectuer de longs déplacements ou pointer au travail, et il est encore plus difficile (mais non impossible) de réussir à rédiger une thèse à temps partiel. Vous ne pourrez pas obtenir un doctorat dans vos temps libres si vous avez déjà une vie bien remplie dans une autre ville ou une carrière exigeante. De plus, vous risquez de vous priver de la vie intellectuelle de l'université si vous en êtes absent pendant le jour. Les étudiants à temps partiel doivent déployer des efforts particuliers pour rompre leur isolement et fréquenter d'autres étudiants.

L'emplacement de l'université peut aussi influencer votre choix. Êtes-vous une personne habituée à la grande ville ou préférez-vous vivre dans une petite localité? Êtes-vous plus à l'aise dans un milieu ethnique et culturel diversifié? Certains étudiants ne peuvent changer de lieu de résidence, d'autres sont limités aux universités situées près de leur famille ou dans une ville où il y a des possibilités d'emploi pour leur partenaire; d'autres enfin n'ont aucune objection à vivre où que ce soit, pourvu qu'il y ait une bibliothèque tout près. Si vous ne pouvez déménager, il se peut que vous vous retrouviez avec plusieurs diplômes décernés par le même établissement. Les opinions sont partagées quant à savoir si posséder plusieurs diplômes d'une même université peut constituer un problème pour votre carrière. Il est nettement plus avantageux de travailler avec plusieurs professeurs dans plus d'une université, sans compter que fréquenter la même petite université pourrait rendre la sélection des cours difficile. Les cours que vous avez suivis à la fin

du premier cycle ou dans le programme de maîtrise de votre département ne peuvent probablement pas être répétés pour votre doctorat. Si vous comptez faire votre doctorat dans l'établissement où vous avez fait vos études de premier cycle, vous devriez songer à faire votre maîtrise ailleurs. Mais ne vous en faites pas si c'est impossible. Dans une large mesure, les études supérieures, et votre carrière d'historien, seront ce que vous en ferez.

N'hésitez jamais à écrire ou à téléphoner au département pour obtenir d'autres renseignements. Si possible, prenez un rendez-vous préliminaire sur le campus avec le coordonnateur des études supérieures. Demandez au secrétariat de vous donner le nom des étudiants inscrits au programme. Ces derniers vous fourniront probablement une évaluation plus franche des points forts et des points faibles du programme que ne le fera le secrétariat du département d'histoire! Nombre de départements organisent des colloques pour les étudiants diplômés. Leurs programmes vous donneront une idée des intérêts de recherche des étudiants, et si vous pouvez assister au colloque, vous pourriez faire la connaissance de vos futurs collègues.

Il existe une stratégie importante pour trouver le bon programme de doctorat et le bon directeur, et en même temps peut-être accroître vos chances d'admission : c'est de communiquer avec des membres du corps professoral avant même de présenter une demande officielle. Envoyez un courriel à votre éventuel directeur de thèse en lui fournissant des détails sur votre formation et vos intérêts de recherche et faites-lui part du sujet que vous aimeriez explorer au cours de vos recherches. Même si vous n'avez pas une idée claire de votre projet, vous pourriez économiser beaucoup de temps et d'argent en découvrant si les professeurs s'intéressent à votre candidature. Si vous leur faites voir que vos intérêts de recherche et les leurs sont compatibles, vous franchirez peut-être un premier pas important. Rappelez-vous toutefois que leur intérêt pour vous ne vous donne pas automatiquement accès au programme; mais il peut vous aider en ce sens.

Contrairement aux facultés de droit, les départements d'histoire ne reçoivent pas des milliers de demandes d'admission. Par conséquent, essayez de restreindre votre choix avant d'envoyer vos demandes. Chaque demande soumise vous coûtera bien au-delà de cent dollars, surtout si l'on tient compte du coût des relevés de notes. Présentez plusieurs demandes, mais rappelez-vous que les bons candidats seront habituellement admis dans l'une des universités qui les intéressent le plus. Une bonne méthode consiste à choisir deux ou trois programmes qui vous intéressent le plus, y compris un « département sûr » surtout si vous avez communiqué d'avance avec vos directeurs de thèse éventuels.

La demande d'admission

Comme les directives pour présenter une demande d'admission varient d'un établissement à l'autre, vous devez les lire attentivement. Il y a tellement de formulaires et d'échéances différents qu'il importe de constituer un dossier organisé, autrement vous serez vite submergé. Conservez toute la documentation relative aux demandes dans un dossier. Sur la couverture intérieure, inscrivez les exigences de chaque établissement et votre progression dans le processus de demande. Faites des photocopies de tous les documents que vous envoyez.

Soumettez les demandes bien à l'avance, surtout si vous le faites par voie électronique, et

conservez une preuve de votre envoi ainsi que son numéro de référence. Dès que votre demande parvient à l'université, elle devient un dossier (formé de votre lettre de présentation, de votre échantillon d'écriture, de vos lettres de recommandation et de vos relevés de notes). Ce dossier, qui sera évalué par tous les membres du département, par chaque professeur de votre champ d'études, ou par un petit comité de professeurs (et parfois, d'étudiants diplômés) de différents champs, sert à mesurer rapidement votre potentiel comme universitaire. C'est pourquoi vous devez veiller à ce que votre demande soit lisible et concise. Les comités d'admission aux études supérieures recherchent des étudiants prometteurs sur le plan de la recherche scientifique et qui s'intéressent vivement à l'histoire. Ils ne cherchent pas nécessairement des talents de leadership ni un curriculum vitae impressionnant. Pour accroître vos chances d'être admis, faites de la recherche universitaire le point central de votre demande.

Conseils pour la lettre de présentation et les lettres de recommandation

Outre votre relevé de notes, les éléments les plus importants de la demande sont votre lettre de présentation, les lettres de recommandation et votre échantillon d'écriture. Au Canada, ce sont les relevés de notes et les lettres de recommandation qui comptent le plus, tandis que dans les universités américaines, la lettre de présentation (*statement of purpose*) importe davantage.

La lettre de présentation la plus efficace est précise, bien rédigée et d'allure professionnelle; elle respecte scrupuleusement l'orthographe et la grammaire, et elle est adaptée à chaque établissement. Elle évite les généralisations philosophiques à l'emporte-pièce, les professions de foi politiques ou autres, ou les ruminations sur la nature du savoir historique et son rôle dans l'amélioration de la condition humaine. Peu importe qu'elle soit sincère ou passionnément ressentie, cette noble rhétorique devient trop facilement un cliché, surtout lorsqu'elle est présentée sous une forme nécessairement comprimée, et elle suggère un esprit immature et naïf plutôt que la profondeur souhaitée.

Il convient d'expliquer brièvement comment vous vous êtes intéressé à l'histoire et de mentionner vos objectifs de carrière à long terme. Dites comment vos lectures, vos recherches et vos travaux de premier cycle ont façonné vos intérêts particuliers et vous ont préparé à les approfondir. Évitez de parler de vos activités et réalisations parascolaires, si remarquables soient-elles, à moins qu'elles concernent directement le champ professionnel dans lequel vous espérez œuvrer.

Votre lettre de présentation devrait résumer de façon claire et directe vos intérêts de recherche et vos objectifs universitaires immédiats. Soyez aussi précis que possible quant à la période, à l'aire géographique, aux thèmes de recherche et au type d'histoire qui vous intéressent, et peut-être même au sujet de thèse que vous désirez aborder. Vous devez convaincre les personnes qui étudieront votre demande d'admission que vous êtes capable de concevoir un projet de recherche original, réaliste et correspondant à votre niveau. En même temps, il importe de ne pas paraître avoir des intérêts trop étroits. Les premières années d'études supérieures comportent surtout une formation générale plutôt que des recherches spécifiques. Par conséquent, votre lettre devrait indiquer que vous êtes prêt à acquérir une vaste gamme de connaissances historiques et de compétences de recherche plutôt que de vous borner à un seul sujet restreint.

Il est tout à fait acceptable, voire souhaitable, d'adapter votre lettre de présentation à l'établissement où vous présentez une demande. Ainsi, n'hésitez pas à mentionner certains cours particuliers, programmes interdisciplinaires ou ressources documentaires qui rendent cet établissement attrayant à vos yeux. Nombre de départements souhaitent vivement attirer des étudiants provenant de milieux divers. N'hésitez donc pas à mentionner que vous faites partie d'un groupe sous-représenté en milieu universitaire. Vous voudrez peut-être aussi mentionner les professeurs avec lesquels vous aimeriez travailler (après vous être assuré de leur présence sur le campus, si vous présentez une demande d'admission à un programme d'un an), mais évitez d'utiliser un ton excessivement démonstratif ou respectueux.

Dans votre lettre, vous pouvez aussi parler brièvement des anomalies ou des ambiguïtés que présente votre dossier, comme les mauvaises notes, les cours dont le contenu n'est pas clair d'après le titre figurant au relevé de notes, ou encore un problème de santé ou une invalidité qui a influé sur vos notes. Essayez de ne pas vous montrer défensif ou d'avoir l'air de vous excuser; donnez une explication en une phrase et poursuivez. Si votre formation de premier cycle en histoire est faible, ou si vous avez délaissé les études depuis un certain temps, vous devez démontrer que vous êtes à présent fermement engagé envers l'histoire comme discipline universitaire.

Rappelez-vous que votre demande est l'une des nombreuses que doivent lire des professeurs très occupés qui ont d'autres obligations accaparantes. Ne soyez pas trop disert et observez rigoureusement les limites quant au nombre de mots ou de lignes.

Les lettres de recommandation sont aussi extrêmement importantes, surtout au Canada, où les historiens sont moins nombreux et se connaissent souvent. Les étudiants de premier cycle ont nettement avantage à connaître leurs professeurs; la plupart d'entre eux sont ravis de voir les étudiants s'intéresser à leurs cours et aux études supérieures en histoire.

Choisissez avec beaucoup de soin les professeurs à qui vous demandez une lettre. Les lettres de recommandation universitaires sont confidentielles; vous ne devez pas demander à les voir. Si vous présentez une demande dans une université américaine, vous devrez renoncer au droit de voir la lettre, sinon, elle ne sera pas prise au sérieux. Évidemment, vous ne pouvez pas interroger la personne qui écrit la lettre pour en connaître le contenu, mais il est acceptable de demander d'avance au professeur s'il est en mesure de rédiger une lettre raisonnablement positive. Si possible, choisissez des professeurs dont les travaux universitaires peuvent être connus des personnes qui liront les lettres. (Les comités d'admission évaluent les auteurs des lettres aussi bien que l'objet de ces lettres!) La lettre la plus convaincante proviendra de la personne qui vous connaît le mieux, même si cette personne n'est qu'un auxiliaire d'enseignement. Rappelez-vous toutefois que l'opinion d'un professeur de carrière aura plus de poids que celle d'un étudiant diplômé ou d'un chargé de cours. Les chercheurs chevronnés ont enseigné et supervisé davantage d'étudiants et ont plus de recul pour évaluer votre travail. Au besoin, tentez d'ajouter aux lettres de professeurs débutants ou relativement inconnus des lettres provenant d'enseignants dont la réputation est plus établie.

Essayez d'obtenir des lettres de recommandation alors que votre professeur se souvient encore de vous et de vos travaux. Si vous désirez obtenir une lettre d'un professeur avec qui vous avez étudié il y a un an ou plus, ou qui vous a enseigné dans le cadre d'un cours magistral,

rappelez-lui les travaux que vous avez effectués pendant le cours ou votre programme général de premier cycle, ainsi que vos intérêts, afin qu'il se souvienne plus précisément de vous. Plus la lettre de recommandation est précise, plus elle a de poids. Même si vous connaissez bien un professeur, vous avez intérêt à lui fournir votre lettre de présentation, votre curriculum vitæ (y compris votre moyenne cumulative et toute distinction scolaire obtenue), de même qu'une évaluation personnelle de vos objectifs et de votre aptitude à les atteindre. Ce serait aussi une bonne idée de lui remettre la copie d'un travail que vous avez effectué pendant le cours.

N'hésitez pas à demander des lettres de recommandation à vos professeurs, car la rédaction de telles lettres fait partie de leur travail. En même temps, soyez prévenant et adressez-vous à lui bien à l'avance. Assurez-vous que vos formulaires (électroniques ou imprimés) sont remplis convenablement et allouez suffisamment de temps, de préférence quatre semaines avant la date limite. À l'approche de la date limite, informez-vous pour savoir si l'université a bien reçu vos lettres. Vous devrez peut-être rappeler poliment la date d'échéance aux intéressés. Une fois que vous serez accepté, informez-en vos professeurs et remerciez-les de leur aide.

Un échantillon de vos écrits forme une autre partie importante de votre demande d'admission dans presque toutes les universités. Idéalement, vous devriez soumettre un travail dans le domaine que vous avez choisi et qui montre votre aptitude à faire des recherches basées sur des sources. Toutefois, la qualité de votre dissertation est probablement plus importante que le contenu ou la méthode. On évaluera votre texte en fonction de la qualité, de la clarté et de l'originalité de votre esprit, ainsi qu'en fonction de votre maturité, de vos aptitudes de rédacteur et de chercheur et de votre souci du détail. Une dissertation sérieuse, bien rédigée et cohérente peut contribuer à disposer favorablement le comité d'admission à votre égard. Inversement, un article superficiel, rédigé à la hâte, mal structuré et rempli de maladroites ou (pire encore) d'erreurs grammaticales et de coquilles peut sérieusement nuire à une demande par ailleurs solide.

Vous devriez accorder beaucoup de soin à la présentation de chaque partie de votre demande d'admission aux études supérieures. On a déjà vu des demandes dans lesquelles des relecteurs avaient encerclé ou souligné des erreurs d'orthographe ou de grammaire et mis un point d'exclamation dans la marge. De telles erreurs de détail ne sont pas nécessairement fatales en soi, surtout si le comité d'admission a décidé que le candidat était un « diamant à l'état brut », mais elles sont suffisamment nuisibles, particulièrement dans les cas limites, pour que l'on s'efforce de les éviter.

Bien entendu, il n'existe aucune recette miracle pour garantir votre admission aux études supérieures en histoire ou dans toute autre discipline. Chaque décision d'admission reflète un ensemble de facteurs et de jugements subjectifs portés par des êtres humains faillibles. Les comités d'admission doivent assortir les intérêts de l'étudiant à l'expertise du corps professoral et s'efforcer d'équilibrer le nombre d'étudiants dans un domaine donné. Ils veulent éviter que la plupart des nouveaux venus souhaitent avoir le même directeur de thèse! Même si vous avez du talent, il est peu probable que vous soyez accepté dans un programme qui ne répond pas à vos intérêts, soit parce que le spécialiste dans votre domaine est en congé ou parce que votre champ d'études ne figure tout simplement pas au programme.

Visez haut

Gardez l'esprit ouvert lorsque vous évaluez les programmes et les occasions de carrière en histoire. Si vous ne voulez pas consacrer de six à huit ans de votre vie à l'obtention un doctorat, songez à un domaine connexe. Si, par contre, vous décidez de poursuivre vos études universitaires, déterminez quels programmes d'études supérieures vous intéressent le plus et songez à présenter des demandes dans des universités prestigieuses et moins prestigieuses. Ne vous sous-estimez pas en supposant que les départements les plus connus ne vous accepteront pas ou ne vous offriront aucune aide financière. Souvent, ils acceptent plus d'étudiants et accordent plus de bourses que les établissements plus petits et moins connus. Si vous n'êtes pas accepté la première fois, vous pouvez toujours réessayer l'année suivante. Vous serez alors en concurrence avec un groupe de candidats différents et vos chances seront peut-être meilleures. Bonne chance!

Chapitre 3

Survivre : le financement des études supérieures

Beaucoup d'étudiants reçoivent du financement pour la totalité ou une partie de leurs études supérieures. Ce soutien provient rarement d'une seule source. Vous devez le rechercher activement et présenter des demandes auprès d'une vaste gamme de sources de financement, qu'il s'agisse de subventions pour la recherche, les déplacements ou la rédaction de la thèse, ou bien d'emplois sur le campus ou ailleurs. En plus de procurer un soutien financier important et des outils (comme les ordinateurs), les postes d'auxiliaire de recherche et d'enseignement, les subventions de voyage et les bourses de doctorat augmentent votre moral et votre confiance en vous, enrichissent votre curriculum vitæ et confèrent du prestige à vos travaux. Vous pouvez utiliser ces succès comme point de départ pour obtenir d'autres subventions ou des contrats qui vous fourniront le financement nécessaire pour terminer votre programme. Dans ce chapitre, nous vous orientons vers les sources de financement qui vous aideront le mieux à partir du bon pied sur le plan financier.

Idéalement, un candidat devrait pouvoir obtenir le financement nécessaire pour chaque année de maîtrise et de doctorat, de même que pour quelques années d'études postdoctorales. Toutefois, il faut être réaliste quant à vos chances de parvenir à ce niveau de sécurité financière. Les fonds disponibles sont limités, et la demande est forte pour la plupart des emplois et des subventions. Les droits de scolarité sont moins élevés au Québec, mais les universités anglo-canadiennes disposent en général de plus de fonds internes pour les étudiants diplômés que les universités francophones du Québec. Obtenir un bon financement nécessite temps et énergie. Heureusement, nombre de départements et d'universités tiennent régulièrement des ateliers sur le financement, et certaines universités ont des spécialistes pour vous aider à préparer une demande de financement attrayante.

Vous devrez envisager non seulement des bourses et des emplois parrainés par le département, mais aussi des emplois hors du département et de l'université. Vos recherches devraient commencer tôt, c'est-à-dire avant même le début des cours, et se faire dans plusieurs directions. Consultez la responsable du bureau de placement de l'université, le directeur des études supérieures, votre directeur de thèse et les étudiants qui ont déjà obtenu des bourses et des emplois. Si vous êtes un étudiant de couleur ou faites partie d'un groupe ethnique, il pourrait y avoir des fonds réservés à votre disposition, bien que cela soit plus fréquent aux États-Unis qu'au Canada. Si vous avez une invalidité, vous pourriez avoir accès à des ressources spéciales, notamment à la bibliothèque. Enfin, si à un moment donné vous éprouvez de graves difficultés financières, il n'y a rien de mal à aller voir votre directeur ou le directeur des études supérieures et à lui dire : « Je suis *cassé*... est-ce qu'il y a un travail que je pourrais faire? »

Étudier et travailler à salaire

Cette section traite des possibilités d'emploi sur le campus et de leurs conséquences pour vos perspectives de carrière. La section s'adresse surtout aux étudiants canadiens. Les étudiants étrangers doivent s'attendre à devoir payer des droits de scolarité très élevés. Si vous êtes muni d'un visa d'étudiant, communiquez avec le service des étudiants étrangers de votre université,

afin d'obtenir des renseignements sur les postes qui s'offrent à vous. Les étudiants étrangers sont sujets à des restrictions particulières en matière d'emploi, mais ils bénéficient aussi de certains avantages spéciaux; il se peut que certains emplois sur le campus vous soient réservés, comme des postes d'auxiliaire d'enseignement pendant l'été.

Il se peut que votre département vous offre un emploi à temps partiel à l'université. Le titre du poste pourrait être auxiliaire de recherche, auxiliaire d'enseignement ou chargé de cours, mais tous entrent dans la catégorie des emplois pour étudiants diplômés. On pourrait vous faire une telle offre au moment du choix de votre université, ou au moment où vous acceptez une offre d'admission, ou plus tard, dans votre deuxième ou troisième année. Tout travail que vous accomplissez comme étudiant diplômé pour un professeur ou une équipe de recherche de la faculté ou du département devrait être rémunéré, compter un certain nombre d'heures par semaine, et l'horaire de travail devrait être établi au début du semestre. Vous devrez discuter des tâches à accomplir avec la personne pour qui vous travaillerez. Une fois que vous connaîtrez les détails, vous pourrez décider si vous voulez cet emploi. Demandez que l'on vous donne l'offre d'emploi et ses exigences par écrit. S'il y a lieu, assurez-vous que les fonctions et la rémunération correspondent aux barèmes établis par le syndicat.

N'oubliez pas que, même si on vous a promis du financement sous la forme d'un poste d'auxiliaire d'enseignement, la plupart des départements exigent que vous présentiez une demande pour le poste en question. Tenez compte scrupuleusement des dates limites pour la présentation des demandes et les renouvellements et présentez votre demande sans tarder. Tenez votre directeur au courant de toutes vos démarches; il pourrait être en mesure de vous signaler des occasions d'emploi. La répartition du financement pour les études supérieures dépend de la taille de votre département et de ses ressources, et de la nécessité ou non de respecter une convention collective. La majorité des étudiants diplômés qui occupent un emploi dans les universités canadiennes sont maintenant syndiqués, habituellement au sein du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Postes d'auxiliaire de recherche

Être auxiliaire de recherche vous aide à acquérir de précieuses compétences et peut vous permettre d'avoir un horaire de travail plus souple qu'un poste d'auxiliaire d'enseignement. Comme auxiliaire de recherche, il se peut que vous soyez au service d'un professeur ou d'une équipe de recherche dirigée par un professeur. Si vous êtes inscrit dans une université francophone du Québec, l'équipe de recherche pourrait aussi avoir des liens avec une autre située dans une université de Belgique ou de France. Vos fonctions pourraient comprendre les tâches suivantes : recueillir des données statistiques, aider à la révision d'un manuscrit, organiser une collection archivistique, créer un site Internet, faire l'index d'un livre, photocopier des articles ou des documents, effectuer ou transcrire une entrevue d'histoire orale, ou monter une exposition. Dans certaines universités, les postes d'auxiliaire de recherche sont offerts surtout aux étudiants à la maîtrise, tandis que les postes d'auxiliaire d'enseignement sont réservés aux étudiants du doctorat. Dans d'autres universités, vous aurez le choix entre les deux. Autant que possible, tentez d'obtenir un poste d'auxiliaire de recherche au moins une fois durant vos études supérieures, afin de développer vos compétences en matière de recherche. Les étudiants qui songent à faire carrière comme historien public profiteront particulièrement d'un tel poste.

Une fois embauché comme auxiliaire de recherche, vous serez probablement rémunéré à même les subventions obtenues par un membre du corps professoral ou par un groupe de professeurs. Autrement dit, le corps professoral investit ses propres fonds de recherche dans votre formation. Agissez donc en professionnel et respectez le nombre d'heures convenu et l'horaire de travail établi. Ne croyez pas pouvoir exécuter les tâches assignées en moins de temps que le prévoit le contrat, et n'attendez pas à la dernière minute pour les accomplir, car, invariablement, vous n'y arriverez pas et vous décevrez votre professeur ou votre employeur. Si, en raison de changements dans votre situation, il vous est impossible de respecter votre engagement initial, avertissez le professeur qui vous a embauché. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une entente professionnelle et que vous pourriez, plus tard, avoir à demander une lettre de recommandation à ce professeur. Vous ne voudriez pas vous créer une réputation d'auxiliaire de recherche à la fiabilité douteuse.

Habituellement, les professeurs qui disposent de fonds pour embaucher des auxiliaires de recherche n'en font pas la publicité. Certains professeurs préfèrent appuyer leurs propres étudiants, ou bien ils s'adresseront à un étudiant de leur cours qui les a particulièrement impressionnés. Néanmoins, beaucoup sont ouverts à l'idée d'embaucher des étudiants qui ont besoin d'argent. Cela signifie que vous devez indiquer à votre directeur ou à d'autres membres du corps professoral que vous désirez travailler. Renseignez-vous afin de connaître les professeurs qui disposent de subventions et qui peuvent embaucher des étudiants.

Postes d'auxiliaire d'enseignement

En plus d'apporter une aide essentielle aux professeurs, le poste d'auxiliaire d'enseignement (AE) permet à l'étudiant de développer des aptitudes à l'enseignement. Comme pour un apprenti-artisan, cela vous donne l'occasion d'apprendre sous la direction d'un professionnel. Vous pouvez acquérir de l'expérience dans des cours hors de votre champ de spécialisation. Il est bon d'être auxiliaire pour plusieurs cours différents. Évidemment, il est moins difficile d'enseigner le même cours à plusieurs reprises, ce qui peut constituer une meilleure stratégie, compte tenu de l'étape où vous en êtes dans la recherche ou la rédaction de votre thèse. Autant que possible, faites des choix stratégiques.

Les auxiliaires d'enseignement remplissent au moins deux fonctions : corriger et noter les travaux des étudiants et animer des discussions en petits groupes au sein d'une classe plus grande. Un poste d'AE comportera habituellement les deux genres de tâches. Le simple correcteur se borne à corriger et à noter les travaux des étudiants. Les postes d'AE qui allient l'enseignement et la correction sont probablement plus fréquents au Canada anglais, mais tant les universités anglophones que francophones ont très souvent recours à des correcteurs.

Lorsque vous travaillez comme AE dans un cours dirigé par un professeur, c'est lui qui encadre votre travail. Il décidera sans doute de la totalité ou d'une partie des travaux que vos étudiants devront faire (comme les lectures hebdomadaires et le sujet des travaux de session). Il viendra peut-être assister à l'une de vos classes pour vous observer et il évaluera vos aptitudes de correcteur. Il pourrait vous demander de lui expliquer pourquoi vous avez accordé telle note à un travail, et il pourrait aussi décider de modifier cette note. Considérez tout cela comme une

occasion d'apprentissage. Le professeur ne fera pas que vous surveiller; il pourrait aussi vous demander votre avis sur les sujets de travaux et sur les questions d'examen, et vous consulter sur les façons d'améliorer le cours. Idéalement, il devrait s'agir d'un rapport entre collègues, malgré la grande différence de pouvoir. Les auxiliaires d'enseignement sont évalués à la fois par les étudiants de premier cycle et par les professeurs. Même si cela peut d'abord paraître intimidant, essayez de vous rappeler que vous êtes un apprenti et que leurs jugements peuvent vous aider à apprendre.

Dans la plupart des universités canadiennes, les auxiliaires d'enseignement sont assujettis à une convention collective qui stipule le temps requis pour préparer une séance d'une heure, ou pour corriger un travail d'une longueur donnée, un examen final, et ainsi de suite. Dans la plupart des situations syndicales, une rencontre de mi-semester est prévue entre l'AE et le professeur, afin d'examiner la charge de travail de l'AE et de s'assurer que les deux parties sont satisfaites des dispositions contractuelles. Il survient parfois des différends entre les AE et les professeurs, surtout en ce qui concerne les attentes en matière d'emploi et les dispositions contractuelles. Si vous vous trouvez dans cette situation, commencez par communiquer directement avec la personne pour qui vous travaillez. Si vous n'êtes pas à l'aise pour le faire, ou si vous l'avez fait sans résultat, trouvez votre représentant syndical (en consultant le site Internet du SCFP) et soumettez-lui votre problème. Vous pouvez aussi communiquer avec le directeur du département.

Qu'il y ait ou non des réunions officielles de ce genre, assurez-vous que le professeur est tenu au courant de vos heures de travail et des tâches que vous avez accomplies. Il importe qu'il y ait entente préalable entre vous et le professeur au sujet de vos fonctions comme AE et que votre progression soit suivie tout au long du semestre.

Votre succès comme AE peut se révéler extrêmement précieux lorsque vous chercherez un poste d'enseignant à temps plein. Les comités de recrutement recherchent des candidats qui possèdent des compétences sur le plan pédagogique. Vous avez donc grandement intérêt à obtenir de bons résultats et à faire en sorte que les observateurs du corps professoral soient témoins de vos triomphes en classe. Qu'ils soient présentés sous forme de lettres de recommandation ou de rapports du département, les commentaires des professeurs, appuyés par les évaluations des étudiants, donneront du poids à vos demandes d'emploi ultérieures. Prenez le poste d'auxiliaire d'enseignement au sérieux!

Il n'est pas nécessaire que vous occupiez un poste d'AE à chaque année de vos études supérieures. Ne perdez pas de vue votre objectif, et rédigez votre thèse! Bien que le travail d'AE soit enrichissant, il est aussi exigeant et accaparant. Bien sûr, certaines semaines d'enseignement seront plus épuisantes que d'autres, et donner un cours la deuxième fois est plus facile que la première, mais ne faites pas l'erreur de consacrer l'essentiel de votre semaine de travail à un emploi à temps partiel rémunéré seulement à raison de 10 ou 15 heures par semaine. Lisez votre contrat. Si votre convention collective mentionne que la correction d'un texte de 8 à 10 pages doit prendre 20 minutes, respectez ce temps. N'oubliez pas que le poste d'AE est destiné à aider au financement de votre formation, il ne devrait pas se substituer à votre propre travail.

Postes de chargé de cours : donner ses propres cours

Certains étudiants diplômés ont l'occasion de bâtir leurs propres cours, d'en faire la planification, de donner les exposés magistraux et de corriger eux-mêmes les travaux. Certains départements inviteront les finissants au doctorat à donner un cours dans leur domaine. Dans certaines universités, les finissants au doctorat se font concurrence en vue d'enseigner un cours qu'ils ont proposé et conçu. Dans d'autres cas, le département affichera les offres d'emploi et cherchera des candidats tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. Certains départements ont pour règle de ne pas embaucher leurs propres étudiants pour enseigner. Vous devrez donc apprendre quelles sont les politiques de votre département sous ce rapport. Si les chargés de cours de votre université sont syndiqués, ils pourraient bénéficier de privilèges d'ancienneté à l'égard des postes annoncés. Dans certains départements, les étudiants au doctorat peuvent se préparer à l'enseignement en concevant un cours, dans le cadre de leurs examens de synthèse. En outre, certaines charges de cours sont aussi offertes hors campus, dans les cégeps, les collèges communautaires, les autres universités, etc. Pour nombre d'entre nous, les joies de l'enseignement nous rappellent les raisons mêmes pour lesquelles nous nous sommes inscrits aux études supérieures.

Il y a de nombreux avantages à être chargé de cours. Le fait de concevoir et de donner son propre cours vous permet de développer d'importantes aptitudes pédagogiques. Cela indique que vous maîtrisez la matière enseignée et que vous êtes capable de planifier et de gérer un projet important. Si vous comptez faire carrière à l'université, il serait bon que vous donniez un cours pendant vos études supérieures, afin de déterminer, dès le départ, si l'enseignement vous plaît. Il n'est toutefois pas nécessaire d'enseigner plusieurs cours pour démontrer vos aptitudes comme professeur d'université, et nombre de titulaires de doctorats sans expérience d'enseignement obtiennent un emploi. Les comités qui décernent les postes menant à la permanence veulent avoir une idée de votre aptitude à enseigner à des étudiants de premier cycle; ils veulent savoir que vous êtes capable de concevoir un plan de cours, de rédiger des exposés informatifs et, en général, de donner une bonne prestation devant les étudiants. Or ils exigent rarement, comme preuve, une longue expérience comme chargé de cours. D'excellentes évaluations en tant qu'AE ainsi qu'une présentation orale de premier ordre lors de l'entrevue d'emploi seront également prises en considération. N'oubliez pas qu'un poste de chargé de cours peut être très accaparant et qu'il peut retarder la rédaction de votre thèse. Réfléchissez bien avant d'accepter un tel poste.

Bien sûr, certains étudiants consacrent beaucoup de temps à enseigner, parfois même des années, moins par désir d'acquérir de l'expérience que pour des raisons de survie financière. De solides antécédents dans l'enseignement peuvent vous aider à obtenir un emploi de professeur temporaire : les départements qui offrent des contrats à court terme (et sans protection) préfèrent souvent des enseignants d'expérience à des candidats affichant de bons antécédents en recherche mais peu d'expérience en classe.

Bourses et subventions

Les départements ne sont pas les seules sources de financement pour les études supérieures, et vous devrez en chercher ailleurs. Votre département et la faculté des études supérieures de votre université peuvent vous donner des renseignements sur les différentes sources de financement extérieures. Dans certains cas, les bourses ou les subventions provenant de l'extérieur peuvent servir à compléter votre salaire d'auxiliaire au sein du département. Pour obtenir une excellente

liste des bourses offertes dans les universités du Canada, consultez le site <http://www.cha-shc.ca/gsc-ced/fr/bourses.htm>. Votre université organise peut-être des concours auxquels tous les étudiants diplômés peuvent participer pour obtenir, par exemple, des bourses de rédaction, qui couvrent les droits de scolarité et les autres dépenses permettant à l'étudiant de se consacrer entièrement à la rédaction de sa thèse. Certains départements ont des fonds réservés à des domaines d'études particuliers, comme l'histoire militaire canadienne, l'histoire des femmes ou l'histoire de certains groupes ou communautés d'immigrants. Nombre de départements attribuent des subventions de voyage à court terme pour les projets de recherche de premier ordre, afin de financer les déplacements de l'étudiant vers des centres d'archives ou un lieu particulier. Encore une fois, cependant, ces subventions sont plus fréquentes dans les universités anglophones que dans les universités francophones du Québec.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, ainsi que certains organismes universitaires financés par l'État, offrent une variété de bourses, notamment le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et certains organismes provinciaux comme le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario (RBESO). Certains organismes universitaires offrent des bourses de recherche ou de voyage aux étudiants, comme l'Association des études canadiennes et l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF). Vous pouvez aussi faire appel à des sources privées comme les groupes communautaires, les organismes religieux et les syndicats. Le montant de ces bourses va de plusieurs milliers de dollars sur plusieurs années à des subventions uniques de quelques centaines de dollars, et elles peuvent être décernées par des particuliers, des familles, des organismes sociaux ou des groupes bénévoles comme l'Imperial Order of the Daughters of the Empire (IODE), la Chinese Railway Workers' Organization, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, et des groupes professionnels et d'affaires. Encore une fois, consultez le site <http://www.cha-shc.ca/gsc-ced/fr/bourses.htm>.

De nombreuses bourses sont réservées aux étudiants diplômés. Les étudiants en histoire peuvent aussi solliciter des subventions plus générales ou multidisciplinaires destinées aux étudiants des humanités et des sciences sociales. Ainsi, le ministère du Patrimoine canadien offre des fonds pour l'étude de certains sujets qui concernent les immigrants et les groupes ethniques. De plus, nombre de dépôts d'archives et de bibliothèques aux États-Unis et en Europe offrent des bourses de voyage ou de recherche aux étudiants diplômés. La concurrence est vive pour l'obtention de ces bourses, mais elles ne sont certainement pas inaccessibles.

L'une des préoccupations des organismes subventionnaires est de réduire les risques financiers. Conscients du peu d'argent disponible, ils attachent beaucoup d'importance à la fiabilité des références et aux preuves de productivité. Cela peut sembler injuste, mais un étudiant qui a déjà reçu une bourse importante a plus de chances d'en obtenir d'autres, parce qu'on estime qu'il a du « succès ». Bien sûr, il y aura toujours des exceptions. Une demande bien rédigée pour un projet solide peut valoir à son auteur une bourse fondée sur le mérite.

Le processus d'attribution des bourses laisse perplexes bon nombre d'étudiants. Très souvent, des professeurs de diverses universités siègent au sein des comités de sélection. Dans certains cas, les membres des comités représentent une variété de disciplines et ne connaissent ni ne veulent connaître les débats, le jargon et les styles bien connus des historiens. Ils recherchent plutôt des projets importants susceptibles d'intéresser un large public. Si vous participez à un

concours semblable, c'est à vous qu'il incombe de présenter votre projet pour un auditoire non initié, en rendant votre proposition accessible aux personnes non familières avec l'histoire et en faisant valoir l'utilité, l'importance et la pertinence de votre travail en général.

Dans certains concours, vous pourriez être appelé à démontrer l'application de votre travail hors du milieu universitaire. Ce sera particulièrement le cas pour les subventions provenant de l'État, comme certaines subventions du CRSH et les bourses Trudeau (<http://www.trudeaufoundation.ca/trudeaufoundation?!=fr>), ou pour les subventions des centres de recherches eux-mêmes financés par l'État. Bien qu'il puisse être plus facile pour, disons, les praticiens des sciences sociales, de faire valoir les retombées utiles de leurs recherches sur les politiques sociales, les historiens ne peuvent – et ne doivent – pas craindre de relever ce défi. Après tout, la plupart des historiens ne pensent-ils pas que leurs recherches (qu'elles portent sur la Grèce antique, l'Europe médiévale ou la Guerre froide au Canada) nous aident à comprendre les enjeux sociaux et politiques actuels? Envisagez votre projet de manière créative.

Le caractère imprévisible de l'attribution des bourses pourrait porter les étudiants déçus à considérer l'octroi des bourses un peu comme une loterie. Ils voient peut-être des étudiants dont les notes sont moins élevées ou qui ont moins publié recevoir des bourses, ou alors ils obtiennent une bourse une année et se la voient refuser l'année suivante, avec le même dossier universitaire. Ne vous laissez pas décourager par ce qui semble un processus aléatoire ou même faussé. Les comités changent; les sujets se démodent; le nombre de candidats et leur qualité varient; les lettres de recommandation diffèrent d'une année à l'autre. Présentez le plus grand nombre possible de demandes. Mais quoi qu'il advienne, continuez à vous concentrer sur la préparation de votre thèse et ne laissez pas le système d'attribution des bourses affecter votre estime de vous.

Présenter une demande de bourse

Étant donné l'énorme différence qu'une bourse peut faire pour vos études, vous devriez être disposé à consacrer beaucoup de temps à la préparation de vos demandes. Commencez tôt, car les organismes subventionnaires ont des échéances strictes. N'oubliez pas que vous avez besoin de temps pour préparer un bon projet. De même, les professeurs qui rédigeront vos lettres de recommandation méritent la politesse d'être informés bien à l'avance des échéances.

Vous devrez aussi être organisé. Créez un dossier différent – tant électronique que matériel – pour chaque demande de financement. Conservez tout courriel pertinent dans le dossier approprié. Il est bon de sauvegarder les diverses ébauches de votre avant-projet, car vous pourriez avoir à en réexaminer ou réutiliser certaines parties à une date ultérieure. Assurez-vous toutefois que votre ébauche la plus récente soit clairement identifiée. Observez attentivement les directives particulières, et fournissez tous les renseignements nécessaires. Remplissez les formulaires proprement et avec précision et respectez les limites de longueur recommandées. N'oubliez pas que les comités d'examen des bourses doivent souvent lire des centaines de demandes.

Il va sans dire que les étudiants diplômés sont en concurrence les uns avec les autres pour l'obtention de subventions, mais la préparation des demandes de financement peut et devrait être une démarche partagée. Le fait de cacher votre demande à vos collègues ne sera pas à votre

avantage, en définitive. Si vous avez obtenu une subvention, offrez de partager votre projet avec d'autres étudiants. Plusieurs départements conservent des échantillons des demandes qui ont été retenues, afin d'aider d'autres étudiants à rédiger de bonnes demandes. Pendant la rédaction de votre projet de recherche, sollicitez les commentaires d'autres personnes. Invitez un professeur bien renseigné à examiner l'ensemble de la demande, laquelle pourrait comprendre un budget et un énoncé de carrière, de même que la description du projet de recherche. Les professeurs et les étudiants diplômés dans votre domaine sont aussi en mesure de vous faire des suggestions utiles. La même chose vaut pour les professeurs d'un domaine étranger à votre spécialisation; en fait, ils pourraient mieux réussir à repérer le jargon ésothérique et les raccourcis déroutants. Si votre université offre les services d'un rédacteur officiel de demandes de bourses (consultez le secrétariat à la recherche de votre université), prenez rendez-vous avec cette personne longtemps avant la date limite. Soyez ouvert aux suggestions et n'hésitez pas à en tenir compte le cas échéant.

Lorsque vous présentez une demande de financement, rappelez-vous toujours de faire valoir vos points forts. La meilleure méthode consiste à exposer clairement vos recherches et vos projets de carrière. Si votre carrière présente des lacunes inhabituelles, par exemple une période de retrait pour obligations familiales ou un ralentissement à cause de maladie ou de surcharge de tâches d'enseignement, expliquez brièvement la raison, sans faire de détours. Vous n'avez pas à vous excuser!

Dans le cas des lettres de recommandation, choisissez des personnes qui donneront plus de poids à votre demande. Il est toujours sage de choisir un professeur qui est bien connu dans le domaine qui vous intéresse. Si vous travaillez sur un sujet qui exige une variété de compétences, essayez de trouver des personnes qui peuvent témoigner de toutes vos qualités. Si votre carrière a été limitée à un lieu particulier ou à un établissement axé sur l'enseignement, vous pourriez essayer d'inclure la recommandation d'une personne provenant d'un département reconnu à l'échelle nationale, si cette personne est suffisamment au courant de votre travail. Si vous êtes un étudiant diplômé qui a presque terminé sa thèse, il serait bon d'obtenir quelques lettres de recommandation de chercheurs à l'extérieur de votre établissement; cela montrera que votre travail a déjà reçu un accueil favorable. Mais évaluez bien vos options : une lettre très positive et rédigée avec soin par un professeur de votre département qui vous connaît bien peut avoir beaucoup plus de poids auprès d'un jury qu'une lettre vague rédigée par une « vedette » d'une autre université.

Le formulaire de demande pourrait exiger certaines pièces justificatives, comme un échantillon de vos écrits ou un budget. Dans le premier cas, envoyez un texte bien rédigé mais gardez-vous bien de soumettre un document trop long. Si vous avez le choix, ajoutez un résumé indiquant les sections qui sont au cœur de votre travail. Si un budget est exigé, vous devrez le justifier. Vous devrez donc être réaliste en évaluant vos besoins. Ne gonflez pas votre budget. La justification est tout aussi importante que le montant d'argent demandé. Expliquez brièvement de quelle façon vous avez établi votre budget. Comme les organismes subventionnaires ont des exigences différentes en fait de pièces justificatives, demandez conseil auprès d'une personne bien renseignée au sujet de cet organisme en particulier. Par-dessus tout, tâchez de démontrer que votre projet est réalisable et que l'investissement de l'agence est justifié.

L'énoncé de projet

L'énoncé de votre projet de recherche devrait être adapté à chaque demande de financement. Comme la plupart des sujets ont de nombreuses dimensions, il est entièrement justifié de mettre l'accent sur l'aire géographique ou l'angle qui intéresse particulièrement chaque organisme de financement. Par exemple, si votre projet de thèse porte sur l'histoire de la pauvreté au Canada et aux États-Unis au XX^e siècle, vous pourriez montrer au comité des bourses Fulbright comment le caractère transfrontalier de votre projet pourrait rehausser la compréhension entre le Canada et les États-Unis, et faire ressortir les similitudes et les différences quant au traitement et à la réglementation de la pauvreté dans les deux pays. Dans le cas d'une demande présentée au CRSH, vous pourriez souligner que votre projet contribuera à enrichir les connaissances sur la pauvreté, l'État providence et le militantisme anti-pauvreté au Canada, tout en internationalisant cette érudition canadienne. Si la demande s'adresse à la Fondation Trudeau, où l'on accorde beaucoup d'importance aux questions de justice sociale, vous pourriez faire remarquer que l'histoire de la pauvreté et de la marginalisation socioéconomique peut aider les chercheurs et les décideurs à mieux comprendre et réagir face aux crises actuelles. Vous ne pouvez toutefois prétendre faire tout cela à moins d'en avoir vraiment l'intention. Le but principal de l'énoncé de projet est de démontrer le caractère original de votre recherche, comment elle s'insère dans les recherches actuelles, explore de nouvelles méthodes ou donne accès à des connaissances nouvelles. La préparation de votre demande de bourse devrait vous amener à découvrir la richesse de votre sujet et à réfléchir systématiquement à la façon de présenter cette richesse. Apprendre à présenter votre recherche de différentes façons est une aptitude qui vous sera très utile quand viendra le temps de postuler un poste de professeur menant à la permanence (voir le chapitre 7).

Naturellement, la description de votre projet variera en fonction de l'étape que vous avez atteinte dans votre carrière universitaire. Selon que vous terminiez votre maîtrise et fassiez une demande de financement pour le doctorat, ou que vous en soyez à la cinquième année de votre doctorat, il y aura une différence quant aux détails qui apparaîtront dans votre énoncé de projet. Quoi qu'il en soit, combinez les questions générales de recherche (ou l'hypothèse de travail, la problématique) à une brève description de l'historiographie pertinente et à un échéancier concret pour votre recherche. Identifiez les fonds d'archives, les périodiques, les journaux ou les romans que vous avez l'intention d'utiliser. Si vous faites de l'histoire orale, indiquez au comité de sélection que vous avez des idées précises sur la façon de contacter les informateurs que vous espérez interviewer, et que vous respectez les protocoles et règles d'éthique de votre université pour la recherche auprès de sujets humains. Vous n'avez pas à connaître toutes les réponses à vos questions ni le contenu des fonds d'archives que vous voulez étudier. Vous devez toutefois présenter un programme de recherche réalisable.

Présentation d'une nouvelle demande

Si vous n'obtenez pas une bourse la première fois, ne vous découragez pas, n'abandonnez pas! En fait, la plupart des départements ne vous permettront pas d'abandonner, car le soutien financier du département est souvent conditionnel à l'obtention de financement externe. Plusieurs circonstances fortuites pourraient faire pencher la balance en votre faveur la prochaine fois. Sur demande, certains organismes vous fourniront des commentaires à propos de votre demande de

bourse. Si vous estimez qu'un organisme n'a pas évalué correctement votre projet ou vos compétences, écrivez-lui pour demander des explications. Dans certains cas, comme au CRSH, vous pouvez présenter une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et consulter votre dossier si vous soupçonnez que votre demande n'a pas été traitée de façon équitable. Vous pouvez aussi recourir à la procédure de règlement des griefs, bien que vos chances de succès soient minces.

Autres emplois

Outre le financement externe, les postes d'auxiliaire de recherche et d'enseignement et les charges de cours, d'autres emplois sont accessibles aux étudiants diplômés hors de l'enseignement et de la recherche, et même hors de l'université. Votre université offre peut-être des emplois liés à l'histoire dans les archives ou à la bibliothèque, ou encore dans les bureaux de l'université, voire même dans les associations étudiantes. Vous pouvez aussi obtenir des emplois du même genre hors campus. Vérifiez les possibilités d'enseignement dans les programmes d'éducation permanente ou dans les programmes d'enseignement à distance offerts par les collèges communautaires. Tous ces emplois vous procureront de l'expérience et des compétences qui donneront plus de valeur à votre candidature éventuelle pour un poste d'enseignement permanent. Par contre, ils n'auront peut-être pas tellement d'influence sur votre admissibilité à des postes universitaires, car les comités de recrutement ont tendance à se concentrer sur l'expérience de recherche et d'enseignement à l'université. Il sera néanmoins possible de faire valoir, dans votre candidature pour un poste de professeur, combien le fait d'avoir occupé un emploi non rattaché à l'université fait de vous un candidat idéal dans ce cas particulier. Enfin, si vous postulez un emploi d'historien public professionnel, l'expérience de travail hors du milieu universitaire pendant les études supérieures pourrait constituer un avantage.

Enfin, vous avez l'option d'exercer un emploi rémunéré qui n'a rien à voir avec vos projets de carrière. Nombre d'étudiants se retrouveront « entre deux subventions » à un moment donné de leurs études et devront se contenter de n'importe quel emploi simplement pour joindre les deux bouts. Si tel est votre cas, ne désespérez pas : vous n'êtes pas seul. Cela n'est pas considéré comme un signe de désintérêt. Au contraire, cela indique que vous avez tellement à cœur vos études supérieures que vous êtes prêt à exercer temporairement un emploi qui ne vous plaît pas afin d'atteindre votre objectif à long terme : l'obtention du diplôme de maîtrise ou de doctorat. Ici encore, il sera toujours possible de faire valoir plus tard combien le travail hors du milieu universitaire vous a permis d'acquérir des compétences utiles dans l'enseignement universitaire. N'oubliez pas cependant que même un emploi qui n'est pas particulièrement exigeant sur le plan intellectuel peut quand même vous fatiguer. Il ne faut pas supposer que vous pourrez rédiger votre thèse le soir, après avoir travaillé pendant toute une journée dans un bureau, un restaurant, un cinéma ou un magasin. En dernière analyse, c'est l'obtention de votre diplôme qui compte.

Chapitre 4

La vie d'étudiant diplômé

Les gens hors du milieu universitaire sont souvent étonnés à l'idée que l'on puisse passer quatre, cinq ou même dix ans aux études supérieures. Les nouveaux étudiants diplômés, déjà dépassés par le stress financier et émotionnel des séminaires, ont eux-mêmes souvent peine à s'imaginer demeurer aux études si longtemps. Il peut donc être surprenant de voir tant de professeurs évoquer avec une certaine nostalgie leurs années d'études supérieures.

Être étudiant à temps plein aux études supérieures est un privilège et une occasion unique de réflexion intellectuelle, de stimulation et d'expérience en commun. Il est vrai que la plupart des étudiants à la maîtrise et au doctorat sont à la fois des « employés » et des « étudiants » de l'université, et que nombre d'entre eux, sinon la plupart, ont d'importantes obligations économiques et familiales. Malgré tout, aux études supérieures, l'étudiant a l'occasion de lire, de réfléchir et de suivre des cours avec d'autres étudiants qui partagent les mêmes intérêts intellectuels. Les études supérieures sont peut-être stressantes, mais n'oubliez pas qu'il y a plusieurs stades. Votre expérience de tous les jours évoluera énormément à mesure que vous passerez des séminaires à la préparation de l'examen de synthèse, puis à la recherche et à la rédaction de votre thèse de maîtrise ou de doctorat. Considérez chaque étape comme une grande aventure et profitez de votre vie d'étudiant diplômé.

Relations étudiantes

Dès la rentrée, vous constaterez que les autres étudiants forment votre nouveau groupe de pairs. Ils écouteront vos idées, liront vos écrits, assisteront à vos répétitions et à vos prestations publiques, ils vous donneront leur opinion au sujet de vos efforts, ils débattront de sujets avec vous et ils s'attendent, en retour, à ce que vous fassiez la même chose pour eux. Les liens que vous nouerez avec les autres étudiants peuvent se révéler très enrichissants, tant sur le plan professionnel que personnel. Si vous demeurez dans le milieu universitaire, ces personnes seront vos collègues à jamais. Mais peu importe la carrière que vous poursuivrez, certains d'entre eux deviendront des amis pour la vie.

On peut apprendre beaucoup sur la nature de la profession d'historien en côtoyant d'autres étudiants. Les étudiants diplômés plus anciens constitueront sans doute une mine d'information, tant positive que négative, au sujet de votre département, de l'université et de la profession en général. De plus, ils peuvent être une source vitale de soutien émotionnel. Plusieurs trouvent la première année d'études supérieures particulièrement éprouvante : l'expérience d'un nouveau programme rigoureux, souvent dans une nouvelle école et une ville étrangère, peuvent faire de la première année une période de solitude et de stress. Les étudiants d'expérience peuvent vous conseiller et vous aider à traverser certains des moments les plus stressants de la vie aux études supérieures. Ainsi, ils vous aideront à choisir des cours et un directeur de thèse, à négocier du financement et à traiter avec la bureaucratie de votre établissement, à vous assimiler à la collectivité universitaire et ainsi de suite. Bien sûr, il ne faut pas prendre au pied de la lettre les conseils que vous recevez des autres étudiants diplômés. Certains de vos collègues plus expérimentés peuvent avoir des comptes à régler ou être profondément déçus du système des

études supérieures. Méfiez-vous des conseils qui vous paraissent particulièrement amers.

Il serait bon que vous fassiez connaissance et que vous établissiez des liens avec le plus grand nombre possible de vos collègues des études supérieures. Dans la plupart des départements, il y a des activités officielles et non officielles à l'intention des étudiants diplômés. Ces activités peuvent être intimidantes pour les nouveaux étudiants, surtout si vous êtes un peu gêné, si vous semblez provenir d'un milieu différent de celui de la plupart de vos collègues ou si vous éprouvez de la difficulté à vous mêler aux autres. Rappelez-vous toutefois qu'il n'est pas nécessaire d'être particulièrement sociable pour développer des réseaux et que la chose deviendra plus facile avec le temps. Les activités du département vous procurent d'excellentes occasions d'interaction sociale et d'échanges intellectuels avec des personnes qui partagent vos intérêts. Au pire, considérez ces activités comme des occasions d'apprentissage plutôt que des mauvais moments à passer.

Si les activités sociales de votre département ne vous disent rien, envisagez de vous joindre à un groupe de discussion qui correspond mieux à vos propres intérêts. Par exemple, un groupe d'études sur l'Amérique latine ou sur la sexualité, ou un cercle de discussion sur l'histoire de l'environnement. Vous pourriez aussi songer à faire partie de l'association des étudiants diplômés de votre département ou de l'université, ou à participer aux activités d'organismes comme le Comité des étudiants diplômés de la SHC, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants ou la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). D'autres groupes, comme la Society for the History of Children and Youth, facilitent l'interaction entre les étudiants diplômés (et les professeurs) qui s'intéressent à certains sous-domaines particuliers au Canada et même dans le monde entier. Ces organismes offrent de précieuses occasions de réseautage, mais prenez garde de ne pas vous y intéresser au point de nuire à vos cours ou à la rédaction de votre thèse de doctorat.

Nul n'est à l'abri du stress des études supérieures, mais les étudiants plus âgés, ceux qui ont un handicap et ceux qui proviennent d'un milieu traditionnellement sous représenté sur la scène universitaire peuvent se sentir particulièrement isolés. Que vous soyez inscrit dans un petit ou un grand département, l'interaction avec d'autres étudiants en classe ou hors des cours peut rendre mal à l'aise une personne qui est « différente », et cette personne peut se sentir exclue des réseaux habituels d'étudiants ou de la culture du département. Les étudiants étrangers, en particulier, doivent souvent faire face à d'énormes difficultés économiques, en plus du stress d'avoir à travailler dans une autre langue et à s'adapter à une nouvelle société. L'aliénation ressentie par certains est parfois exacerbée par le manque de contact social : en fait, nombre d'étudiants étrangers demeurent à l'écart des autres pendant leurs études supérieures et leur présence est à peine remarquée par la plupart des étudiants, parfois même par le corps professoral, à part leur comité de supervision. Les étudiants plus âgés, ceux qui ont des enfants et ceux qui souffrent d'un handicap sont souvent moins visibles et peuvent être traités comme une curiosité et non comme des collègues.

Nous répétons qu'il n'est pas nécessaire d'être sociable pour « créer des réseaux ». Il faut d'abord tenter de rompre son isolement en assistant à des activités structurées sur le campus. Plusieurs départements et associations d'étudiants diplômés en histoire organisent des cycles de midi-conférences et d'autres séminaires et rencontres amicales. Les activités de ce genre favorisent l'échange intellectuel et social et peuvent aider fortement à développer des amitiés.

Les activités sociales de plus grande envergure qui s'adressent à l'ensemble des étudiants diplômés peuvent grandement aider à « briser la glace ». Certains organismes présents à l'université, comme les associations d'étudiants d'Afrique ou de Chine, ou les programmes à l'intention des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres, peuvent offrir du soutien et un sentiment d'appartenance. Les associations étudiantes du département et de l'université peuvent vous aider à vous familiariser avec la culture universitaire et à prendre connaissance de vos droits comme étudiant au Canada. Mais n'oubliez pas que, vous aussi, vous avez beaucoup à leur apprendre.

Pour les étudiants qui ont des problèmes de santé ou un handicap, au sentiment d'isolement et au fait d'être « différent » viennent s'ajouter la frustration de devoir faire des démarches spéciales pour trouver un logement, les rendez-vous avec les médecins spécialistes, qui semblent toujours tomber pendant les heures de classe, ou la nécessité de réduire sa charge de travail, ce qui les retarde par rapport aux autres étudiants. Les étudiants d'âge plus avancé peuvent se sentir surpassés en nombre par leurs collègues plus jeunes qui viennent tout juste de terminer leurs études de premier cycle. Certains de vos collègues vous traiteront peut-être davantage comme un parent ou un professeur, plutôt que comme un confrère de classe, et certains professeurs pourraient être mal à l'aise d'enseigner à des étudiants qui ont le même âge qu'eux ou qui sont même parfois plus âgés qu'eux. (Heureusement, la plupart des professeurs trouvent très agréable d'enseigner à des gens plus âgés!) Si vous fréquentez les études supérieures pour votre développement personnel et non pour faire carrière, tentez de comprendre les inquiétudes et les ambitions de vos collègues de classe. Si vous avez effectivement l'intention de faire carrière en milieu universitaire, rappelez-vous alors que vous avez les mêmes droits que les autres étudiants de profiter de toutes les ressources de votre programme.

Nombre d'étudiants hésitent à exiger réparation lorsque surviennent des problèmes. Ces étudiants proviennent peut-être de sociétés ou de cultures où ils ne sont pas portés à s'exprimer par crainte de perdre leur financement, leur visa, ou bien le respect de leurs professeurs. Il importe de se renseigner pour connaître les services qui sont à la disposition des étudiants diplômés et de ne pas craindre de s'affirmer, tout en étant positif, afin de faire en sorte que tous vos besoins soient satisfaits. Consultez l'association des étudiants diplômés de votre département, votre directeur des études supérieures, votre syndicat ou la fédération étudiante si vous avez besoin d'aide.

Collégialité et professionnalisme

Dans vos nouvelles relations personnelles avec les autres étudiants diplômés, les professeurs, les étudiants de premier cycle et le personnel de soutien de votre département, il importe d'agir de façon professionnelle et de traiter les autres avec respect. C'est une simple question de bon sens. Rappelez-vous, par exemple, que les étudiants proviennent de milieux différents, tant sur le plan culturel que scolaire. Ne faites pas de suppositions injustifiées au sujet des pratiques sexuelles, des croyances religieuses ou des tendances politiques des autres étudiants et agissez poliment avec tous. Il convient d'encourager les débats intellectuels et politiques, mais évitez les prises de bec et les remarques personnelles blessantes. Traitez le personnel du secrétariat comme des professionnels et non comme des secrétaires à votre service, et soyez conscients de leur emploi du temps. Il n'est pas à conseiller de se plaindre de vos étudiants (ou de vos collègues) dans le salon des étudiants diplômés ou dans la salle où les auxiliaires d'enseignement rencontrent les

étudiants de premier cycle.

Sur le plan professionnel, vous devriez toujours être conscient de votre présence sur Internet. Soyez prudent lorsque vous affichez des commentaires sur les sites sociaux de réseautage ou sur les blogues. Vous ne voudriez pas que des photos ou des commentaires gênants puissent venir à la connaissance d'employeurs éventuels ou reviennent vous hanter des années plus tard. Si votre programme dispose d'un serveur de liste permettant aux étudiants de communiquer entre eux et qu'un débat passionné se déclare, pensez-y à deux fois avant de répliquer. Ce n'est pas l'endroit pour faire des commentaires furieux ou pour régler des disputes personnelles. Évitez d'y faire des remarques personnelles, car vous pourriez blesser un futur collègue.

Relations avec les professeurs

À titre d'étudiant diplômé, vous aurez plus de contacts avec les membres du corps enseignant que lorsque vous étiez au premier cycle. Les étudiants au doctorat, en particulier, sont, aux yeux de leurs professeurs, comme des collègues débutants qui font leur apprentissage et qui deviendront plus tard leurs égaux. La culture des universités et des départements varie grandement en ce qui concerne les relations entre les professeurs et les étudiants. Ainsi, il faudra un certain temps aux nouveaux étudiants pour connaître de quelle façon les étudiants s'adressent aux professeurs. Doit-on dire professeur, ou monsieur? Doit-on les appeler par leur nom de famille ou par leur prénom? Parce qu'un étudiant s'adresse à un professeur par son prénom, n'allez pas supposer que, vous aussi, vous pouvez faire de même. Il n'y a pas de règle universelle et il est sans doute préférable de pécher par excès de politesse jusqu'à ce que vous ayez découvert l'usage dans votre département. Les autres étudiants vous feront part des conventions du département, ou vous pouvez vous-même demander à les connaître.

Vos rapports les plus importants avec des professeurs seront ceux que vous entretiendrez avec votre directeur de thèse de maîtrise ou de doctorat et, pour les étudiants au doctorat, avec les autres membres de votre comité de thèse. Le rôle du directeur de thèse comporte plusieurs aspects. Il peut s'agir de vous aider à élaborer votre projet de recherche et de se tenir au courant de votre progression, de lire les ébauches de votre thèse, de vous prodiguer des conseils généraux au sujet de vos travaux universitaires et de vos options de carrière, et de rédiger des lettres de recommandation. Il n'est pas toujours facile de choisir le directeur de thèse approprié et il y a des facteurs qui peuvent parfois limiter ce choix. Dans certains établissements, on vous assignera un conseiller provisoire; ailleurs, ce sera à vous de trouver quelqu'un qui est disposé à vous prendre comme étudiant. Lorsque vous avez la chance de choisir vous-même votre directeur de thèse, ne tenez pas seulement compte de sa réputation et de son domaine d'expertise, mais aussi de son style de supervision. Chaque directeur, comme chaque étudiant, aborde ses tâches de façon différente. Certains seront très « interactifs » et insisteront pour avoir des rencontres régulières et des rapports officiels, tandis que d'autres offriront moins de conseils et attendront que vous soyez prêt à leur donner des nouvelles. Soyez toutefois conscients que d'avoir des rapports personnels étroits avec son directeur n'est pas nécessairement avantageux. Certains des professeurs qui entretiennent des rapports intenses avec leurs étudiants sont en quête d'adulation ou d'une autre forme de satisfaction psychologique et pourraient éprouver de la difficulté à conserver une rigueur pédagogique. Il y a aussi des étudiants qui trouvent difficile d'accepter la critique venant

d'un professeur qu'ils considèrent comme un ami. Songez donc à consulter les autres étudiants, afin de trouver un directeur dont la méthode de supervision répond à vos besoins. Dans bien des cas, toutefois, vous n'aurez peut-être pas tellement le choix.

Pour les étudiants de doctorat, la formation d'un comité de thèse consiste à assortir vos propres intérêts à ceux de deux ou trois autres professeurs, en plus de votre directeur. Essayez d'éviter de mettre tous vos œufs dans le même panier : plutôt que de vous fier à un seul professeur-vedette, une unique personne qui soit appelée à répondre à tous vos besoins, songez à aborder plusieurs membres du corps enseignant qui affichent divers talents. Par exemple, vous pourriez inviter un professeur à faire partie de votre comité parce qu'il connaît bien la période qui vous intéresse, un autre parce qu'il partage avec vous une approche théorique ou méthodologique, et un troisième parce qu'il a la réputation d'être excellent en rédaction.

Il convient de souligner l'inégalité qui existe dans la relation entre l'étudiant diplômé et le professeur : il s'agit d'un rapport professionnel assorti d'un déséquilibre de pouvoir. La plupart des professeurs traitent leurs étudiants diplômés avec amitié, décorum et respect, mais quelle que soit l'attitude de votre professeur, ce dernier exerce quand même un pouvoir considérable sur votre carrière éventuelle.

Les relations entre professeurs et étudiants sont complexes. Le sexe, les tendances politiques, l'âge ou le style d'enseignement d'un professeur ne détermineront pas nécessairement la nature de ses rapports avec vous et votre travail. N'allez pas supposer qu'un professeur plus jeune et décontracté vous traitera avec plus de sympathie et moins de rigueur qu'un autre. Le fait qu'un professeur vous permette de l'appeler par son prénom, alors que les autres s'attendent que l'on emploie des titres plus formels, ne signifie pas nécessairement qu'il sera plus « relax » ou plus indulgent dans ses évaluations. Ce pourrait bien être le contraire. Nous prévenons aussi les étudiants de ne pas supposer que les professeurs qui sont « comme vous » seront automatiquement vos amis et alliés. Bien que les professeurs féministes ou ouvertement *queer* seront portés à encourager les étudiants GLBT ou féministes, et que les professeurs de couleur voudront appuyer les étudiants de couleur, le fait d'avoir le même genre, la même sexualité, la même race ou la même tendance politique ne signifie pas que vous avez droit à des relations privilégiées.

En tant que jeune collègue, vous devriez traiter tous les membres du corps enseignant de votre département d'une manière professionnelle, et vous attendre à ce que l'on vous traite de la même façon. Si votre directeur est aussi votre employeur, certains autres facteurs entrent en ligne de compte dans vos relations. L'exécution de travaux d'enseignement ou de recherche pour votre directeur ou pour un autre professeur peut modifier profondément vos relations. Faites bien attention à vos relations avec vos professeurs, car ces derniers peuvent, dans une certaine mesure, influencer sur votre carrière. Vous ne devriez jamais laisser tomber une tâche d'enseignement ou de recherche; prenez vos obligations de travail au sérieux. Cela ne veut pas dire que vous deviez vous plier à toutes les volontés d'un professeur, bien au contraire. Gardez bien à l'esprit vos propres besoins et vos objectifs et évaluez les mérites et les inconvénients des attentes de votre professeur, lorsqu'elles sont en conflit avec les vôtres. S'il vous arrive de douter sérieusement de l'efficacité et de la pertinence de vos rapports avec votre directeur, demandez conseil auprès de collègues en qui vous avez confiance ou du directeur des études supérieures sur la façon d'amener votre directeur à discuter de vos préoccupations, ou de changer carrément de directeur.

Il arrive que les professeurs exploitent leurs étudiants. Cela se produit parfois sans que le professeur s'en rende compte. Ainsi, le professeur demandera à l'auxiliaire d'enseignement d'assembler un recueil de textes ou un plan de cours, ou il pourrait dire à l'auxiliaire de recherche de rédiger une ébauche de projet de livre, ou d'aller chercher un colis. Il est parfois difficile de dire non à un professeur qui fait partie de votre comité de surveillance, qui rédige des lettres de recommandation en votre faveur ou qui vous enseigne. Le professeur pourrait penser qu'en vous demandant d'aider, il manifeste sa confiance en vos aptitudes et vous fait un compliment. Si toutefois vous n'êtes pas payé pour accomplir ce service ou si ces demandes commencent à empiéter sur du temps que vous devriez consacrer à vos propres travaux, vous pourriez vous trouver dans une situation difficile. Il est toujours préférable d'accorder au professeur le bénéfice du doute et de supposer qu'il n'est pas conscient de votre situation personnelle ou de vos difficultés. Si un refus poli et une explication ne règlent pas le problème, alors vous devrez songer à vous adresser à un supérieur, soit au directeur des études supérieures, au directeur du département ou à la faculté des études supérieures. Vous avez des droits; le pouvoir du professeur n'est pas absolu. Nombre d'auxiliaires d'enseignement et de recherche sont syndiqués, et la plupart des universités offrent un processus d'appel et les moyens d'habiliter les étudiants lorsque des problèmes surgissent. Fort heureusement, les confrontations de ce genre sont rares. En général, il existe un fort niveau de collégialité entre les étudiants diplômés et les professeurs, et les deux parties peuvent apprendre au contact l'une de l'autre.

À l'occasion, des étudiants diplômés développent des relations intimes avec des membres du corps professoral. Lorsque ces rapports sont entièrement consensuels, ils constituent une zone grise par rapport aux codes de déontologie professionnels. Sans vouloir porter de jugement moral, nous tenons à souligner que le déséquilibre de pouvoir entre l'étudiant et le professeur soulève de pressantes questions éthiques et pédagogiques que les deux parties doivent examiner soigneusement. Une relation à caractère sexuel entre un étudiant et son directeur pose un problème particulier, et les universités interdisent ces rapports.

Discrimination et harcèlement sexuel

Tous les membres de la communauté universitaire (étudiants, professeurs et membres du personnel) ont le droit de travailler et d'apprendre dans un environnement sûr et accueillant. Le harcèlement sexuel et le harcèlement basé sur l'orientation sexuelle, l'âge, la « race », la religion et les handicaps créent un obstacle à l'égalité et sont discriminatoires en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (et, le cas échéant, la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec). Les pratiques diffèrent, mais chaque université possède une forme quelconque de bureau qui veille à l'équité et à la protection des droits de la personne. Si vous avez été victime de harcèlement, cherchez immédiatement à obtenir réparation.

Le harcèlement peut se présenter sous diverses formes, comme des remarques suggestives à caractère sexuel, les plaisanteries ou des commentaires persistants au sujet de votre âge ou de votre apparence, des appels téléphoniques importuns, l'affichage d'images sexistes ou racistes, des contacts physiques inappropriés et des agressions. Bien que la forme la plus connue de harcèlement semble être celle exercée par un professeur de sexe masculin envers une étudiante, des étudiants de sexe masculin peuvent aussi être victimes de harcèlement de la part d'une

professeure ou d'une auxiliaire d'enseignement, tout comme ces dernières peuvent être harcelées par un étudiant de sexe masculin. La personne qui exerce le harcèlement peut être du même sexe que la victime, des étudiants peuvent aussi harceler des professeurs ou d'autres étudiants. Le harcèlement peut se produire une seule fois ou pendant une période prolongée. Comme il crée un milieu négatif et hostile qui peut nuire à votre rendement au travail et à votre succès universitaire, le harcèlement sous toutes ses formes doit être pris très au sérieux.

En pratique, il n'est pas toujours facile de savoir ce qui constitue du harcèlement ni ce qu'il faut faire lorsqu'il se produit. Les étudiants qui s'objectent aux plaisanteries à saveur ethnique ou aux remarques à connotation sexuelle se font parfois dire d'« en revenir ». Comme beaucoup de victimes de discrimination ou de harcèlement sexuel préfèrent ne pas rendre publiques leurs expériences, ce qui est compréhensible, les autres sont portés à penser qu'il ne s'est rien passé d'inhabituel. La confusion, la honte ou même l'ambivalence à l'égard de vos propres sentiments peuvent vous porter à croire que vous interprétez mal les signes. Mais si une relation entre un étudiant et un professeur (ou un autre étudiant) est caractérisée par des insinuations ou des provocations de nature sexuelle, si le niveau d'intimité attendu n'est pas consensuel, ou si vous croyez avoir été victime d'une forme quelconque de discrimination, demandez de l'aide. L'important, c'est que si quelqu'un vous cause des problèmes, vous n'êtes pas seul et que vous pouvez demander de l'aide. La plupart des universités offrent gratuitement des services de conseillers psychologiques. Votre directeur des études supérieures ou vos représentants étudiants peuvent vous orienter vers les responsables appropriés de l'université. Votre syndicat est un autre organisme qui pourrait vous aider. Vous avez le droit de travailler et d'apprendre dans un contexte sain et sûr.

L'équilibre entre « la vie » et les études supérieures

Que vous en soyez aux séminaires ou à la rédaction de votre thèse, le temps passé aux études supérieures sera une étape très importante, sinon la plus importante, de votre vie. Précédemment, nous avons insisté sur l'importance de ne pas laisser les autres activités empiéter sur vos recherches et sur la rédaction de votre thèse. Mais vous devrez essayer de ne pas faire de votre thèse, ou des activités universitaires, l'unique but de votre vie. La pression causée par les séminaires et l'isolement ressenti lors des recherches et de la rédaction de la thèse peuvent avoir un effet néfaste sur les émotions. Demeurez en santé : mangez bien, ne vous privez pas de sommeil, et essayez de demeurer actif en faisant du sport, du yoga, ou en fréquentant le gymnase. Prenez le temps de vous détendre avec vos amis et votre famille.

Il est particulièrement important d'avoir une vie bien équilibrée, surtout lorsque vous travaillez à votre thèse. Ce serait peut-être le bon moment de trouver ou de recommencer à pratiquer un passe-temps, ou de prendre des cours de peinture, de musique ou de langue qui n'ont rien à voir avec vos études. Faites du bénévolat et participez à des campagnes politiques. Prenez des vacances. Nombre d'étudiants considèrent la thèse comme un travail de bureau; ils travaillent « de 9 à 5 » et ne travaillent pas en soirée. Bien sûr, chacun a ses propres habitudes de travail et les étudiants ne sont pas tous disposés à suivre ce modèle. Mais tous sont capables d'organiser leur journée pour avoir du temps pour le travail et du temps pour la détente. Comme en toute chose, le secret, c'est l'équilibre. Vous serez sans doute plus heureux et vous rédigerez une meilleure thèse si vous consacrez une partie de votre temps à l'oublier.

Nombre d'étudiants diplômés se demandent quel est « le meilleur moment » pour avoir des enfants. Certains entreprennent leurs études supérieures alors qu'ils ont déjà des enfants ou d'autres obligations familiales qui empiètent sur leur temps de rédaction et d'étude. D'autres, qui sont sans enfants au début de leurs études, commencent à fonder une famille avant d'avoir terminé leur doctorat. Si vous avez des enfants, vous aurez certainement besoin de services de garde et de beaucoup de soutien de la part des membres de votre famille et de vos amis. Avoir un bébé est une activité accaparante qui pourrait être source d'isolement intellectuel; vous devrez sans doute rater certains cycles de conférences ou des événements sociaux, et vous devrez déployer des efforts supplémentaires pour conserver vos liens amicaux et intellectuels avec vos collègues des études supérieures. Lorsque vous avez des enfants, vous apprenez rapidement l'importance de bien gérer votre temps. Si votre bébé dort ou est avec la gardienne, profitez de ce « temps libre » pour rédiger un article ou travailler à votre thèse; ça ne durera pas longtemps, et vous voudrez jouir des moments avec votre enfant lorsqu'il est à la maison et qu'il est éveillé! Certains étudiants qui ont des enfants considèrent les études supérieures comme un emploi conventionnel et placent leurs enfants en garderie le jour, afin de pouvoir concentrer tout leur temps à la rédaction et à la recherche. D'autres ont recours à une gardienne d'enfants à temps partiel, ou échangent leur « temps de travail » avec leur partenaire ou leurs amis. Il n'y a pas de « moment idéal » pour avoir des enfants; vous devez trouver ce qui convient le mieux à votre situation personnelle.

En cas de crise ou de changement de circonstances

Parfois, « quelque chose » arrive dans votre vie et votre programme soigneusement préparé, pour faire une maîtrise ou pour rédiger votre thèse, est bouleversé. Vous tombez enceinte, votre partenaire obtient un emploi de rêve qui vous oblige à déménager dans une autre ville, vous connaissez des difficultés financières, une crise familiale ou de graves problèmes de santé. Si un événement imprévu survient alors que vous voudriez poursuivre vos études, n'abandonnez pas simplement. Parlez-en à votre directeur, au directeur des études supérieures, à l'association étudiante ou au représentant syndical, afin de connaître les options qui s'offrent à vous. Ceux-ci ont probablement beaucoup d'expérience avec des étudiants qui vivent des situations semblables et la plupart seront heureux d'intercéder en votre faveur.

Comme étudiant au Canada, vous avez presque certainement accès aux nombreux services de consultation et de santé offerts dans votre université ou votre ville, et vous avez le droit d'être traité sans discrimination. Si vous attendez un bébé, renseignez-vous sur les politiques de congé parental que prévoient votre université, votre contrat d'enseignement ou votre bourse du CRSH. Si vous êtes victime d'une crise de santé mentale, comme la dépression, ou de tout autre problème médical, obtenez immédiatement de l'aide! Rendez-vous au service de consultation et de santé de votre école et expliquez votre situation au directeur des études supérieures et à votre directeur de thèse. Vous n'avez pas à vous sentir gêné ni à avoir honte; la plupart des professeurs sympathiseront avec vous, certains auront peut-être eux-mêmes eu à surmonter une crise semblable dans le passé. Il se peut que vous ayez à lutter avec la bureaucratie de votre université, mais, surtout en cas de maladie ou d'invalidité, les étudiants ont des droits. Ainsi, une étudiante de l'Université Dalhousie, Connie Wawruck-Hemmett, a dû lutter pour demeurer inscrite à son programme de doctorat, après avoir subi une intervention

chirurgicale pour l'ablation de deux tumeurs au cerveau, mais elle a finalement découvert qu'elle était admissible à cinq ans de congé médical. Les professeurs peuvent vous aider à interpréter les règles de la faculté des études supérieures au sujet des « incomplets », des retraits, des accommodements et des congés médicaux, mais ils ne peuvent le faire que s'ils savent que vous avez besoin d'aide.

Même l'itinéraire le plus soigneusement tracé doit parfois être modifié. Il peut arriver que vos anciens intérêts diminuent, que les circonstances changent irrévocablement ou que vous jugiez votre programme à présent inapproprié ou insupportable. Dans ce cas, consultez quelques professeurs, le directeur des études supérieures ou le directeur de votre département pour connaître les répercussions possibles d'un changement de champ, de programme ou d'établissement. Votre progrès sera-t-il retardé, et si oui, de combien de temps et de quelle façon? Après mûre réflexion, vous pourrez décider si le fardeau supplémentaire qu'un changement si important occasionne en vaut la peine. Toutefois, il ne faut pas confondre le découragement avec l'échec ou avec une incompatibilité avec la profession d'historien. Si vous ne vous sentez pas à la hauteur, si vous avez des doutes au sujet de vous-même, si vous vous sentez un peu comme un « imposteur » qui n'attend qu'à être « démasqué » et renvoyé, sachez que vous n'êtes pas seul. Vos sentiments indiquent le besoin de nombreux autres mécanismes de soutien pour les étudiants diplômés, à chaque étape de leur carrière.

Bien qu'il soit normal d'avoir des doutes, les étudiants ne devraient pas se rendre constamment et inutilement malheureux. Si vous ne voyez pas les avantages des études supérieures en histoire l'emporter sur les difficultés, envisagez la possibilité de quitter les études supérieures, temporairement ou pour de bon. Aucune loi ne vous oblige à terminer tous les programmes que vous commencez, et le fait de décider qu'un cheminement particulier ne vous convient pas ne signifie pas que vous êtes incapable de le réussir. Dans certaines circonstances, comme lorsque certains problèmes personnels deviennent trop accablants, un congé autorisé pourrait vous aider à retourner plus tard aux études avec une détermination renouvelée. Dans d'autres, vous voudrez peut-être simplement passer à autre chose. Soyez réaliste en ce qui concerne vos options et vos aptitudes du moment, et prenez les décisions qui correspondent à vos besoins.

Chapitre 5

Le circuit des conférences

Les historiens ne passent pas tout leur temps dans les archives, les bibliothèques et les salles de microfilms. Ils communiquent aussi leurs découvertes à d'autres historiens et chercheurs, aux étudiants et au grand public. Partager les résultats de vos recherches avec d'autres peut se révéler une expérience des plus enrichissantes, surtout si votre auditoire est captivé par votre présentation, que les questions fusent de toutes parts et que des débats s'ensuivent. La forme de la présentation varie selon le lieu. La communication dont on fait lecture à une conférence universitaire, par exemple, peut se transformer en une causerie sans cérémonie mais tout aussi valable avec un groupe communautaire. La construction d'un *profil* universitaire solide nécessite que vous fassiez connaître les résultats de vos recherches à l'ensemble de la communauté universitaire. Le présent chapitre porte sur le circuit des conférences universitaires.

Idéalement, les conférences universitaires constituent le moyen de diffuser vos recherches, de faciliter l'échange intellectuel et de former de précieux réseaux professionnels et sociaux avec des collègues et des chercheurs établis. La relation entre la rédaction d'un chapitre de thèse et la présentation d'une communication dans une conférence devrait être symbiotique. Lorsque vous concevez un chapitre de thèse, vous pourriez décider que le sujet se prête bien à une communication, ou vous pourriez commencer par rédiger la communication, sachant qu'elle se transformera plus tard en chapitre de thèse. Les directeurs qui disent à leurs étudiants de terminer leur thèse avant même de présenter une communication ou de soumettre un article à une revue ne sont tout simplement plus dans le coup. La plupart des candidats sur le marché du travail ont déjà publié un article ou deux, et leur cv compte déjà plusieurs communications présentées à des conférences. Cela ne garantit pas que vous obtiendrez l'emploi, cela dit. Au Canada, on entend encore parler de cas où un étudiant qui n'a pas encore terminé sa thèse a été préféré à des candidats plus expérimentés qui comptent plusieurs publications à leur actif. Mais, ces cas sont rares et c'est justement pourquoi ils font l'objet de tant de bavardages. Ils s'expliquent par le fait que l'ensemble particulier de spécialisations du candidat plus jeune correspondait mieux à ce que recherchait le département qui l'a embauché, ou bien par ce qu'un directeur de département d'histoire a si bien décrit comme étant « le mystérieux processus qu'on appelle la politique interne du département »! De nos jours, néanmoins, le candidat retenu a habituellement terminé son doctorat, publié un ou deux articles, il a déjà enseigné et il possède de l'expérience dans le circuit des conférences.

Assister à des conférences

Vous devriez assister à des conférences, mais n'allez pas croire que vous devez en faire beaucoup. Vous ne devriez pas non plus présenter des communications rédigées à la hâte à de multiples conférences sans en aviser votre directeur; ce dernier possède la compétence voulue pour vous aider à décider si la communication est la bonne, et si le moment de la présenter et le lieu sont opportuns. Il suffit de présenter des communications à deux, trois ou quatre conférences au cours de vos études doctorales. Pour les étudiants au doctorat qui ont presque terminé leur thèse, ou pour les nouveaux docteurs, une ou deux communications par année suffit. (De plus en plus, les étudiants à la maîtrise présentent des communications sur leurs recherches de maîtrise à

l'occasion de conférences d'étudiants diplômés, ce qui peut constituer une importante occasion d'apprentissage.) Les communications présentées aux conférences devraient devenir des chapitres de thèse (ou vice-versa) ou être éventuellement publiées, surtout dans le cas des nouveaux titulaires de doctorats ou des nouveaux professeurs qui n'ont pas encore obtenu leur permanence. Évitez le piège de présenter un grand nombre de communications qui aboutiront dans un tiroir ou dans une pile de documents sur votre plancher. Rappelez-vous que vous n'êtes pas tenu de préparer une nouvelle communication pour chaque conférence. La majorité des historiens présentent des communications fondées sur leurs recherches en cours. Ce sont des *work-in-progress* qui, un jour, pourraient devenir un article savant. Il est acceptable de présenter la même communication, sous une forme modifiée, à plus d'une conférence, à mesure qu'elle évolue pour devenir un chapitre de thèse ou un article. Mais ne le faites pas plus de deux ou trois fois. Présenter des communications que l'auditoire a déjà entendues est habituellement vu d'un mauvais œil. La même chose vaut pour les communications déjà publiées. Vous ne devriez pas non plus présenter une communication trop fragmentaire ou insuffisamment étayée.

Assistez à quelques conférences avant de présenter une communication à l'une d'entre elles, et choisissez vos conférences avec soin. Assurez-vous que celles auxquelles vous assistez ont un rapport avec votre domaine d'études et offrent des occasions de réseautage avec des collègues ou des professeurs reconnus dans votre domaine. Les premières conférences peuvent être intimidantes. La plupart des historiens en ont long à raconter sur leurs premières expériences. Ils se souviendront certainement d'avoir été présentés à un historien important dans leur domaine et d'avoir été trop nerveux pour dire quoi que ce soit; ou de s'être convaincus qu'ils avaient « ruiné leur carrière » parce qu'ils s'étaient « mis les pieds dans les plats » en parlant à un professeur influent; ou tout simplement d'avoir été embarrassé par toutes ces conversations interrompues avec des gens qui semblaient plutôt intéressés à parler à quelqu'un d'autre. Franca Iacovetta se souvient de sa toute première conférence à titre d'étudiante diplômée (la conférence des cols bleus à Hamilton, en 1981) où elle a rencontré quelques-uns des historiens du travail les plus connus du Canada, à qui elle n'a pu dire un seul mot, à cause d'une laryngite! Elle était convaincue qu'ils avaient pensé qu'elle était une « idiote – ou pire encore, modeste et effacée ». Ces personnes sont finalement devenues des amis et des collègues. En tant que novice, vous êtes censé vous faire connaître des savants reconnus dans votre domaine, mais personne ne sait vraiment comment s'y prendre. Vous pourriez tout simplement aborder un professeur et de lui dire que vous aimez son travail. Informez-vous de ses projets de recherche en cours. Faites un parallèle avec vos propres intérêts de recherche, s'il y a lieu. Beaucoup d'historiens chevronnés s'intéressent aux travaux des étudiants diplômés. Rappelez-vous toutefois qu'une conférence n'est pas le meilleur endroit pour les longues conversations. L'historien que vous voulez rencontrer est extrêmement occupé; soyez bref, et ne vous en faites pas si la conversation se termine brusquement. Beaucoup tiennent à parler aux étudiants diplômés et à leurs jeunes collègues, mais ils pourraient être pressés de se rendre à un entretien d'affaires ou de rencontrer des amis et collègues qu'ils ont rarement l'occasion de voir. Ne vous laissez pas impressionner par les historiens antipathiques; ils sont nettement en minorité. Enfin, lorsque vous présentez une communication, il se peut que des historiens reconnus dans votre domaine participent à la même séance, ce qui pourrait aider à rompre la glace.

Il existe plusieurs moyens pratiques de réduire la tension. Les premières fois, allez aux conférences avec un ami, un collègue ou un groupe d'étudiants diplômés. Ainsi, vous connaîtrez déjà quelques personnes, vous pourrez discuter des communications et des séances auxquelles

vous avez assisté et vous aurez peut-être le courage de vous adresser à certains collègues de niveau supérieur. Au Québec, l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) invite les étudiants à son congrès annuel et c'est une excellente occasion de se mêler à des professeurs et à des collègues plus avancés. De plus, au Québec, où plusieurs étudiants au doctorat sont liés à des groupes de recherche affiliés à des groupes comparables dans les universités d'Europe, vous pourriez avoir l'occasion et le financement nécessaire pour présenter une communication dans une conférence conjointe à l'étranger. Cela comptera comme une conférence internationale. En ce qui concerne les grands organismes qui tiennent des réunions annuelles ou régulières, comme la Berkshire Conference of Women Historians (the Berks), la Société historique du Canada (SHC), la Social Science History Association (SSHA), l'American Historical Association (AHA) ou l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF), consultez le programme des conférences pour savoir quand ont lieu les réunions ou les événements sociaux offerts par les groupes dont vous souhaitez faire partie. Il pourrait s'agir d'un réseau des GLBT, d'un groupe de recherche sur l'incapacité, d'un comité d'histoire des femmes ou du genre, d'un groupe de recherche sur l'enfance et la jeunesse, sur les relations ouvrières ou sur l'immigration. En assistant aux événements destinés aux étudiants diplômés, vous ferez connaissance avec vos collègues et d'éventuels co-conférenciers. Si vous prenez le temps de faire au moins une ou deux activités qui n'ont rien à voir avec la conférence, comme visiter un musée, faire une promenade ou même aller au restaurant seul, vous arriverez à dissiper la tension et à rendre votre expérience plus agréable. Certaines personnes adorent l'interaction sociale des conférences, d'autres non. Quelle que soit votre personnalité, rappelez-vous que ce sera plus facile à mesure que vous vous familiariserez avec le rituel des conférences. Et les habitués devraient en tenir compte lorsqu'ils rencontrent des novices à des conférences.

Comment participer à des conférences

Les séances comprennent habituellement deux ou trois conférenciers, un président et un commentateur appelé à faire le lien entre les communications et à offrir des commentaires constructifs sur chaque présentation. Habituellement, on demande aux présentateurs de soumettre leur document par écrit au commentateur environ un mois à l'avance. À la conférence, on leur accorde de 10 à 30 minutes pour présenter un résumé de leur communication. Les conférences sont aussi l'occasion de tables rondes sur un sujet ou une controverse. En général, ces activités regroupent un plus grand nombre de participants et chacun s'exprime brièvement sur la question, plutôt que de présenter une communication en bonne et due forme. Quel que soit le format, assurez-vous de suivre les directives et de respecter les délais.

Il n'y a pas de truc pour participer à une conférence, même si beaucoup d'étudiants diplômés croient le contraire. Une collègue se souvient d'avoir passé ses premières années d'études doctorales à se demander quand elle recevrait une « invitation » à présenter une communication! Les historiens parlent souvent d'avoir été « invités » à une conférence, surtout lorsqu'ils demandent des fonds. Les lettres qu'on nous envoie pour nous annoncer que notre proposition de communication a été acceptée ont souvent l'aspect d'une invitation. Mais à vrai dire, très peu de gens sont effectivement invités à présenter une communication; c'est un honneur habituellement réservé aux historiens chevronnés dont le travail a eu un impact considérable sur la profession. Pour la plupart des historiens, reconnus ou non, participer à des conférences suppose qu'ils se tiennent au courant du circuit (au moyen de revues, d'Internet, du courrier à

caractère professionnel et du bouche à oreille), qu'ils répondent aux appels à communications et qu'ils organisent des séances intéressantes qui plairont au comité de programme.

Lorsque vous songez à assister à une conférence, rappelez-vous qu'il n'y a pas que les conférences sur l'histoire et celles de la SHC; recherchez des conférences thématiques et multidisciplinaires dans votre champ d'études. En outre, chaque conférence a une dimension qui lui est propre. Les grandes conférences ont leurs propres attraits, mais une conférence régionale de plus petite envergure ou un colloque sur un sujet particulier qui rassemble des spécialistes de plusieurs disciplines peut se révéler plus enrichissant tant sur le plan professionnel que personnel. N'oubliez pas non plus les conférences qui se déroulent hors du Canada, comme celles de la Social Science History Association et de la European Social Science History Conference, car elles vous permettront de faire des contacts internationaux. Dans nombre de conférences, on offre du financement aux étudiants diplômés, sous forme de réduction des droits d'inscription ou sous forme de subventions de voyage. Votre département ou votre université peut aussi offrir des fonds pour aider à payer les frais d'inscription, de voyage ou de logement. Dans les deux cas, ces fonds pourraient n'être offerts qu'aux conférenciers qui présentent une communication. En outre, il se peut que vous deviez présenter une demande plusieurs mois d'avance.

Ces dernières années, les conférences pour les étudiants diplômés ont proliféré. Elles les aident à surmonter la nervosité de la première communication, leur procurent de l'expérience dans l'organisation d'une conférence universitaire et leur permettent de rencontrer d'autres étudiants dans leur champ. Dans ces colloques de format plus restreint, il sera sans doute plus facile de faire la connaissance du conférencier invité, qui est habituellement un historien chevronné. Il faut toutefois reconnaître que les conférences pour étudiants diplômés n'ont pas la même valeur que les conférences professionnelles et offrent un potentiel plutôt restreint, dans l'élaboration d'un cv. On veillera donc à rechercher un certain équilibre. Ne vous attardez pas trop à organiser et à assister à des conférences d'étudiants diplômés, année après année, au point de négliger votre thèse. Il importe que vous assistiez, plus tôt que tard, aux conférences professionnelles plus prestigieuses, là où vous pourrez rencontrer des chercheurs plus chevronnés, présenter des communications avec eux et obtenir des commentaires de leur part et, en même temps, faire connaître vos travaux à un auditoire plus large.

La plupart des conférences sont annoncées sous forme d'appels à communications invitant les participants éventuels à soumettre leurs propositions avant une certaine date. On trouve ces avis dans les bulletins ou sites Internet des associations; la plupart sont diffusés par l'entremise de serveurs de liste. La SHC, par exemple, affiche ses appels à communications sur le site H-Canada, un serveur H-Net à l'intention des canadianistes. Pour certaines conférences, vos chances de présenter une communication seront meilleures si vous proposez une séance complète. D'autres, comme le congrès annuel de l'IHAF, acceptent régulièrement les communications provenant d'étudiants diplômés. Lisez l'appel à communications et suivez attentivement les directives.

Le comité du programme d'une conférence cherche généralement à élaborer un programme équilibré sur les plans géographique, chronologique et thématique, dont les participants sont répartis à la fois entre personnes de sexe masculin et féminin qui ont atteint diverses étapes de leur carrière. Bien sûr, un colloque ayant un thème plus précis aura moins de participants. Pour parvenir à l'équilibre, le comité accepte des propositions provenant d'une

grande variété de candidats. Certains comités préfèrent choisir eux-mêmes les commentateurs; d'autres sont ouverts aux suggestions. La plupart des conférences, y compris les réunions annuelles et régulières de grands organismes, ont certains thèmes préétablis qui guideront le comité dans ses choix, même si les communications hors thème seront quand même acceptées.

Lorsque vous organisez une séance, assurez-vous qu'il existe un lien clair entre les communications et veillez à ce que celles-ci fassent ressortir un problème historique significatif. Évitez les séances trop étroites : seul un groupe restreint de spécialistes acceptera d'entendre deux communications sur le même sujet. Pensez en termes plus généraux et comparatifs. Servez-vous de votre séance pour regrouper deux ou trois communications qui traitent du même thème mais en considérant des périodes, des groupes ou des méthodes différentes. Pour certaines conférences, comme les « Berks », vous devrez penser en termes internationaux. Les canadienistes auront intérêt à savoir qu'une session entièrement canadienne, lors d'une conférence internationale, attire rarement les foules. Pour voir des exemples de la façon dont des collègues ont organisé des séances internationales, consultez les programmes de conférences passées qui vous intéressent. Vous aurez ainsi une bonne idée des sujets de recherche en cours et des nouveaux domaines d'études.

Participants

Pour choisir les participants, c'est-à-dire les conférenciers, le président et le commentateur, il faut tenir compte de certains critères. Efforcez-vous d'équilibrer le groupe en termes de sexe, de rang, de région (pour le sujet comme le lieu de résidence du présentateur), de « race », d'origine ethnique et de genre d'établissement. Autrement dit, personne ne veut entendre deux communications sur Toronto présentées par deux grandes amies de la même université de Toronto : pas même leurs autres collègues de Toronto! La SHC décourage maintenant les séances composées uniquement d'étudiants diplômés ou celles qui ne sont pas assez représentatives de la profession. Si les conférenciers sont des collègues débutants, le commentateur, à tout le moins, mais probablement aussi le président, devraient être de réputation établie. Votre panel aura ainsi plus de chances d'être accepté par les organisateurs de la conférence. Certains programmes comportent d'autres règles. Par exemple, l'American Historical Association limite la participation aux deux ans, afin de donner à tous ses membres la chance de participer. Les candidats sur le marché du travail dans les universités américaines devraient retenir ceci : il importe de participer au congrès de l'AHA pendant qu'ils sont sur le marché du travail, mais ils devront peut-être travailler plus fort afin de satisfaire aux divers critères de l'organisme concernant la nature « équilibrée » de leur proposition de séance.

Dans l'organisation d'une séance, vous aurez sans doute à communiquer avec des collègues ou des professeurs que vous ne connaissez pas personnellement. Cela peut être intimidant, surtout pour des étudiants diplômés qui invitent des historiens chevronnés de l'extérieur à participer. Rappelez-vous que c'est ainsi que fonctionne notre milieu professionnel et que vous n'avez pas besoin d'être expert en réseautage ni d'être sociable pour participer. Personne ne sera surpris d'être invité à participer à une proposition de séance, et la plupart des gens, même les vedettes, seront flattés de l'invitation. Évitez de faire votre invitation à la dernière minute. Les professeurs sont des gens occupés et il faut les avertir à l'avance. En outre, ils sont occupés précisément parce qu'ils jouent un rôle actif dans la profession, et ce, à divers niveaux.

Alors, n'hésitez pas à faire vos demandes. Faites-leur parvenir un courriel avec tous les détails nécessaires. S'ils ne peuvent ou ne veulent pas participer, ils vous proposeront sans doute des remplaçants.

Présentation de la proposition de séance

Présentez une proposition complète et bien structurée. Inévitablement, l'appel à communications arrivera « au mauvais moment », alors que vous êtes occupé à respecter d'autres engagements. Néanmoins, vous devez prendre le temps nécessaire afin de préparer une proposition attrayante. En général, une proposition de séance comprend un court résumé de chaque communication proposée (habituellement un paragraphe), le cv d'une page de chaque participant (y compris le président et le commentateur), et une brève explication du but et de l'importance de la séance. Elle comportera habituellement aussi une description du panel tel qu'elle figurera au programme, avec les titres de la séance et des communications, le rang de chaque participant et son université d'attache. L'un des membres du groupe d'experts agit habituellement comme coordonnateur : il rassemble les documents de chaque participant et les soumet aux organisateurs de la conférence, bien avant la date limite. La plupart des appels à communications demandent que les textes soient soumis par voie électronique (soit par courriel ou au moyen d'un formulaire en ligne).

Le comité de programme de la conférence fait le suivi et transmet les propositions de communication à chacun des membres du comité ou à certains membres désignés. Les évaluateurs doivent prendre des décisions difficiles sur ce qu'il faut accepter et refuser. Il leur faut parfois trouver un créneau pour certaines communications, ce qui les amène à réorganiser votre proposition de séance afin de caser une communication « flottante ». Ne considérez pas le rejet de votre communication ou de votre séance comme un refus personnel ou professionnel. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une proposition ne figure pas au programme définitif. Votre séance ne portait peut-être pas sur l'un des thèmes officiels. Ou bien votre sujet était exceptionnellement populaire auprès du comité de programme, mais une proposition semblable l'a emporté sur la vôtre. Votre séance n'offrait peut-être pas un échantillon représentatif de communications et de participants. Si votre proposition est rejetée et que vous êtes convaincu qu'elle est valable, songez à la proposer de nouveau l'année suivante, ou à la soumettre à une autre conférence. De toute façon, préparez-vous à attendre plusieurs mois après la date limite pour recevoir l'avis définitif d'acceptation ou de refus, bien que, en cas d'acceptation provisoire, vous recevrez probablement une réponse plus tôt.

Présentation d'une communication à une conférence

Une fois que vous avez accepté de participer à une conférence, efforcez-vous de respecter votre engagement. Vous ne voudriez pas avoir la réputation d'être une personne qui annule à la dernière minute. Si toutefois certaines circonstances vous empêchent d'être présent, avertissez à l'avance les autres membres du panel et les organisateurs de la conférence.

Donnez-vous assez de temps pour rédiger le meilleur texte possible et pour répéter. En général, on vous dira exactement combien de temps devra durer votre présentation; planifiez donc en conséquence. Vous pouvez compter qu'il vous faudra environ deux minutes pour lire une

page d'environ 250 mots; assurez-vous donc que votre exposé ne dépasse pas le temps alloué. La personne qui préside la séance doit interrompre la présentation une fois que le délai accordé est écoulé. Vous ne voudriez pas qu'on vous invite à vous rasseoir juste avant d'avoir atteint le point culminant de votre exposé. Vous ne voudriez pas non plus vous dépêcher pour finir un exposé que vous savez trop long : vous perdrez l'attention de votre auditoire.

Il peut exister une différence entre votre communication écrite et sa présentation orale. La première devrait être rédigée dans un style soigné et savant, avec notes en bas de page et citations complètes. Dans certains cas, la version écrite est plus longue que la présentation orale, tandis que dans d'autres cas, elles sont pratiquement identiques. La longueur dépend en grande partie des conventions en vigueur dans votre domaine et des exigences fixées par le comité du programme. Certaines conférences exigeront une communication d'environ dix pages. Dans ce cas, la version écrite et la version orale seront les mêmes, bien que la version écrite comportera toutes les références habituelles (notes, bibliographie, etc.). Si la version écrite est considérablement plus longue, assurez-vous, en rédigeant le résumé oral que vous présenterez, de bien faire ressortir les grandes lignes. Les communications écrites soumises à la SHC ont tendance à compter de 25 à 35 pages, soit la longueur de la majorité des articles de revues, et ce, parce qu'elles sont appelées à être publiées dans la revue de l'organisme, la *Revue de la Société historique du Canada*. Mais essayez d'éviter l'erreur d'envoyer un texte de 35 pages à un commentateur qui en attend 10 ou 12.

Si votre séance comprend un président et un commentateur, soumettez-leur à l'avance une version écrite de votre communication. Si vous ne pouvez pas respecter le délai stipulé, prenez d'autres dispositions convenables. Personne n'a envie d'entendre un commentateur contrarié se plaindre du retard de votre document, ou ne pas en tenir compte du tout. Le style, la souplesse et le degré de préparation varient d'un commentateur à l'autre. Certains veulent avoir du temps pour raffiner leur critique, d'autres sont plus souples en ce qui concerne les échéances, sans pour autant que leur commentaire soit désinvolte. Vous voulez des commentaires constructifs et un échange intellectuel; alors faites de votre mieux pour qu'il en soit ainsi. Par contre, ne soyez pas vexé si votre commentateur se révèle trop sévère. La plupart des commentateurs offrent une critique bien équilibrée des communications et ceux qui sont excessivement sévères ou injustes font tort à leur propre réputation. Si cela se produit, ne réagissez pas négativement ou en vous excusant, mais, de grâce, défendez avec vigueur vos recherches. La même chose s'applique en répondant aux questions de l'auditoire. Acceptez que l'on critique votre travail, tout en faisant ressortir vos contributions positives.

L'exposé oral doit être préparé en tenant compte de l'auditoire. N'oubliez pas : vous avez très peu de temps pour convaincre celui-ci que vous accomplissez un travail intéressant et important; insistez donc sur les points saillants. Prenez le temps de peaufiner votre communication afin qu'elle résume avec efficacité certains des principaux arguments et qu'elle offre des exemples intéressants. Utilisez une prose plus simple que celle que vous utiliseriez dans un document que vous comptez faire publier; votre pensée sera plus facile à suivre si vos phrases sont relativement courtes et comportent peu de propositions subordonnées. Évitez d'en dire trop : n'incluez pas trop de détails, de statistiques ou de précautions. C'est particulièrement important si vous utilisez PowerPoint, car ce programme prend plus de temps. Ne laissez pas la technologie dominer votre exposé. Trop d'images et trop de diapositives à lire peuvent être des sources de distraction, comme peut l'être une panne d'ordinateur ou de projecteur. Arrivez tôt à votre

séance, au cas où vous auriez à régler un problème technique, et envisagez d'apporter un rétroprojecteur comme appareil de secours, si des images sont essentielles à votre exposé. Il est parfaitement acceptable d'affirmer que l'exposé sous forme imprimée traite de la question de façon plus approfondie et d'aiguiser l'appétit de votre auditoire en mettant l'accent sur les parties les plus spectaculaires ou les arguments les plus provocants de votre communication. Bien sûr, vous aurez l'impression d'avoir réduit votre travail à moins que l'essentiel. Nous finissons tous par attacher beaucoup d'importance à nos recherches (sans parler des expressions et des procédés narratifs que nous utilisons!), mais vous devez être clair et succinct.

Même si peu de gens l'admettent, la communication présentée lors d'une conférence (à l'instar de l'exposé magistral) est également un spectacle. La qualité de votre travail est ce qui compte le plus, mais l'auditoire évaluera aussi votre façon de le présenter. Restez debout, si vous le pouvez, et si vous avez besoin de matériel auxiliaire (un microphone, par exemple), assurez-vous d'en faire la demande à l'avance. Les professeurs plus avancés d'un département en recrutement tentent de dépister les candidats éventuels à l'occasion des conférences. Êtes-vous capable de rédiger un exposé bien structuré et de le présenter d'une manière confiante et engageante? Les personnes qui auront été impressionnées par votre prestation voudront vous rencontrer et peut-être même vous inviter à donner un exposé dans leur département. Ne sous-estimez pas le bouche à oreille. Les gens se souviennent d'une prestation médiocre, qu'elle ait été présentée par un historien chevronné ou un novice. Les iniquités sont telles que le collègue d'expérience peut se permettre de rater son coup, à l'occasion, tandis que l'étudiant diplômé ne dispose pas de ce luxe. Ne vous rendez pas malade à cause de votre premier exposé; prenez certaines précautions (décrites ci-dessous) afin de franchir les obstacles. Et souvenez-vous du conseil que la professeure d'histoire de l'Université du Manitoba, Adele Perry, a reçu après avoir donné sa première communication : c'est fini, vous n'aurez plus jamais à présenter votre première communication, et vous serez surprise de constater combien ce sera facile, la deuxième et la troisième fois.

Vous devriez répéter votre présentation avant la conférence, et si possible, devant un auditoire assez nombreux. C'est particulièrement important dans le cas des étudiants diplômés, mais cela s'applique aussi aux professeurs débutants. Il ne faut pas présenter une communication de façon prématurée, avant d'avoir vraiment assimilé et distillé votre recherche. Ni présenter simplement l'un de vos chapitres de thèse sans fournir le contexte plus vaste. Une discussion détaillée d'un sujet trop restreint ne piquera pas l'intérêt de votre auditoire. Ne mettez pas votre directeur dans la position délicate d'avoir à convaincre les gens que votre thèse est beaucoup plus intéressante que ne le laisse supposer votre communication : la pression sera énorme pour que votre prochaine présentation soit brillante.

Lorsque vous présentez votre communication, n'oubliez pas de la « jouer ». Apprenez à projeter votre voix de façon qu'elle porte, et parlez d'une façon animée et engageante. Ne regardez pas constamment votre texte; établissez plutôt un contact visuel avec votre auditoire. Portez des vêtements qui vous permettent de vous sentir et d'avoir l'air à la fois professionnel et sûr de vous. Il n'y a pas de « costume idéal »; certains portent un complet (conservateur ou voyant), d'autres préfèrent une tenue plus décontractée. Répétez votre présentation, mais ne le faites pas à l'excès. Assurez-vous qu'elle respecte le temps accordé. Recrutez des membres de votre département pour assister à une répétition de votre présentation (et songez à faire la répétition vêtu de la tenue que vous porterez lors de la conférence). Certains départements offrent

des cycles de présentations ou de séminaires dans ce but précis. Sinon, tirez profit des séances que votre département ou votre faculté organise effectivement, et demandez qu'on vous inscrive sur la liste, afin d'avoir l'occasion de répéter votre présentation devant un auditoire exigeant mais sympathique. Renseignez-vous sur les occasions similaires dans le cadre de programmes connexes, comme les programmes d'histoire des sciences, d'études médiévales ou de relations internationales. Les conférences pour étudiants diplômés (tant en histoire que multidisciplinaires) ou les conférences de petite envergure offrent les mêmes possibilités. Dans ces contextes, laissez vos collègues vous aider à améliorer la présentation; écoutez leurs conseils et soyez prêt à faire des modifications.

Bien sûr, même ces répétitions peuvent être des situations stressantes. Les professeurs débutants peuvent trouver cette expérience particulièrement angoissante, car elle ressemble à une réédition de leur exposé lors de leur entrevue d'emploi ou d'accès à la permanence. Essayez de retenir que la meilleure critique provient souvent de collègues dont le domaine et les points de vue diffèrent des vôtres. De plus, les répétitions rendront la prestation beaucoup moins stressante, et vous voulez donner une bonne prestation. Il y a diverses raisons pour lesquelles les historiens présentent des communications : étayer leur cv, accumuler des références. Mais la raison la plus importante est, sans contredit, de partager vos idées et de recevoir des réactions à leur sujet de la part d'un auditoire savant. Rendez-vous à votre séance en affichant une telle attitude d'accommodement intellectuel. Mais, soyez aussi prêt à ce qu'il n'y ait pas d'accommodement. Il se peut que votre séance compte un mince auditoire ou qu'elle suscite peu (ou pas) de questions ou de commentaires. Ne considérez pas cela comme un affront personnel. Même en présence d'un auditoire restreint, donnez votre présentation avec brio. Entamez la conversation avec vos collègues du panel, durant la période de discussion. Vous aurez ainsi l'occasion de vous pratiquer et l'expérience se retrouvera quand même sur votre cv. Enfin, les séances plus restreintes peuvent, en fait, offrir le genre d'échange intellectuel que nous recherchons et faciliter la création de réseaux.

Pour un chercheur, il n'y a rien de plus satisfaisant que de voir son travail susciter des discussions et des échanges animés. Profitez-en lorsque cela se produit!

Chapitre 6

Publier

La publication savante est l'une des plus grandes joies de l'historien. Elle apporte une contribution importante à la compréhension qu'ont les gens du passé et du présent et aide même à transformer la nature de la discipline. Publier n'est ni un luxe ni un fardeau pour l'historien professionnel, mais plutôt une grave responsabilité. C'est l'une des mesures les plus importantes et les plus exigeantes de notre progrès en tant que chercheur universitaire. Comme il n'est pas facile d'être publié, vous devez être prêt à écrire, à écouter et à récrire.

Certaines personnes disposent de plus de temps, de ressources et d'occasions que d'autres pour terminer leurs recherches et leur rédaction, mais nous devons tous réserver du temps pour nos propres publications. Heureusement, il est tout à fait possible d'être un collègue, un enseignant et un ami responsable et d'allouer du temps pour nos travaux. Il faut cependant comprendre comment développer un profil de chercheur universitaire, et il faut de la pratique. Contrairement aux « histoires d'horreur » que l'on entend au sujet des plus importantes universités américaines qui refusent la permanence à des chercheurs pourtant hyper-productifs, les nouveaux chercheurs dans les universités canadiennes (et dans la plupart des universités américaines) n'ont besoin de publier qu'un volume raisonnable de travaux évalués par les pairs.

Beaucoup d'étudiants diplômés et de nouveaux titulaires de doctorats comprennent l'importance de la publication savante, mais ils sont perplexes quant au moment, au lieu et au nombre de publications. Trop souvent, on entend dire que certains ont « trouvé la solution » ou qu'ils sont conseillés par des directeurs qui « savent comment faire publier les recherches de leurs étudiants », alors que tous les autres sont « laissés dans le noir » ou du moins en situation défavorable. Plusieurs comprennent mal la distinction entre les articles évalués par les pairs et les autres; entre les articles et les chapitres de livres; et entre les presses universitaires et les autres maisons d'édition. Dernièrement, cette confusion s'est intensifiée en raison du virage numérique dans la publication savante.

Ne désespérez pas! Même avec tous les changements, certaines règles de base continuent de s'appliquer. N'oubliez pas que ce qui compte le plus, c'est la qualité et non la quantité. Chez les nouveaux professeurs, surtout, la qualité (pour l'embauche, la permanence et les promotions) est mesurée en fonction des publications évaluées par les pairs (en anglais, *peer-reviewed* ou *refereed*). Cela vaut autant pour les articles de revues savantes que pour les ouvrages collectifs ou les monographies. Vous devez aussi comprendre de quelle façon les revues sont classées. Nous donnons quelques conseils ci-dessous, mais nous vous invitons fortement à consulter aussi vos collègues plus expérimentés.

La publication savante traverse présentement une importante période de transition, alors qu'elle passe d'une forte dépendance envers l'imprimé (revues et livres) à la publication en ligne (revues en ligne, revues et livres électroniques) et à une utilisation accrue d'autres formes numériques (sites Internet et blogs savants); de plus, il y a une recrudescence de projets réalisés en collaboration. Le processus a été inégal et même contesté, et une certaine incertitude persiste. Mais la situation est très claire dans le cas des revues savantes qui, vu leur importance en milieu universitaire, ont reçu la plus grande attention. Aujourd'hui, la majorité des « revues en ligne »

sont des publications évaluées par les pairs qui à l'origine étaient imprimées et qui ont migré, en tout ou en partie, vers le format électronique. Dans la plupart des cas, les éditeurs, les rédacteurs, le personnel, le comité de rédaction, le processus d'évaluation par les pairs et même la mise en page sont demeurés identiques. Il n'y a aucune différence objective entre les revues électroniques et imprimées hormis le support employé. Les articles soumis à ces revues en ligne seront évalués par les pairs (des experts ou des spécialistes du domaine) et seront, par le fait même, assujettis aux mêmes normes universitaires rigoureuses que les articles présentés dans les revues savantes. Dans nombre de revues établies publiées sur papier, votre article paraîtra à la fois sous forme imprimée et sous forme électronique. C'est présentement le cas de l'*American Historical Review (AHR)*, de la *Canadian Historical Review (CHR)*, de *Left History*, de la *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)* et de plusieurs autres revues. Quelques revues font paraître certains numéros sous forme imprimée et d'autres sous forme électronique. Pour des renseignements à jour sur les revues qui vous intéressent, visitez leur site Internet ou communiquez avec la rédaction.

Étant donné la valeur énorme accordée aux travaux évalués par les pairs en milieu universitaire, les étudiants diplômés, les nouveaux docteurs et les jeunes professeurs qui élaborent leur profil de chercheur professionnel devraient se fixer comme objectif de publier au moins certains de leurs travaux dans une revue évaluée par les pairs, électronique ou imprimée. En général, on devrait suivre le conseil du codirecteur de *Left History* et candidat au doctorat à l'Université York, Jason Ellis, pour qui « préparer un article en vue de sa publication est une entreprise considérable. Servez-vous de votre jugement et posez-vous la question, à propos de toute revue, électronique ou imprimée : s'agit-il d'une revue à laquelle il vaut la peine de contribuer, étant donné le temps et l'effort nécessaires? »

Vous devriez aussi vous renseigner sur la réputation de la revue. Il y a tout un monde de différence dans la façon dont votre université évaluera les publications évaluées par les pairs et celles qui ne le sont pas, mais les revues évaluées par les pairs diffèrent aussi entre elles, en statut et en prestige. Les revues ont tendance à être classées en deux catégories : les revues générales et les revues plus spécialisées. Par exemple, la *CHR* est une revue historique canadienne de haut calibre qui publie un vaste éventail de travaux en histoire du Canada, et l'*AHR* est une revue historique internationale de haut calibre. Au nombre des revues plus spécialisées de rang supérieur, il y a, pour le Canada, la *Revue d'histoire de l'Amérique française* ou *BC Studies*, et sur le plan international, le *Journal of Women's History*. Le système de classement fonctionne de façon à la fois officielle et officieuse. Dans certaines universités, les départements établissent un classement officiel des revues dans leur domaine. Mais en règle générale, il s'agit plutôt d'un classement tacite, bien que tous ne soient pas d'accord sur l'ordre précis.

L'accent que met le milieu universitaire sur la publication évaluée par les pairs et sur classement des revues peut être frustrant, surtout pour les chercheurs qui évoluent dans des domaines plus nouveaux – où les nouvelles revues spécialisées reflètent d'importantes tendances mais n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves. Nous ne disons pas que vous ne devriez jamais publier dans ces nouvelles revues, mais vous devez comprendre comment votre université et la profession évalueront votre production savante et prendre une décision éclairée. Nombre d'historiens féministes et de gauche, par exemple, publient simultanément dans des revues savantes et des revues plus « militantes ». Vous pouvez jouer un rôle important dans l'élaboration du mandat d'une revue nouvelle. Pourtant, en début de carrière, la façon la plus efficace de

construire un profil de chercheur consiste à publier quelques articles dans des revues bien établies et de haut calibre. Il existe aussi d'autres possibilités valables, en particulier la publication d'un article dans un ouvrage collectif évalué par les pairs. Nous donnons ci-après un aperçu des différents moyens et des différentes formes de publication savante.

L'étudiant diplômé et la publication

À un moment donné, vous voudrez publier une partie des résultats de votre thèse. Ou encore, votre directeur de thèse ou un autre professeur vous encouragera à transformer votre excellent mémoire de maîtrise ou un travail de session remarquable en un article pour une revue savante ou un ouvrage collectif évalué par les pairs. Il se pourrait aussi que vous preniez connaissance d'un appel à contributions pour un volume en préparation ou pour une revue qui planifie un numéro spécial sur un thème qui correspond à votre domaine de recherche. Pour certains étudiants à la maîtrise ou au début de leur doctorat, la première occasion de publier est survenue en raison de leur poste d'auxiliaire de recherche pour un professeur, lorsque ce dernier leur a offert de publier un article en collaboration. Dans ce cas, l'étudiant peut apprendre une foule de choses tout en profitant du soutien et des conseils d'un réviseur d'expérience. Publier aidera certes à rehausser votre cv et votre réputation, mais n'oubliez pas que c'est votre professeur qui sera considéré comme l'auteur principal. (La même chose vaut pour un livre publié en collaboration par un directeur et un étudiant diplômé.) Mais, comme le fait remarquer Caroline Durand, étudiante au doctorat à l'Université McGill, l'expérience peut être très formatrice et enrichissante. Elle a ainsi fait paraître son premier article en collaboration, alors qu'elle préparait sa maîtrise en histoire à l'Université de Montréal. Au Québec comme partout au Canada, vous pourriez être invité à publier en collaboration avec un ou plusieurs membres du groupe de recherche auquel vous êtes rattaché.

La décision de publier ne doit pas être prise à la légère. Consultez votre directeur, mais aussi les autres professeurs qui connaissent vos travaux, qui publient régulièrement ou dont les étudiants ont déjà publié. Renseignez-vous au sujet des ateliers pertinents, des cycles de conférences dans votre propre département et les départements connexes, et des colloques. Attendez-vous à recevoir des conseils divergents. Certains professeurs habitués à publier peuvent pousser leurs étudiants à le faire rapidement, même si ceux-ci ne se sentent pas prêts. D'autres directeurs diront à leurs étudiants de ne pas se laisser « distraire » et de ne publier qu'après avoir soutenu leur thèse. Nous ne sommes pas d'accord avec ce dernier conseil. La publication d'un ou deux articles pendant que vous rédigez votre thèse est une façon de vous faire connaître de l'ensemble de la profession.

Toutefois, en tant qu'étudiant diplômé, vous ne devriez pas publier trop. C'est la qualité et non la quantité qui compte. N'oubliez pas que votre priorité absolue, comme candidat au doctorat, est de terminer votre thèse. La publication d'un ou deux articles évalués par les pairs (émanant par exemple d'une communication basée sur vos recherches pour la thèse), en plus d'une bonne thèse éventuellement publiable sous forme de livre, vous permettra de manifester votre potentiel d'excellence comme chercheur scientifique, élément essentiel pour la plupart, sinon la totalité, des emplois menant à la permanence.

Publiez votre meilleur travail, pour vous faire connaître et convaincre la communauté des

chercheurs que vous faites une contribution intellectuelle sérieuse à votre domaine d'études. N'allez pas publier de façon prématurée; des articles médiocres n'aideront pas votre carrière. C'est particulièrement vrai pour les champs restreints, comme l'histoire de l'Amérique latine au Canada, et pour la profession canadienne, qui forme une collectivité relativement compacte. Suivez les mêmes étapes que pour une communication : présentez une version orale de votre texte à votre département, soumettez des ébauches à vos professeurs et collègues étudiants, mettez à l'essai une première version lors d'une conférence d'étudiants diplômés, en écoutant attentivement chaque fois les commentaires offerts. Soyez prêt à réviser votre travail.

Nous déconseillons de simplement soumettre un article sans avoir reçu de commentaires (ou même une simple révision) de votre directeur, d'autres professeurs bien placés ou de vos collègues. Même si votre professeur affirme que votre mémoire de maîtrise ou votre travail de session est si excellent que vous « devriez le soumettre », ne le faites pas sans avoir procédé à une relecture serrée. Même le meilleur exposé d'un doctorant avancé aura besoin de modifications avant d'être prêt pour l'évaluation par les pairs. Certains professeurs pourraient encourager leurs étudiants à soumettre leur article assez tôt dans le processus de révision, sous prétexte qu'ils pourront profiter des commentaires de l'évaluateur pour améliorer leur texte. Vous devez, certes, toujours utiliser les commentaires précieux offerts par les autres. Procéder de cette façon entraîne toutefois le risque, surtout pour les débutants, de voir son article fortement critiqué ou même rejeté, ce qui peut être démoralisant. Il est beaucoup plus facile « d'utiliser » le processus d'évaluation de cette façon lorsqu'on est un universitaire bien établi qui a déjà beaucoup publié.

Publier dans une revue savante ou un ouvrage collectif

Vous devriez viser la publication d'un article ou deux dans une revue savante évaluée par les pairs. Sachez quelles revues sont considérées comme les meilleures et les plus prestigieuses dans votre domaine. Informez-vous de la réputation de revues plus spécialisées ou régionales et sachez dans quelles revues multidisciplinaires les historiens publient. Nous vous recommandons de songer sérieusement, dès le début, à soumettre vos articles à des revues savantes de grande renommée ayant de nombreux abonnés, car c'est le moyen le plus rapide de vous faire connaître d'un vaste auditoire universitaire. Toutefois, certains préféreront (ou on le leur conseillera) commencer par des revues de réputation plus modeste ou plus spécialisées : c'est tout à fait valable. Vous devrez quand même viser à produire votre meilleur travail. Mais n'évitez pas les « grandes » revues trop longtemps.

On vous invitera peut-être à écrire un chapitre pour un ouvrage collectif dans votre domaine. D'autres pourraient répondre à un appel à communications du site H-Net invitant les chercheurs intéressés à soumettre un court cv et un résumé de leur contribution éventuelle à un ouvrage collectif. Comme les éditeurs de ces publications savantes sont habituellement de réputation établie, vous devriez être flatté et envisager sérieusement d'accepter l'invitation. Dans ce cas, votre article pourrait être appelé « chapitre de livre », mais il s'agit bien d'un article indépendant, similaire à un article de revue savante. Le processus d'évaluation et de révision ressemble beaucoup à celui des articles de revues.

Vous devriez aussi apprendre à présenter votre travail dans différents styles afin de

pouvoir l'adapter à divers auditoires. Un texte rédigé pour la revue canadienne *The Beaver*, lue par de nombreux passionnés d'histoire qui sont cultivés mais qui n'évoluent pas dans le milieu universitaire, différera d'un article soumis à la *Canadian Historical Review* ou à l'*American Historical Review*. Dans ce dernier cas, vous communiquerez avec vos collègues dans un langage plus spécialisé et suivant certaines règles d'interprétation et d'argumentation. Une dissertation théorique ou un compte rendu élaboré (*review essay*) diffère d'un article destiné à démontrer la valeur d'une méthode de recherche particulière ou à diffuser vos résultats empiriques. Lors de la rédaction d'un article savant, vous devriez aspirer à produire un texte cohérent qui situe votre travail par rapport aux connaissances actuelles et fait ressortir votre aptitude à produire une recherche originale et une interprétation pénétrante. Veillez à ne pas déformer le travail d'autres historiens, surtout si vous le critiquez, et évitez d'inventer des « hommes de paille ». Lorsque vous tirez des conclusions de votre étude de cas, faites-le de la façon la plus générale possible, mais n'essayez pas de traiter trop de points dans un article de 25 à 30 pages. Les articles rédigés pour un public plus général doivent aussi reposer sur des recherches soignées, être écrits dans une prose limpide (pas trop de jargon) et avoir une large portée intellectuelle.

Évaluation et révision

La plupart du temps, notamment dans le cas des revues savantes et des ouvrages collectifs évalués par les pairs et publiés par des presses universitaires, votre article sera soumis à un processus confidentiel d'évaluation par des spécialistes reconnus dans le domaine. Habituellement, l'identité de l'évaluateur n'est pas connue de l'auteur, mais le nom de l'auteur peut parfois être révélé à l'évaluateur. On maintient la confidentialité pour encourager une évaluation honnête mais juste et pour maintenir des normes rigoureuses. Chaque évaluateur anonyme (leur nombre peut varier) formule ses commentaires et recommande ou non la publication de l'article. Ensuite, le directeur de la revue ou son équivalent a) rejette votre article; b) vous demande d'y apporter de nombreuses modifications et de le soumettre de nouveau pour évaluation; ou c) l'accepte aux fins de publication, une fois que certains remaniements auront été apportés. La plupart des articles acceptés pour publication nécessitent des modifications (mineures ou majeures), et un réviseur (appelé en anglais *assessor*, *reviewer* ou *reader*) vous fera des suggestions. Servez-vous de celles-ci pour améliorer votre article, même si vous n'êtes pas d'accord avec elles. Parfois, les évaluateurs donnent des conseils contradictoires. Examinez-les attentivement, en prenant particulièrement au sérieux la lettre du directeur de la revue, mais n'hésitez pas à défendre votre travail. Encore une fois, apprenez à faire face au refus. Ne vous sentez pas visé personnellement par la critique et ne la laissez pas devenir une mesure de votre valeur personnelle. Si votre premier article est rejeté d'emblée, rien ne vous empêche de le remanier et de le soumettre de nouveau à la même revue ou à une autre.

Vous devez apprendre à vous endurcir face à la critique. Les historiens professionnels passent une grande partie de leur carrière à commenter le travail de leurs collègues ou à recevoir des commentaires de leur part. Votre première expérience du processus d'évaluation – c'est-à-dire la lecture des évaluations d'experts qui ont décortiqué votre article et ont décidé s'il était digne de publication dans sa forme actuelle ou modifiée – sera difficile et même perturbante. Après tout, vous êtes un étudiant au doctorat intelligent et habitué à de bons résultats. Ne vous mettez pas sur la défensive : examinez attentivement la critique, même si vous n'êtes pas d'accord. Votre directeur vous aidera à interpréter les rapports des évaluateurs et à mesurer la

nature et l'étendue des modifications exigées. Vous apprendrez aussi à faire face au refus; rares sont ceux d'entre nous qui n'ont pas dû modifier profondément un article.

Être publié représente un accomplissement important. Vous travaillerez probablement davantage à ces quelques premières publications qu'à toute autre chose plus tard dans votre carrière. Par conséquent, lorsque votre article verra le jour, prenez le temps d'en être très fier.

Publier un compte rendu critique

La rédaction de comptes rendus critiques, ou d'essais-comptes rendus portant sur plusieurs ouvrages (*review essays*), fait partie de la vie universitaire. Certains historiens rédigent régulièrement des comptes rendus, d'autres ne le font qu'à l'occasion. La publication de quelques recensions pénétrantes aidera certainement à étoffer le profil de l'étudiant diplômé et du nouveau titulaire de doctorat. Rappelez-vous toutefois que les comptes rendus de livres ne sont pas considérés comme des publications savantes importantes.

Là encore, le processus est entouré de mystère. Beaucoup d'étudiants diplômés supposent qu'ils doivent attendre qu'on leur demande de faire la critique d'un livre, ou que seuls les historiens éminents sont invités à le faire. Ce n'est pas tout à fait vrai, bien que certaines revues favorisent effectivement les historiens dont la réputation est établie. Il se peut que votre directeur ou un autre professeur recommande votre nom. Mais vous pouvez aussi vous faire connaître des responsables des comptes rendus dans les revues. Aux États-Unis, vous pouvez vous inscrire auprès du *Journal of American History* et de l'*American Historical Review*. Les revues canadiennes, comme la *Canadian Historical Review* et la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, tiennent aussi à jour une liste d'auteurs de comptes rendus. Écrivez aux revues, soumettez un cv et demandez que l'on pense à vous. Vous pouvez vous proposer pour faire la critique d'un ouvrage qui vient de paraître dans votre domaine. Ne recensez pas les livres écrits par des amis, par votre directeur ou par d'autres personnes ayant participé à votre formation. Dans les autres cas, le fait de connaître personnellement un auteur ne devrait pas vous retenir, à moins que vous vous sentiez incapable de rédiger une analyse soignée et juste; personne n'est intéressé à vous voir louer ou torpiller indûment un ouvrage.

La plupart des recensions comportent un bref résumé, des commentaires positifs et quelques interrogations, mais c'est à vous de décider comment équilibrer ces éléments. Un compte rendu ne devrait pas être une attaque virulente dirigée contre le travail d'un autre historien, même si vous êtes profondément en désaccord avec lui. Évitez les critiques empreintes de nombrilisme. Formulez vos critiques et vos divergences intellectuelles ou politiques de manière énergique, mais faites-le de manière constructive. Les historiens débutants qui dénigrent un ouvrage savant au lieu de se livrer à une analyse critique n'impressionnent pas tellement leurs collègues plus expérimentés. Certains lecteurs trouvent amusantes les critiques acerbes rédigées par des historiens jeunes ou vieux, mais la plupart les jugent choquantes, même lorsqu'ils sont d'accord avec le point de vue général. La plupart d'entre nous avons peu de respect pour les historiens dont les écrits s'en prennent gratuitement aux travaux des autres ou qui en donnent une version déformée.

Publier un livre

Règle générale, les historiens (y compris ceux qui vous embaucheront et qui vous accorderont une promotion) considèrent la monographie savante réalisée sans collaboration comme la contribution la plus importante à la profession. Toutes les disciplines ne partagent pas cette opinion. Dans les disciplines des sciences pures et des sciences sociales, par exemple, il est normal de publier surtout des articles. Si vous êtes un historien travaillant dans un département de sciences sociales ou pluridisciplinaire, vous devriez vous renseigner pour connaître les normes d'excellence que vous êtes appelé à respecter afin d'obtenir la permanence. Le département de sociologie ou de criminologie qui vous a embauché pourrait bien vous recommander d'accorder la priorité à des articles évalués par les pairs plutôt qu'à un livre. Mais la plupart des historiens et des départements d'histoire attachent davantage d'importance à une bonne monographie. Cela ne veut pas dire qu'un jeune historien qui sollicite un poste doit être en possession d'un contrat d'édition, bien qu'il serait bon de faire remarquer au comité que votre thèse constitue un bon départ et de faire part de votre stratégie concernant les remaniements. C'est une façon d'afficher vos aptitudes pour l'excellence dans la recherche et la publication.

Le professeur débutant qui cherche à obtenir la permanence, par contre, doit être conscient que le livre constitue le seul moyen efficace d'obtenir une promotion et un poste permanent, surtout dans les universités axées sur la recherche. Certains départements se contenteront d'un manuscrit qui n'a pas encore été soumis à un éditeur. D'autres accepteront un manuscrit révisé qui a franchi l'étape du processus d'évaluation par les pairs et qui a été accepté aux fins de publication. Un historien qui n'a pas publié de livre peut obtenir la permanence, mais ce sera plus difficile et beaucoup plus angoissant. Il pourrait être obligé de démontrer qu'il est un enseignant « exceptionnel » répondant aux normes « d'excellence » les plus élevées, tâche assez difficile, en partie parce que beaucoup de bons enseignants reçoivent d'« excellentes » évaluations de la part de leurs étudiants. Certaines universités accordent une évaluation d'excellence dans l'enseignement seulement à ceux qui ont publié une œuvre pédagogique. Autrefois, la création de cours interactifs sur ordinateur ou de sites Internet aurait suffi, mais ce n'est plus le cas.

Tout cela signifie que vous devez écrire votre livre. Mais ne vous rendez pas malade d'inquiétude. De nombreux historiens dans les universités canadiennes n'obtiennent pas la permanence avant leur cinquième année; ils sont préalablement l'objet d'un processus d'évaluation, habituellement durant la troisième année, qui leur indique s'ils sont sur la bonne voie pour la permanence. Si les résultats sont excellents, ils pourraient l'obtenir l'année suivante (c'est-à-dire la quatrième année). Nous estimons qu'un objectif raisonnable serait de commencer la rédaction sérieuse d'une monographie un an ou deux après avoir été embauché, de sorte qu'une fois arrivé le moment de l'évaluation au bout de trois ans, vous puissiez afficher des progrès concrets. Alors, après avoir soumis et publié quelques articles, accordez votre attention à la publication d'un livre de préférence à tout autre engagement professionnel. Ne vous y soustrayez pas en participant avec des collègues à des projets collectifs qui semblent offrir davantage de plaisir intellectuel. Ne laissez pas non plus l'enseignement ou les tâches administratives accaparer votre vie professionnelle au point où il ne vous reste plus de temps pour « le livre ». Il est parfaitement acceptable de dire « non » à d'autres activités qui exigeraient temps et énergie, en donnant comme raison que vous devez terminer votre livre. Alors, faites-le.

N'oubliez pas qu'écrire un livre est une tâche exigeante, mais que c'est aussi ce que vous aimez faire. Nombre de professeurs, dont certains historiens qui ont déjà publié, trouvent

qu'écrire un livre est une tâche exigeante et épuisante tout en étant passionnante. Peu de gens peuvent « boucler » un livre en un an. Il est faux que la plupart des *autres* trouvent qu'il est « facile d'écrire » et que vous seul soyez tourmenté par un manque de confiance en vous. La rédaction d'un livre nécessite beaucoup de travail acharné et de nombreuses journées en apparence gaspillées, mais il s'agit d'un processus cumulatif et, avec de la persévérance, le projet prendra forme. Il n'y a pas de formule magique, mais nous arrivons tous à trouver des trucs qui nous aident à travailler, nous encouragent à continuer quand nous avons envie d'abandonner et nous récompensent pour une bonne journée de travail. Vous avez probablement déjà votre propre répertoire de trucs – après tout, c'est la moitié du travail d'étudiant diplômé – mais demandez aussi conseil à d'autres. Certains départements organisent des ateliers sur la rédaction et les problèmes connexes. Consultez le site Internet de l'AHA (www.historians.org, en anglais) pour d'autres conseils.

Vous ne devriez pas publier un livre dont vous-même considérez qu'il n'apporte pas une contribution valable à votre domaine. Cela dit, ne vous attendez pas à ce que votre premier livre soit un « grand livre ». Écrivez le meilleur ouvrage que vous pouvez, offrez-le au monde, et pensez au livre suivant. Nous aimerions tous écrire notre livre de façon différente, mais rares sont ceux parmi nous qui ont envie d'écrire le même livre pendant vingt-cinq ans! Considérez votre livre comme l'apogée d'une étape de votre carrière intellectuelle et universitaire et soyez prêt à passer à autre chose.

Les lignes directrices ci-dessous concernent la publication de livres au Canada, mais elles s'appliquent aussi de façon plus générale. Quiconque entend publier aux États-Unis aura intérêt à consulter le site Internet de l'AHA.

De nos jours, la plupart des historiens projettent de publier leur thèse, ce qui fait également ressortir l'importance de choisir un sujet de thèse capable de soutenir votre intérêt pendant une longue période. Même si vous obtenez la permanence sans avoir publié de monographie, n'oubliez pas que votre capacité à publier un livre (votre thèse ou un nouveau projet) a des répercussions sur votre statut au sein de la communauté des historiens. Beaucoup d'étudiants diplômés et de jeunes professeurs comprennent à quel point il est important de faire de leur thèse leur première monographie, mais ils ne savent pas vraiment comment procéder.

Même une excellente thèse n'est pas directement publiable. Vous devez la remanier. La plupart des thèses, même les très bonnes, renferment un langage universitaire obscur, des détails historiographiques spécialisés trop détaillés, et aussi, avouons-le, des fautes de grammaire. Il faut réviser de plusieurs manières : réduire les détails et les répétitions, éliminer le ton défensif au profit d'énoncés plus confiants, d'une prose plus succincte et d'exemples choisis avec soin. La plupart des auteurs doivent remanier plutôt qu'approfondir leurs recherches. On vous demandera d'abandonner le point de vue de l'étudiant diplômé qui cherche à se montrer digne d'attention, pour celui d'un « expert » capable de discuter de l'historiographie dans ses grandes lignes et de faire des généralisations audacieuses sans sacrifier la spécificité et la richesse de leur sujet. Certains appellent cela « trouver sa voix ». Cela dit, les formes d'écriture plus « démocratiques » et personnalisées, dans lesquelles les auteurs entrelacent leur histoire personnelle avec leur recherche, partagent leur autorité avec leurs sujets historiques humains et renoncent à la stricte chronologie, sont de plus en plus acceptées en histoire, notamment en langue anglaise. Quoi qu'il en soit, écrivez en pensant au lecteur et soyez aussi clair et engageant que possible. Tout cela

nécessitera du temps et des efforts et devra être fait avant de soumettre officiellement un manuscrit à un éditeur. Pour en savoir davantage sur la façon de transformer une thèse en livre, vous pouvez consulter l'ouvrage *The Thesis and the Book* (voir la section Ressources).

Rien ne vous empêche d'amorcer le processus de publication avant d'avoir un manuscrit, en faisant connaître votre thèse en cours de rédaction aux éditeurs dans votre domaine. (Cela s'applique à tout manuscrit d'ouvrage que vous espérez écrire et publier.) Pour trouver un éditeur, consultez les catalogues et renseignez-vous aux kiosques des éditeurs lors des conférences, visitez leurs sites Internet et parlez à votre directeur de thèse, à des directeurs de collection et à d'autres auteurs. Pour des renseignements utiles sur les presses universitaires aux États-Unis, consultez le *Guide to Book Publication for Historians* de l'AHA et les autres liens à l'adresse <http://www.historians.org>. Habituellement, c'est vous qui établirez le premier contact. Dans certains cas, toutefois, un éditeur communiquera avec vous après avoir pris connaissance de vos travaux dans les programmes de conférences ou après avoir entendu parler de votre travail par un évaluateur externe dont il respecte le jugement. Le bouche à oreille est également efficace dans le petit milieu de l'édition d'ouvrages historiques au Canada. Sachez quelle est la différence entre les éditeurs d'œuvres savantes, c'est-à-dire les presses universitaires, et les maisons d'édition généralistes. Au Canada, la plupart des historiens qui n'ont pas encore la permanence se tournent vers les presses universitaires, car leur manuscrit y sera invariablement soumis à l'évaluation par les pairs, laquelle revêt pour eux une importance cruciale. Certains éditeurs généraux publient aussi des ouvrages scientifiques, notamment au Québec, mais les chercheurs qui n'ont pas encore la permanence feraient bien de s'assurer que l'éditeur en question se soumettra au processus d'évaluation par les pairs et que l'université le respectera. Les éditeurs ont des programmes différents et des réputations variées en matière d'efficacité et de traitement des auteurs; mais ne vous laissez pas trop influencer par les on-dit. Méfiez-vous d'un éditeur qui vous promet de publier votre livre plus rapidement. Voyez plutôt si votre livre ne serait pas davantage « chez lui » dans la collection thématique d'un éditeur universitaire, par exemple les études sur la sexualité à UBC Press, ou les études autochtones et nordiques aux presses universitaires McGill-Queen's.

Les presses universitaires

Différentes personnes peuvent porter le titre d'éditeur. Le « directeur », l'« adjoint à l'édition », le « directeur scientifique » ou le « conseiller littéraire » (*press editor, acquisitions editor*) est à l'emploi de la maison d'édition et s'occupe de nombreux livres et probablement de plusieurs collections. Le professeur d'université qui agit comme directeur de collection (*series editor*) supervise une collection thématique en particulier. Lorsque vous communiquez avec une maison d'édition, vous parlez habituellement avec un adjoint à l'édition, mais si vous vous intéressez à une collection, vous devriez peut-être vous adresser à la fois à l'éditeur et au directeur de la collection. Vous pouvez envoyer une demande de renseignements ou une proposition à plus d'un éditeur, mais une fois qu'une maison d'édition demande à lire votre manuscrit, ne le soumettez pas à d'autres jusqu'à ce que vous sachiez si l'éditeur en question compte publier votre manuscrit.

Au moment du contact initial, on vous demandera de produire un synopsis (*prospectus*). Celui-ci devrait renfermer au moins certains des éléments suivants :

1. Une courte description de la portée du livre, des sources utilisées, des méthodologies employées et de la pertinence de l'ouvrage par rapport aux écrits dans le domaine. Soyez audacieux au sujet de l'importance ou de la pertinence générale de votre étude de cas ou de vos travaux.
2. Une idée du public cible et du marché possible, en évitant les truismes, comme d'affirmer qu'une histoire des sans-abri pourra être utilisée dans les cours sur l'histoire de la pauvreté urbaine. Expliquez quelle pourrait aussi être son utilité dans un cours sur la politique ou la culture populaire, ou comme lecture en histoire du corps. Peut-on l'utiliser dans un cours de premier cycle? Les critères de marketing seuls ne décident pas du sort des ouvrages universitaires publiés au Canada, surtout chez les éditeurs universitaires qui reçoivent des subventions fédérales (voir ci-dessous). Mais c'est un facteur à considérer.
3. Une table des matières, la longueur du manuscrit et de ses chapitres. Dans le cas d'une thèse, indiquez les remaniements que vous comptez apporter. L'éditeur supposera qu'une thèse exige un peu de travail avant d'être publiable. Certains éditeurs refusent de lire les thèses mais vous encouragent à soumettre un manuscrit remanié. Ceci ne constitue pas un refus : faites les remaniements, puis soumettez le manuscrit.
4. Un échantillon. Choisissez l'un des chapitres les plus solides de la thèse, ou un excellent article publié tiré de la thèse. N'envoyez pas plusieurs chapitres à la fois en vous imaginant que des personnes extrêmement occupées liront tout ce qu'on leur envoie. Une partie de votre thèse pourra déjà avoir été publiée sous forme d'articles, mais, règle générale, les deux tiers du manuscrit de votre livre devraient être originaux, c'est-à-dire inédits. Cette règle n'est toutefois par coulée dans le béton.
5. Une copie de votre cv et de toute lettre rédigée par des historiens reconnus, comme l'évaluateur externe de votre jury de thèse, qui peut parler en faveur du travail. Vous pourriez aussi suggérer le nom d'autres historiens pour évaluer le manuscrit, mais l'éditeur n'est pas tenu de donner suite à vos suggestions.

Une fois qu'un éditeur s'est montré clairement intéressé par votre livre – ce qui implique habituellement une personne directement employée par la maison d'édition – cessez toute négociation avec d'autres éditeurs. Si vous recevez plus d'une réponse positive, envoyez le manuscrit à votre premier choix. Si l'éditeur le refuse, passez au suivant. Si la maison d'édition propose des modifications que vous n'êtes pas disposé à accepter, vous pouvez rompre les négociations et vous adresser ailleurs, bien que peu d'auteurs procèdent ainsi pour leur premier livre. Vous serez flatté par l'attention qu'on vous donne et la perspective d'un contrat, et vous aurez hâte de procéder aux remaniements demandés. Vous n'êtes pas obligé cependant d'accepter les modifications avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord.

Ne soyez pas trop ambitieux en ce qui concerne le contrat d'édition; les auteurs d'un premier livre sont mal placés pour imposer leurs conditions en ce qui concerne les redevances et autres droits, et la plupart des contrats renferment des dispositions permettant à l'éditeur de se retirer si le manuscrit final n'obtient pas une évaluation favorable. Lorsque vous effectuerez vos remaniements, veillez à respecter la feuille de style de la maison d'édition et à suivre les directives à l'égard des guillemets, du format des notes, et ainsi de suite. N'employez pas de codes informatiques compliqués pour indiquer les titres de chapitres et de tableaux, par exemple, car ceux-ci seront de toute façon reformatés. L'éditeur demandera sans doute une copie imprimée et une copie électronique de votre manuscrit.

Lorsque votre manuscrit final est officiellement soumis, l'éditeur le lit et recrute des évaluateurs externes. L'éditeur prépare aussi des rapports pour son comité scientifique interne au sujet de la qualité et de la rentabilité commerciale du projet. Au Canada, où les presses universitaires peuvent demander des subventions fédérales par l'entremise du Programme d'aide à l'édition savante (PAES), le processus d'évaluation par les pairs est effectué à la fois par l'éditeur et par le PAES. Dans nombre de cas, mais certainement pas tous, la décision de publier dépend de l'obtention de la subvention. Un manuscrit refusé avec la mention « remanier et soumettre à nouveau » peut être présenté de nouveau au processus du PAES une fois seulement. La maison d'édition n'est pas obligée de publier un ouvrage qui bénéficie d'une subvention du PAES, mais le cas est rare. (Pour le guide du PAES, visitez le site <http://fedcan.ca/french/aspp/assessors/guide>) Quoi qu'il en soit, les auteurs qui publient chez un éditeur universitaire canadien (dans n'importe quel domaine) peuvent s'attendre à recevoir plusieurs rapports d'évaluateurs, des rapports du comité scientifique de la maison d'édition et d'autres du comité du PAES.

Il faudra plus de temps que vous ne le pensez pour que votre livre soit publié. Alors que la publication de cyberlivres – ou *e-books* – pourrait, à l'avenir, offrir une méthode de publication plus rapide, de nos jours le processus est toujours très lent. La majorité des éditeurs universitaires continuent de produire des livres sur papier mais à faible tirage; les autres font à la fois un petit tirage et une version électronique. Il peut s'écouler jusqu'à trois ans et même plus entre la soumission du premier manuscrit et l'impression du livre. La première fois, vous serez excité, nerveux, mais aussi impatient. Vous pouvez interroger votre éditeur au sujet du processus, mais rappelez-vous qu'il est votre collègue professionnel, pas votre serviteur; soyez donc poli. Parmi les questions les plus fréquentes : Combien de temps faudra-t-il attendre pour savoir si le manuscrit est accepté aux fins de publication? Combien de temps faudra-t-il pour produire le livre, une fois le manuscrit final déposé? À combien d'exemplaires le livre sera-t-il publié? Y aura-t-il une édition reliée et une autre souple?

Une autre question importante concerne le marketing. La plupart des maisons d'édition consultent l'auteur lorsque le livre est en voie d'achèvement. On vous demandera de remplir des formulaires pour le service du marketing, et vous devrez le faire avec autant de soin et de précision que possible. On vous demandera de nommer des professeurs qui pourraient se servir de votre livre dans leurs cours, des revues qui pourraient en faire le compte rendu, ainsi que d'éventuels publics universitaires autres qu'historiens. On vous demandera de fournir des résumés « accrocheurs » de votre livre, à l'intention du service de publicité. Une fois le livre publié, tenez l'éditeur au courant des conférences auxquelles vous assisterez et des autres endroits où votre livre pourrait être mis en vente ou en montre.

Et si la maison d'édition offrait de ne publier qu'une version électronique de votre premier ouvrage savant? Il faut reconnaître que le livre imprimé est fortement remis en question, du fait que les bibliothèques universitaires, principaux acheteurs d'ouvrages savants souvent très chers, mettent l'accent sur les portails électroniques et les ressources en ligne. Jusqu'ici, toutefois, il semble y avoir amplement de soutien en faveur de médias mixtes pour la publication, et les ouvrages d'histoire continuent d'être publiés sur papier. Aux États-Unis, on a mis certains efforts dans la publication des thèses en ligne, en prétendant que les nouveaux auteurs peuvent ainsi passer plus rapidement à la rédaction de leur *deuxième* ouvrage le plus important. Si vous optez pour cette voie, renseignez-vous sur la réputation de la maison d'édition en ligne, cherchez

à savoir qui sera titulaire des droits d'auteur, et demandez des détails au sujet de l'évaluation par les pairs. Demandez à des collègues expérimentés de quelle façon le comité qui accorde les promotions et la permanence dans votre institution évaluerait un tel livre. Pourrez-vous publier une version papier du livre à une date ultérieure? Demandez-vous si vous serez satisfait d'un livre publié sous forme électronique.

Votre manuscrit franchira plusieurs étapes et l'on vous demandera d'accomplir certaines tâches, habituellement à brève échéance. Obtempérez même si vous êtes occupé; autrement, la production de votre livre pourrait être retardée. Vous devrez aussi répondre aux rapports de vos évaluateurs, ce qui suppose habituellement que vous consentiez à certaines modifications, et qu'ensuite vous les fassiez. Puis un réviseur se penchera sur votre manuscrit définitif afin d'en vérifier la grammaire, l'organisation et le style, et il proposera de nombreux remaniements (p. ex., éliminer un paragraphe final qui est plutôt une introduction au chapitre suivant). Vous devrez revoir et approuver ces changements. Vous serez peut-être surpris du grand nombre de modifications proposées, mais comme le réviseur vise habituellement à améliorer votre texte, nous vous conseillons, ici encore, de ne pas être trop sensible à la critique. Souvent, les modifications ne sont pas des corrections de fautes de grammaire, mais plutôt des adaptations à la feuille de style de la maison d'édition (par exemple, « XX^e siècle » au lieu de « vingtième siècle »).

Lisez les révisions attentivement. Vous avez le droit de ne pas être d'accord avec les suggestions du réviseur. En coupant une phrase trop longue, il en a peut-être modifié le sens. Une fois que les changements à la copie révisée auront été intégrés au manuscrit, vous devrez procéder à la lecture des épreuves. À ce moment vous ne devrez effectuer que les changements qui sont absolument nécessaires.

Les auteurs d'un premier livre sont souvent étonnés par l'ampleur des tâches qu'ils doivent accomplir. En plus de lire la version révisée de leur texte et les épreuves, on vous demandera de préparer l'index, de fournir des tableaux, des cartes ou des illustrations (choses parfois coûteuses, mais pour lesquelles vous pourriez demander une subvention de votre département ou de l'université). Plus tard, on vous demandera de rédiger un résumé pour la quatrième de couverture du livre. Notez qu'il existe des logiciels pour l'indexation. Si vous en avez les moyens, vous pouvez aussi retenir les services d'un indexeur spécialisé ou d'un étudiant diplômé.

Si une maison d'édition fait faillite ou fusionne avec une autre, il se peut que la publication de votre livre soit suspendue. L'éditeur pourrait tenter d'annuler ou de racheter votre contrat ou de publier votre livre sans le commercialiser. Qu'il s'agisse d'une petite ou d'une grande maison d'édition, la transition peut se révéler difficile. Les presses universitaires sont peut-être plus stables, mais elles aussi peuvent éprouver des difficultés, et c'est souvent le cas au Canada. Sachez aussi que les éditeurs ne restent pas toujours au même endroit. Votre éditeur ira peut-être travailler pour une autre maison d'édition et il voudra vous amener avec lui si vous n'avez pas encore signé de contrat. Il se peut également que le nouvel éditeur se spécialise dans un domaine différent ou qu'il ait des intérêts autres et qu'il ne reconnaisse pas aussi rapidement votre contribution. Dans toutes ces négociations, suivez les conseils de l'éditrice expérimentée Laura Macleod : reconnaissez que vous et votre éditeur êtes des collègues et que vous devriez vous respecter mutuellement. Il se peut que votre éditeur ait reçu une formation universitaire

avancée, et un bon éditeur possédera une grande expérience pour juger de la qualité d'un « bon » livre, quel qu'en soit le sujet. Tâchez d'établir des relations de collaboration.

Une fois votre livre publié, prenez le temps de l'apprécier. Organisez un lancement – même modeste – pour marquer l'heureuse occasion avec vos amis, votre famille et vos collègues. Acceptez de faire des causeries pour la promotion du livre. Après tant d'années, vous en aurez assez de votre livre, mais n'oubliez pas qu'il est nouveau pour les autres. S'il reçoit un bon accueil, il se peut aussi que vous soyez invité comme conférencier. Vous auriez donc intérêt à vous rappeler les raisons pour lesquelles le projet vous a tant intéressé au départ. Lorsque vous parlez de votre livre, ne perdez jamais votre auditoire de vue. En fait, vous devriez préparer deux exposés : un pour un auditoire général et un autre pour un auditoire universitaire.

Trouver le temps d'écrire une monographie constitue un défi de taille pour tout jeune historien, qu'il ait ou non un emploi. Il vous faudra peut-être plusieurs années avant d'être en mesure de rédiger un deuxième livre. Savourez donc le moment et soyez fier de ce que vous avez accompli, car c'est tout un exploit. C'est un événement intellectuel important pour vous, pour votre champ de recherche et pour votre discipline.

Chapitre 7

Bourses postdoctorales

La situation la plus nébuleuse, en milieu universitaire, est celle du chercheur postdoctoral. Pour certains, il s'agit d'une merveilleuse occasion de se préparer à une carrière de professeur ou d'historien public, de lancer sérieusement un nouveau projet de recherche et de développer ses réseaux. Pour d'autres, c'est une pénible transition au terme d'une période de formation caractérisée par l'incertitude, les tracasseries financières, les troubles émotifs et les changements de milieu. Comme très peu de bourses postdoctorales sont offertes chaque année, les titulaires de ces bourses (les « postdocs ») sont devenus une minorité silencieuse dans le milieu universitaire. Une chose est certaine, les avantages d'une bourse postdoctorale dépendent presque entièrement de l'usage que l'on en fait. Utilisée sagement, elle peut se révéler très enrichissante – elle peut servir au lancement de votre carrière universitaire.

Qu'est-ce qu'une bourse postdoctorale?

Les bourses postdoctorales sont des subventions de recherche destinées à rehausser la formation de personnes qui ont récemment obtenu leur doctorat. Quelques bourses, surtout hors du Canada, sont pour l'enseignement. Certains musées, comme le Musée canadien des civilisations, offrent aussi des bourses postdoctorales, mais elles sont rares. Le CRSH a établi cinq objectifs pour les chercheurs postdoctoraux (définis comme les personnes ayant terminé leur doctorat au cours des trois dernières années) : entreprendre de nouvelles recherches; publier des résultats de recherche; créer et étendre leur réseau de contacts professionnels; enrichir leur expérience en enseignement et se préparer aux concours nationaux de subventions de recherche. Le montant du financement offert varie selon l'organisme subventionnaire; dans la majorité des cas, il est beaucoup supérieur à celui des bourses d'études supérieures ou au salaire d'un chargé de cours, mais moindre que ce que peut gagner un professeur adjoint ou un professeur temporaire. Lorsqu'il présente une demande de bourse postdoctorale, le candidat établit un nouveau programme de recherche, différent de son projet de doctorat. Toutefois, pour aider à justifier sa viabilité, il est bon de montrer comment le nouveau projet s'inscrit dans la continuité du projet de doctorat.

Un professeur a déjà dit des bourses postdoctorales qu'elles étaient « la grande imposture de l'université ». En effet, malgré les grandes promesses d'entreprendre de nouvelles recherches intéressantes, beaucoup de postdocs ne font rien d'autre que de transformer leur thèse en livre. Bien sûr, plusieurs sont actifs sur le marché du travail et ont hâte de publier leur thèse. Vu la concurrence dans le marché universitaire moderne, publier un ou deux articles et avancer la transformation de sa thèse en livre sont des étapes importantes vers la présélection et l'obtention d'un poste permanent, et chacun sait que le postdoc consacrera une partie de son temps à la publication. Il reste qu'une bourse postdoctorale est une occasion unique d'entreprendre un nouveau projet avant de devoir gérer les contraintes d'un poste à temps plein.

L'obtention d'une bourse postdoctorale doit être considérée comme un accomplissement exceptionnel; vous serez tenu en haute estime par les comités d'embauche. Le chercheur postdoctoral, parce qu'il a peu d'obligations pédagogiques ou administratives, jouit d'une grande liberté. Nombre de postdocs enseigneront pendant toute la durée de leur bourse, bien que, dans la

plupart des cas, l'organisme subventionnaire limite le temps que l'on peut consacrer à l'enseignement. Si vous n'avez jamais enseigné auparavant, vous pouvez profiter du stage pour acquérir de l'expérience pédagogique. Certains établissements vous embaucheront pour donner un cours ou vous offriront un poste de durée déterminée qui viendra s'ajouter à la bourse. Si vous vous faites du souci parce que vous n'avez jamais donné un cours général de première année, ce serait l'occasion de le faire. De fait, vous pourriez inviter le directeur du département à vous observer et à rédiger une lettre témoignant de vos aptitudes pédagogiques. Donner un cours général nécessitera beaucoup plus de temps qu'un séminaire de niveau supérieur dans votre domaine d'expertise, mais cela vous permettra peut-être d'épargner du temps et du stress plus tard dans votre carrière.

Pourquoi faire un postdoctorat?

Beaucoup de mystère entoure le postdoctorat. Après toutes ces années aux études supérieures, certains sont découragés à l'idée de changer d'université, de ville, ou de province, et de devoir le faire de nouveau un an ou deux plus tard. Il sera peut-être difficile de se faire des amis si vous n'êtes ni étudiant diplômé ni professeur à temps plein. En outre, les bourses ne procurent pas toutes une rémunération généreuse et nombre de postdocs éprouvent des difficultés financières.

La grande difficulté consiste à trouver votre place. Vous n'êtes plus étudiant diplômé, mais vous n'êtes pas non plus membre du corps professoral. Certains établissements vous embaucheront pour donner un cours, mais comme vous n'avez pas un poste à temps plein, vous vous sentirez isolé au sein du département. Il y a des universités qui ne savent tout simplement pas quoi faire des postdocs. À cette possible perte d'identité vient s'ajouter l'éventualité de n'être pas admissible au financement de recherche interne ou aux fonds de perfectionnement professionnel, de ne pouvoir faire partie du syndicat ou de l'association des professeurs, d'avoir un accès restreint aux régimes de santé, de soins dentaires ou de retraite (ou à d'autres avantages comme les installations sportives du campus), et d'avoir un espace de bureau restreint doté d'appareils désuets. Vous assisterez peut-être régulièrement aux réunions du département, mais on vous invitera à vous retirer lorsque vos collègues auront à discuter d'un sujet (comme l'embauche) réservé aux membres permanents du corps professoral. Plusieurs postdocs n'assistent tout simplement pas aux réunions du département afin d'éviter d'être singularisés de la sorte. Les postdocs doivent être proactifs dans leur recherche d'occasions et dans l'établissement de rapports collégiaux au sein du grand milieu de la recherche.

Les bourses postdoctorales sont assorties de nombreux avantages. Évidemment, le principal est de vous aider à poursuivre votre programme de recherche. Vous pouvez utiliser votre stage pour produire des articles, pour réaliser des progrès concrets dans la rédaction d'un manuscrit, ou pour entreprendre un nouveau projet et préparer le terrain pour vos travaux futurs. Le professeur débutant doit faire face à de nombreux défis, et les contraintes de temps liées aux tâches administratives et à l'enseignement sont énormes. Si, comme la majorité des postdocs, vous n'avez pas encore obtenu un poste permanent, vous utiliserez aussi votre stage pour présenter des demandes d'emploi. Dans la plupart des cas, vos progrès seront suivis par un directeur qui agira comme mentor et qui pourrait aussi rédiger une lettre de recommandation. Vous pourriez demander au département d'organiser une causerie. Ce sera une excellente occasion non seulement de faire part de vos travaux à vos nouveaux collègues, mais aussi

d'acquérir une précieuse expérience pour un entretien d'emploi. Le stage postdoctoral est aussi un bon moment pour commencer à vous engager dans une association professionnelle. La Société historique du Canada, l'Institut d'histoire de l'Amérique française et nombre d'autres organismes accueillent volontiers des bénévoles pour aider à coordonner des réunions, organiser des campagnes de soutien ou poser leur candidature au conseil d'administration.

À titre de postdoc, vous ne devriez pas hésiter à présenter des demandes de subvention de recherche. Bien que la plupart des universités ne permettent pas aux postdocs de solliciter du financement interne, le CRSH encourage les postdocs à faire la demande de Subventions ordinaires de recherche et, de fait, il réserve des fonds spécialement à l'intention des nouveaux chercheurs. Le CRSH permet aussi aux postdocs de présenter des demandes de subventions pour la tenue d'ateliers et de conférences. L'organisation d'un atelier ou d'une conférence peut nécessiter beaucoup de temps, et votre stage postdoctoral pourrait être le moment idéal pour perfectionner ces compétences au début de votre carrière. Aucune de ces activités ne va à l'encontre du mandat de la bourse postdoctorale. En plus d'encourager les postdocs à faire de la recherche, on les invite aussi à devenir plus concurrentiels pour l'obtention de subventions futures.

Occasions de financement

La plus importante source de bourses postdoctorales, pour les citoyens du Canada qui œuvrent dans les humanités et les sciences sociales, est le CRSH. Chaque année, celui-ci attribue des dizaines de bourses postdoctorales. Au Québec, le FQRSC, le Fonds de recherche sur la société et la culture attribue lui aussi des bourses au niveau du postdoctorat. La Fondation Killam a également offert du financement aux postdocs dans cinq établissements du Canada : l'Université Dalhousie, l'Université McGill, l'Université de l'Alberta, l'Université de Colombie-Britannique et l'Université de Calgary. Les bourses Killam sont plus importantes que les autres, et extrêmement compétitives. Des dizaines d'autres universités offrent également des bourses postdoctorales afin d'attirer de nouveaux chercheurs. D'autres établissements offrent des bourses non monétaires. Dans ces cas, l'université fournit au postdoc un bureau et d'autres ressources, s'il bénéficie de financement externe. Des bourses postdoctorales sont également accessibles en dehors du Canada. Ainsi, l'Australian Research Council tient, chaque année, un concours ouvert à tous (bien que la préférence soit accordée aux citoyens de l'Australie). Le programme Fulbright Canada-États-Unis offre aux postdocs canadiens des subventions d'une durée allant jusqu'à un an, pour effectuer des études dans un établissement américain. Des centaines d'universités, de fondations, d'organismes non gouvernementaux et de gouvernements dans le monde entier offrent des bourses postdoctorales. Les exigences dépendent de l'organisme, mais elles comprennent généralement : les distinctions universitaires (prix, bourses, etc.); l'expérience de recherche et de publication; la durée des études doctorales; l'originalité et l'importance du projet; l'évaluation par les pairs; et la pertinence du choix de l'institution (déterminée habituellement par le formulaire d'acceptation de l'université ou du département hôte).

La plupart des universités possèdent un bureau de la recherche qui offre des conseils pour préparer la meilleure demande de subvention possible. À ce sujet, il serait particulièrement utile de suivre les conseils de Rosemary Ommer (VP recherche, Université de Victoria) : « Le préposé aux subventions [CRSH] est votre ami. Il est surprenant de voir comme si peu de gens en sont

conscients. Les préposés aux subventions, au CRSH, ne jugent pas les demandes ... Leur tâche consiste à s'assurer que celles-ci ne comportent pas d'erreurs techniques qui risquent de vous rendre inadmissible. Ils se feront un plaisir de répondre à vos demandes de renseignements et de s'informer « plus haut » s'ils ne peuvent régler votre problème eux-mêmes. C'est leur travail. »

Si vous comptez entreprendre des recherches postdoctorales peu après votre doctorat, n'attendez pas la dernière minute. L'échéance, pour les bourses du CRSH, du FQRSC, Fulbright et Killam, est en octobre ou en novembre. Les stages commencent au mois de mai suivant. Il vous faudra beaucoup de temps pour préparer une demande concurrentielle et pour trouver l'établissement qui vous accueillera. Soyez donc prêt à passer des semaines, sinon des mois, à préparer votre demande et à obtenir des commentaires de la part de collègues qui ont de l'expérience dans l'obtention de subventions.

Choix d'un établissement hôte

Le choix d'un établissement approprié et d'un bon directeur est un élément essentiel de l'expérience postdoctorale. Les bourses du CRSH et du FQRSC, les bourses Killam et la plupart des autres bourses ne permettent pas aux titulaires de demeurer à l'établissement où ils ont obtenu leur doctorat. Dans le cas des bourses rattachées à une université particulière, il est généralement interdit aux diplômés de cet établissement de présenter une demande.

Beaucoup de postdocs se tournent vers l'étranger. C'est une excellente occasion d'étendre ses horizons et de penser ses recherches dans une perspective différente. Les candidats qui possèdent de l'expérience internationale présentent aussi un attrait particulier pour les employeurs éventuels. C'est tout aussi vrai pour les Canadiens : quel que soit votre champ d'études, une expérience à l'étranger peut être une source d'inspiration et vous aider à étendre votre réseau de collègues dès le début de votre carrière.

L'établissement hôte devrait procurer au postdoc toutes les ressources (bibliothèque, compte de courriel, boîte aux lettres, etc.) qui sont mises à la disposition des membres réguliers du corps professoral. Les organismes externes, comme le CRSH et Fulbright, insistent pour que l'établissement hôte procure au candidat des ressources appropriées pour la recherche avant d'octroyer le financement. Le bureau est particulièrement important, si l'on veut s'intégrer pleinement à un département, mais il faut comprendre que certains établissements n'ont tout simplement pas d'espace à offrir. La plupart des organismes subventionnaires exigent aussi qu'une personne de l'établissement agisse comme directeur pour vos recherches. Les directeurs ne sont pas des surveillants; ils n'évalueront pas vos travaux et ne s'occuperont pas de la gestion de vos recherches. Mais un bon directeur peut vous aider à vous orienter sur le campus, il peut vous donner d'excellents conseils sur le processus de publication, et pourrait peut-être aussi vous fournir une lettre de référence.

Le postdoctorat facilite le lancement d'un nouveau programme de recherche, la publication de recherches originales et l'insertion dans le marché du travail. Pensez à vos objectifs et à l'impact à long terme d'un postdoctorat. Lorsque vous choisissez un établissement hôte, tenez compte de l'ensemble de ses ressources et de ses communautés intellectuelles – les instituts ou centres de recherche, les chercheurs invités, les centres d'enseignement et

d'apprentissage, les programmes interdisciplinaires, les réseaux internationaux. Ce sont autant d'éléments qui rehaussent le profil de recherche d'une université. Profitez-en!

Chapitre 8

Postes d'enseignant temporaires

L'enseignement est l'un des aspects de la profession d'historien qui offre le plus de satisfaction, et accepter une charge de cours vous procurera amplement d'expérience d'enseignement. Nombre de personnes qui occupent un emploi menant à la permanence ont débuté avec un poste temporaire. D'autres passent leur carrière entière comme chargé de cours. « Les charges de cours ne sont pas des McJobs », affirme Sharon Wall, ancienne titulaire d'un tel poste, qui en occupe maintenant un menant à la permanence. « Ils constituent un excellent moyen d'apprendre à enseigner, d'apprendre à se connaître et de découvrir ce que l'on apprécie le plus dans la profession universitaire. Mais ces emplois sont aussi un moyen par lequel les universités règlent la question des réductions du financement de l'éducation postsecondaire. Les étudiants et les chargés de cours sont ceux qui en souffrent le plus. »

Les enseignants embauchés pour une durée limitée sont devenus un élément de plus en plus important de la scène universitaire canadienne et américaine, car une main-d'œuvre composée d'enseignants temporaires est beaucoup plus économique qu'une autre formée de professeurs permanents ayant des avantages sociaux et des congés sabbatiques. Les syndicats font d'énormes efforts pour améliorer les conditions de travail des enseignants temporaires et ils ont réalisé certains gains au chapitre de la sécurité d'emploi et de la préférence d'embauche pour les postes menant à la permanence. Mais c'est une lutte constante. Les chargés de cours comptent parmi les travailleurs universitaires les plus exploités sur le campus. En fait, une même personne peut se trouver à enseigner dans plusieurs universités. Nombre de ces employés ne sont pas syndiqués. Ils sont souvent mal rémunérés, leurs avantages sociaux et leur sécurité d'emploi sont restreints, et ils reçoivent peu ou pas de soutien pour leurs propres recherches. Ces conditions persistent parce qu'un grand nombre de personnes ont peu d'options et sont prêtes à tout pour occuper un emploi universitaire.

Cela dit, les conditions de travail des temporaires varient beaucoup. Si vous signez un contrat d'une durée limitée comme professeur adjoint invité, vous aurez à peu près la même charge d'enseignement et le même salaire que vos collègues qui détiennent un poste permanent. Vous aurez peut-être votre propre bureau et vous serez peut-être même admissible aux subventions internes de l'établissement. Dans la plupart des établissements, vous serez appelé à participer à la vie du département en assistant aux réunions et aux événements sociaux, bien qu'on ne vous invitera probablement pas à faire partie des comités ou à participer au recrutement. Un contrat temporaire peut s'étendre de huit mois à trois ans ou même plus; dans certains cas, il peut conduire à un poste permanent.

La plupart des enseignants temporaires sont embauchés pour donner un cours particulier. Dans la plupart des établissements, la charge de cours est rémunérée juste un peu mieux qu'un poste d'auxiliaire d'enseignement, mais elle comporte beaucoup plus de travail. Pour vraiment obtenir un salaire suffisant, il faut souvent enseigner plusieurs cours dans une variété d'établissements. Bien sûr, cette option n'est possible que dans les villes ou régions où l'on retrouve plusieurs collèges et universités. Vous partagerez sans doute un bureau avec d'autres professeurs temporaires, et vous vous sentirez étranger au département. Les chargés de cours enseignent souvent le soir ou une fois par semaine, et il leur est très difficile d'établir des rapports

avec les professeurs permanents et même avec les autres professeurs temporaires. Les professeurs permanents voient un grand nombre de professeurs temporaires arriver puis repartir et ils ne feront peut-être aucun effort pour savoir comment vous allez. Ils ne sauront peut-être même pas que vous existez. Comme les avantages sociaux sont sans doute minimes, vous pourriez vous retrouver en situation extrêmement difficile si vous tombez malade, ou si vous devenez enceinte, mais vous avez certains droits fondamentaux. Prendre soin des enfants, de parents âgés, malades ou invalides peut se révéler un défi de taille lorsqu'on travaille pendant de longues heures et que l'on voyage beaucoup. En outre, à moins que votre syndicat n'ait pris certaines dispositions pour protéger votre emploi ou votre ancienneté, vous êtes sans doute à la merci du département lorsqu'il s'agit de savoir si vous serez de nouveau embauché pour enseigner l'an prochain. Vous aurez peut-être donné le même cours dans le même établissement pendant des années, mais si un professeur permanent est embauché pour le donner, vous serez le perdant.

Comme les attentes du département – et les conditions de travail – concernant les enseignants temporaires varient, il importe que vous connaissiez les règles de l'établissement. Assurez-vous de connaître les exigences précises – et les possibilités – que comporte votre emploi. Certains départements ont un manuel qu'ils remettent aux professeurs temporaires, alors que chez d'autres, vous devrez vous renseigner auprès du chef du département. N'hésitez pas à mentionner vos préoccupations – par exemple les mesures de sécurité, si vous travaillez le soir. Si vous êtes syndiqué, communiquez avec votre syndicat pour mieux connaître vos droits.

Comment postuler un poste temporaire

Les postes temporaires sont souvent affichés au même endroit que les emplois permanents : sur le réseau H-Net, dans *Affaires universitaires*, et dans le bulletin de l'ACPPU. Rappelez-vous toutefois que certains postes temporaires ne sont annoncés que sur les sites universitaires – voire, pas du tout. Si vous êtes à la recherche d'un emploi temporaire, commencez vos recherches tôt et regardez partout. Dites-le à votre propre directeur et au directeur des études supérieures et envoyez votre cv aux départements où vous aimeriez enseigner. Les collègues offrent souvent des postes temporaires; n'oubliez donc pas de les inclure dans votre recherche d'emploi. Dites à vos amis et à vos collègues permanents que vous aimeriez enseigner dans leur établissement. Souvent, des cours deviennent disponibles à la dernière minute, à cause de maladie, de congés parentaux et d'autres raisons. Soyez prêt.

S'il s'agit d'un emploi à durée déterminée mais à temps plein, l'entrevue d'emploi pourrait être assez poussée. Vous pourriez devoir faire une présentation, en personne, par vidéoconférence ou par téléphone. Si vous êtes embauché pour donner un cours ou deux, vous aurez sans doute une brève entrevue avec le directeur du département ou son adjoint, parfois par téléphone. Nombre de professeurs temporaires sont embauchés pour donner le cours d'un professeur malade ou en congé. Parfois, le département aura une idée assez précise de ce qu'il veut vous voir enseigner. Dans d'autres cas, vous disposerez d'une grande liberté pour concevoir votre cours. Assurez-vous de bien comprendre les attentes du département.

L'évaluation

Comme professeur temporaire, votre enseignement sera évalué par les étudiants, tout comme pour les autres membres du corps professoral. Dans certains établissements, vous serez aussi évalué par un professeur qui viendra assister à l'une de vos classes et qui fera un compte rendu au département. L'expérience peut se révéler intimidante, mais elle peut aussi avoir son utilité. La plupart d'entre nous avons avantage à voir notre enseignement observé par d'autres. Cherchez à connaître les résultats et prenez les conseils au sérieux, tout en sachant que les styles d'enseignement diffèrent et que vous n'êtes pas obligé de faire tout ce que l'on vous suggère. Cela dit, si vous recevez une évaluation positive, demandez au directeur du département ou au professeur qui vous supervise de mettre une note à votre dossier et de rédiger une lettre de référence que vous pourrez utiliser lorsque vous solliciterez un poste permanent. Vous pouvez aussi demander une copie des évaluations de vos étudiants; elles vous seront utiles dans vos futures demandes d'emploi.

Passer à autre chose

Certains départements accordent la préférence aux professeurs temporaires, lorsque vient le temps d'embaucher des professeurs permanents, mais ne comptez pas là-dessus. La plupart des postes permanents seront annoncés ouvertement, et il y a des avantages et des inconvénients à être un candidat interne. D'une part, vos collègues auront une assez bonne idée de vos intentions de demeurer comme collègue permanent (par conséquent, même si vous vous sentez frustré ou marginalisé, votre rendement est important!). D'autre part, les membres du corps professoral sont souvent captivés par la possibilité d'embaucher quelqu'un qu'ils ne connaissent pas encore; ils espèrent une « vedette » montante ou quelqu'un qui, à leur avis, pourra combler plus de lacunes dans le programme d'enseignement. Pour décrocher ce poste permanent, vous aurez à concourir dans le cadre d'une recherche ouverte à tous. Dans ce cas, votre dossier de publications comptera pour beaucoup. Être un enseignant efficace ne sera probablement pas assez pour vous faire embaucher; en fait, donner trop de cours pour joindre les deux bouts peut retarder vos efforts de recherche et réduire vos chances d'embauche. Bien qu'il soit extrêmement décevant de se faire refuser par un établissement auquel vous avez consacré beaucoup de temps et d'énergie et où vous avez développé des rapports avec des collègues, essayez de ne pas vous sentir visé personnellement. Une foule de motifs entrent en jeu dans les décisions d'embauche et, malheureusement, le refus est très fréquent.

Si vous avez une pleine charge d'enseignement, il peut être très difficile de trouver le temps de publier et de postuler des emplois. Mais si vous voulez décrocher un emploi permanent, vous devez étoffer votre cv et montrer que vous avez réalisé des progrès concrets pour publier votre thèse. Si vous en avez les moyens, il serait sage d'enseigner un peu moins et de travailler à vos publications. Les comités d'embauche veulent voir une certaine expérience de l'enseignement et de bonnes évaluations, mais des années d'enseignement à titre de chargé de cours vous seront de peu d'utilité sur le marché de l'emploi universitaire. Par contre, si vous décidez que vous aimez vraiment l'enseignement mais que vous n'avez pas autant d'intérêt pour la recherche, vous pourriez rechercher un emploi dans un cégep au Québec, ou dans un collège dans les autres provinces, comme en Colombie-Britannique, qui dispose d'un système collégial étendu.

Si vous finissez enseignant temporaire à long terme, soit par manque d'options

professionnelles ou à cause de circonstances personnelles, rappelez-vous qu'en tant qu'éducateur, vous pouvez exercer une grande influence sur la vie de vos étudiants en nourrissant leur intellect et en les encourageant à se pencher sur le passé – et le présent. Prenez plaisir à l'enseignement de l'histoire.

Chapitre 9

Quitter l'université : la recherche d'un emploi postuniversitaire

par Sabine Hikel, Ph.D.

La majorité des étudiants au doctorat supposent sans doute qu'ils se préparent à faire carrière comme professeur d'université, mais il existe beaucoup d'autres possibilités pour les historiens. Quel que soit votre domaine de spécialisation, des employeurs dans une vaste gamme de secteurs sont à la recherche d'une personne qui possède vos compétences particulières. Plusieurs étudiants diplômés et nouveaux docteurs ne savent pas comment faire la transition vers une carrière « postuniversitaire ». Trop souvent, ils sont paralysés par certaines questions difficiles. Le monde universitaire me sera-t-il à jamais fermé si j'accepte un tel emploi? Qu'est-ce que mes collègues et mes conseillers vont penser? Est-ce que mon départ de la « tour d'ivoire » signifie que je suis un perdant? Toutes ces années passées sur les bancs de l'université sont-elles gaspillées?

Répondre à ces questions fait partie du processus de changement de carrière. Dans le présent chapitre, nous suggérons quelques étapes pour explorer les possibilités de carrière autres que le professorat. Que vous possédiez une maîtrise, une scolarité de doctorat ou que vous ayez obtenu le diplôme de Ph.D., vous avez été assez intelligent pour vous rendre à l'université, vous l'êtes assez pour en sortir.

1^{re} crainte : « Mais que puis-je faire d'autre dans la vie? »

Vous ne vous êtes peut-être jamais imaginé autrement qu'en professeur d'histoire. Envisager d'autres carrières peut donc sembler déconcertant et démoralisant. Mais une fois que vous aurez commencé, vous constaterez qu'il est intéressant d'explorer les possibilités de carrière disponibles pour les étudiants et les universitaires qui ont des antécédents en histoire. D'anciens universitaires issus des secteurs des sciences humaines et sociales sont passés à une carrière des plus enrichissantes et satisfaisantes dans des domaines aussi variés que la radiodiffusion, l'organisation syndicale, l'enseignement scolaire, la recherche dans le secteur sans but lucratif, la mode, le mentorat spécialisé et comme consultants.

Sur plusieurs plans, les « postuniversitaires » diffèrent des autres personnes qui opèrent un changement de carrière, mais ils peuvent utiliser les mêmes stratégies de base. Attaquez l'élaboration de votre carrière postuniversitaire de la même façon que si vous entrepreniez un projet de recherche. Commencez par consulter les publications récentes pour obtenir les meilleurs conseils possibles sur le changement de carrière et la recherche d'emploi. Plusieurs de ces sources se trouvent sur le campus même, au centre d'orientation professionnelle. Vous constaterez, par exemple, que le réseautage est une stratégie qui n'est jamais démodée et qui s'applique à tous ceux qui recherchent un emploi. Alors même que vous tentez de décider quel autre genre de travail pourrait vous intéresser, faites savoir à votre entourage que vous serez bientôt sur le marché du travail. On pourrait vous regarder de travers et vous poser des questions difficiles, mais n'oubliez pas que vous n'avez pas à vous excuser. Vous pouvez préparer quelques réponses; dire poliment mais fermement aux gens que « le milieu universitaire ne vous convient pas ». Ou quelque chose comme « j'ai hâte de me lancer dans le journalisme, qui m'intéresse depuis longtemps ». Ou encore « le marché du travail universitaire n'a plus de débouchés et

j'examine d'autres options. »

Vous êtes peut-être un professeur temporaire au chômage, ou un étudiant diplômé sans le sou à la recherche d'un emploi postuniversitaire à court terme, et non d'une nouvelle carrière. Votre premier emploi postuniversitaire n'est peut-être pas votre emploi de rêve, ni même dans votre propre domaine. Il pourrait s'agir d'un emploi de transition qui vous aide à payer vos factures pendant que vous recherchez d'autres carrières. L'un des meilleurs endroits où chercher un emploi de ce genre est dans le secteur universitaire, et même dans votre alma mater. Un emploi administratif au bureau du doyen, au secrétariat des études supérieures ou à l'association des diplômés peut se révéler rémunérateur et vous permettre de travailler en milieu familial. On peut trouver d'autres emplois qui appuient le secteur universitaire dans les bureaux des principaux organismes subventionnaires (y compris le CRSH), dans les entreprises de recrutement universitaire, les presses universitaires, et ainsi de suite. Un tel emploi vous donnera le temps, l'argent et la marge de manœuvre dont vous avez besoin pour vous consacrer sérieusement à la planification de votre carrière. Vous pourriez même décider que c'est là que vous voulez demeurer pour faire carrière et progresser. Des historiens ont découvert des carrières enrichissantes comme rédacteurs et réalisateurs à Radio-Canada, comme enseignants dans les écoles publiques et privées, comme collecteurs de fonds et analystes politiques au service d'organismes non gouvernementaux et de justice sociale, et ainsi de suite.

En plus du réseautage, vous pouvez utiliser d'autres techniques traditionnelles de recherche d'emploi et de planification de carrière, comme faire des entrevues d'information, consulter les offres d'emplois sur Internet, voir un mentor spécialisé, obtenir un poste de stagiaire, trouver un chasseur de têtes ou devenir membre d'un club de recherche d'emploi. Comme tous ceux qui recherchent une carrière, concentrez-vous sur ce que vous aimez. Plusieurs étudiants diplômés sacrifient leurs passe-temps et leurs autres intérêts à la recherche et à la rédaction de leur thèse; retourner aux choses que vous aimez pourrait vous aider à définir votre plan de carrière.

2^e crainte : « Je ne connais que la production textile du dix-neuvième siècle en Norvège », ou bien « Je n'ai les compétences nécessaires pour aucun autre emploi! ».

La plus grave erreur que commettent ceux qui songent à quitter le milieu universitaire est de se dire qu'ils ne sont pas qualifiés. Plusieurs universitaires pensent qu'ils ne sont bons qu'à travailler dans leur domaine restreint de spécialisation. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Vous possédez une foule de compétences – dont plusieurs avant même d'avoir mis les pieds aux études supérieures – qui vous rendent admissibles à une grande variété d'emplois.

Dans certains cas, vos intérêts du milieu universitaire se transposeront dans votre carrière postuniversitaire, mais, en fait, c'est rarement le cas. Miuccia Prada, directrice de l'entreprise de haute couture Prada, possède un doctorat en science politique. Évoluer dans le domaine de la mode l'amène peut-être à recourir à ses aptitudes pour la recherche, mais elle ne consulte sans doute pas son chapitre sur la méthodologie lorsqu'elle conçoit la nouvelle collection de printemps. Le doctorat en anthropologie sociale de la romancière canadienne Camilla Gibb l'aide peut-être à donner vie à ses personnages fictifs, mais il est peu probable qu'elle consulte souvent la bibliographie de sa thèse. Le doctorat de Debbie Stoller en psychologie de la femme lui a peut-

être inspiré l'idée de lancer le magazine *Bust* et de rédiger sa série de livres *Bitch N' Stitch*, mais elle n'a probablement pas consulté sa thèse pour ces projets.

Autrement dit, vos aptitudes pour une nouvelle carrière n'ont peut-être rien à voir avec le sujet de vos recherches doctorales. Ce qui compte habituellement le plus est de pouvoir transférer dans votre nouvel emploi les aptitudes cultivées aux études supérieures. Sur le marché de l'emploi postuniversitaire, on ne vous jugera pas en fonction de normes universitaires — ce que vous savez à propos d'un sujet — mais sur votre efficacité au travail. Cela veut-il dire que les études supérieures sont une grande perte de temps? Pas du tout! À tout le moins, elles vous permettent de peaufiner une vaste gamme de compétences, parfois sans même que vous vous en rendiez compte!

3^e crainte : « Des compétences? Mais, je n'ai pas de compétences! »

La crainte de ne pas posséder de compétences pour la vie hors de l'université est un autre obstacle qui se dresse devant ceux qui aspirent à quitter le milieu universitaire. Il peut être très difficile d'imaginer son doctorat exprimé sous forme de compétences transférables parce que les étudiants diplômés sont habitués à considérer leurs compétences en fonction d'attributs intellectuels ou de publications savantes. Mais vous pouvez modifier votre façon de penser en examinant séparément les étapes franchies comme étudiant et chercheur et en reconnaissant les compétences qui étaient nécessaires pour relever les défis et progresser à travers les diverses étapes.

Lorsque vous étiez étudiant diplômé, vous étiez essentiellement un chercheur professionnel. Vous avez manipulé d'énormes quantités de données : vous les avez découvertes, analysées, synthétisées, vous y avez trouvé des lacunes, avez parlé et écrit à leur sujet, et ainsi de suite. Dans l'économie de l'information, les gens qui font exactement ce que vous avez passé des années à faire sont très demandés. Non seulement possédez-vous une abondance d'expérience sous ce rapport, mais elle est devenue une seconde nature chez vous, à tel point que vous ne considérez peut-être même pas ces aptitudes comme des compétences!

Faire ce que les manuels de planification de carrière appellent « un bilan de compétences » peut sembler une tâche déconcertante ou ennuyeuse, mais c'est de loin l'activité la plus importante si vous voulez quitter la carrière universitaire. Pour décrocher un emploi postuniversitaire, il importe que vous recadriez votre expérience de travail d'une façon qui permette aux employeurs de la comprendre. En exprimant clairement toutes les compétences que vous avez utilisées en milieu universitaire et ailleurs, vous aiderez votre employeur éventuel à saisir précisément ce que vous êtes capable de faire. Vous vous convaincrez aussi de l'étendue de vos talents et de vos aptitudes. Au fur et à mesure que vous apprendrez à reconnaître vos compétences transférables, de plus en plus de possibilités de carrière se feront jour.

Prenez l'exemple de l'enseignement. Demandez-vous ce qui entrerait précisément en ligne de compte dans vos contacts hebdomadaires avec vos étudiants. L'enseignement vous semble peut-être une seconde nature, mais, en fait, vous utilisez une foule de compétences lorsque vous enseignez. Si votre cv renferme des énoncés comme : « Auxiliaire d'enseignement, 3 ans, Introduction à l'histoire; Chargé de cours, 1 an, Histoire de l'Europe du dix-huitième siècle »,

vous ne dites pas grand chose à votre futur employeur. Mais si vous réfléchissez aux tâches réelles que vous accomplissiez, vous pourrez découvrir des compétences comme celles qui suivent :

- Animer les discussions en grands et petits groupes
- Offrir des commentaires verbaux et écrits sur une base hebdomadaire
- Planifier et faire des présentations hebdomadaires
- Transmettre de l'information complexe de façon claire et accessible
- Utiliser une variété de technologies audiovisuelles pour présenter l'information
- Élaborer et mettre en œuvre des normes de notation et d'évaluation
- Répondre de façon adéquate aux commentaires des étudiants et du responsable du cours
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise
- Rédiger des documents destinés à un auditoire particulier (p. ex., documents distribués en classe)
- Fixer et respecter des objectifs hebdomadaires, mensuels et annuels

La liste qui précède n'est qu'une énumération partielle et générale destinée à vous aider à commencer l'inventaire de vos aptitudes pour l'enseignement. Tenez compte des autres compétences nécessaires à l'enseignement — celles que vous utilisez lorsque vous assistez à un cours magistral, lorsque vous travaillez avec une équipe d'auxiliaires d'enseignement, que vous lisez un manuel, que vous concevez le plan d'une séance de cours, que vous corrigez des textes ou des examens, que vous rencontrez les étudiants et que vous leur enseignez comment rédiger une dissertation. Vous aboutirez avec une liste assez volumineuse de compétences qui sont fortement en demande dans le marché de l'emploi d'aujourd'hui.

Au cours de votre vie universitaire, vous avez aussi développé d'autres compétences pratiques et commercialisables. Vous n'avez pas seulement rédigé un mémoire de maîtrise, des travaux de session ou une thèse de doctorat. Vous avez géré un important volume d'information, vous avez établi un système de stockage des données (tant sous forme électronique que sous forme imprimée) et vous avez révisé des textes. Vous avez fait preuve de créativité, vous avez adapté et contourné des obstacles inattendus (de nature intellectuelle) et vous avez mené à bien des projets. Vous avez travaillé seul mais en consultant d'autres personnes pour leur expertise. Et n'oubliez pas toutes ces compétences non techniques qu'un doctorat vous aide à cultiver :

- Vous êtes passé maître de la gestion du temps et du respect des délais
- Vous possédez des compétences supérieures pour l'organisation
- Vous apprenez facilement et vous comprenez rapidement des idées complexes
- Vous êtes discipliné, motivé et entreprenant
- Vous aimez les défis

Une fois que vous aurez appris à présenter vos compétences transférables, vous pourrez expliquer, lors d'une entrevue d'emploi, comment vos antécédents — même les études supérieures — vous ont bien préparé pour le genre de travail décrit dans l'offre d'emploi. Vous n'avez peut-être pas d'expérience particulière pour le travail dans le secteur communautaire, mais vos aptitudes pour l'enseignement témoignent de la créativité que vous avez utilisée pour communiquer des idées complexes, attribut dont les organismes sans but lucratif ont besoin

lorsqu'ils s'adressent à leurs partenaires et aux médias. Vous n'aurez peut-être pas tous les antécédents demandés lorsque vous solliciterez un poste auprès d'une multinationale qui produit des logiciels, mais votre expérience indiquera que vous apprenez rapidement.

4^e crainte : « Mais comment puis-je comprimer mon cv de dix pages en une seule page? »

Le processus consistant à « comprimer » son cv universitaire en un cv d'une seule page peut se révéler une démarche remplie d'émotion et même démoralisante. Mais la rédaction d'un cv axé sur les compétences (plutôt qu'un cv chronologique) qui fait ressortir les compétences transférables que vous avez travaillé si fort à identifier, démontrera à quel point vous êtes vraiment employable dans une foule de secteurs d'emploi. Pour obtenir d'autres renseignements sur la préparation d'un cv solide et à jour, consultez l'un des nombreux recueils, sites Internet ou services de rédaction spécialisés dans la préparation de cv.

Des questions épineuses se présenteront, alors soyez prêt. Par exemple, les personnes qui ont satisfait à toutes les conditions du doctorat, sauf la thèse, se demandent si elles devraient mentionner les années passées aux études supérieures ou expliquer pourquoi elles ont quitté sans obtenir leur doctorat. Si vous avez transformé le temps passé aux études supérieures en compétences transférables, alors n'hésitez pas à les mentionner. Mais, vous n'avez pas à expliquer à un employeur éventuel les raisons pour lesquelles vous avez quitté les études sans avoir obtenu de doctorat.

La question des références peut être difficile, même pour les étudiants diplômés les plus brillants. De façon générale, les employeurs non universitaires demanderont à connaître le nom des personnes de qui vous relevez directement, ce qui pourrait – ou non – faire de votre directeur de thèse la meilleure personne pour vous fournir une lettre de référence. Si vous avez quitté l'université en partie à cause d'une relation difficile avec votre directeur, ne désespérez pas : il y a d'autres personnes auxquelles vous pouvez vous adresser. N'oubliez pas, vous avez besoin de répondants qui parleront de votre capacité à vous présenter à temps, à saisir rapidement des concepts, à rester concentré sur un sujet et à respecter les échéances, plutôt que de votre érudition. Si vous n'avez pas d'expérience récente hors de l'université, vous pouvez vous adresser au professeur pour lequel vous avez effectué des recherches et avec qui vous avez établi de bons rapports. Vous pouvez aussi demander au professeur pour lequel vous avez agi en tant qu'auxiliaire d'enseignement. Vous pouvez même faire appel à vos professeurs de baccalauréat, si vous êtes toujours en contact avec eux.

Vous devriez toutefois prévenir vos répondants que le poste que vous sollicitez n'est pas un poste universitaire, afin que la personne puisse adapter la formulation de son évaluation. Ainsi, au lieu de dire « elle était parmi les 10 meilleures de ma classe », la lettre de référence pourrait mentionner « qu'elle était toujours à temps en classe et elle s'exprimait d'une manière intelligente et avec compétence ». Comme pour les lettres de référence universitaires, il est toujours préférable de demander au répondant s'il sera en mesure de vous recommander de façon favorable. Si vous décelez une hésitation quelconque, adressez-vous à quelqu'un d'autre. Au besoin, demandez à un collègue avec qui vous avez préparé un recueil d'articles ou coordonné une revue. Ce n'est pas une personne haut placée dont vous relevez, mais tout de même quelqu'un qui peut témoigner de votre éthique au travail et de vos aptitudes pour l'organisation.

Voici quelques conseils supplémentaires :

- Qu'il s'agisse d'une entrevue d'information ou d'une entrevue d'emploi, soyez poli et dites merci. On se souviendra mieux de vous.
- Affichez une démarche assurée. Vous vous distinguerez des autres candidats, vous démontrerez (à vous-même surtout) combien vous êtes courageux et vous montrerez que vous pouvez assumer des responsabilités.
- Soyez persévérant. Si, après avoir présenté une demande pour un emploi qui vous intéresse vraiment, vous n'avez pas de nouvelles rapidement, n'hésitez pas à téléphoner. Si l'emploi de rêve ne vous est pas accordé, ne vous laissez pas démoraliser. Avec de la persévérance, vous aboutirez dans le secteur que vous désirez.
- Examinez la possibilité de travailler à votre compte. Si vous êtes bon en rédaction, pourquoi ne pas tenter votre chance comme pigiste? Si votre domaine d'étude est commercialisable, envisagez la possibilité d'être consultant.
- Bien que vous n'en ayez peut-être pas besoin, considérez la possibilité d'obtenir une formation dans un domaine entièrement différent. Vous pourriez décider que l'histoire ne vous convient pas et que votre véritable passion est de devenir travailleur social ou acteur ou chef cuisinier. Jetez-vous à l'eau.

La transition d'une carrière universitaire à une carrière postuniversitaire peut être terrifiante. Le passage vers une carrière nouvelle et satisfaisante peut prendre un ou deux ans ou même plusieurs années. Vous devrez surmonter des difficultés émotionnelles et psychologiques tout en vous concentrant sur la tâche concrète de vous rééquiper pour votre carrière. La bonne nouvelle est que très peu d'anciens universitaires regrettent d'avoir quitté le milieu universitaire après s'être établis dans une occupation qui les récompense pour faire ce qu'ils aiment. Les postuniversitaires qui ont une nouvelle carrière apprécient leurs temps de loisir dénués de culpabilité et la liberté de ne pas avoir à s'adresser aux organismes subventionnaires pour obtenir des subventions de recherche. D'autres gagnent un salaire supérieur à celui de professeur adjoint. D'autres encore apprécient la possibilité de s'adonner à quelque chose qu'ils ont toujours aimé faire. Si vous décidez que vous voulez ou devez embrasser une carrière autre que celle de professeur d'université, une peu de planification, de réseautage, d'introspection et, bien sûr, de chance, vous aidera à vous établir dans une carrière nouvelle et enrichissante.

Chapitre 10

La recherche d'un emploi universitaire

Posséder un doctorat ne garantit pas que l'on obtiendra un poste universitaire, et malheureusement le marché des postes menant à la permanence est très concurrentiel. L'existence d'une ouverture dans votre domaine dépend d'une foule de facteurs indépendants de votre volonté. Les caprices de l'économie et les besoins particuliers des établissements, comme les retraites prévues, les priorités de financement du gouvernement et les désirs des donateurs font qu'il y a beaucoup d'emplois dans certains domaines (comme l'histoire mondiale ou le Canada du dix-neuvième siècle) et très peu dans d'autres. Peu importe les succès remportés alors que vous étiez étudiant diplômé, des facteurs indépendants de votre volonté pourraient nuire à vos chances d'obtenir un poste. À ceux qui souhaitent poursuivre une carrière universitaire, nous offrons quelques conseils sur la façon d'optimiser vos chances, nous signalons certains des pièges à éviter, ainsi que certaines des décisions difficiles que vous aurez à prendre.

Longtemps à l'avance

La meilleure façon de vous préparer aux incertitudes du marché du travail consiste à commencer votre planification tôt dans votre carrière. Obtenez de l'expérience comme auxiliaire d'enseignement dès vos premières années d'études. Plus tard, soyez chargé de cours. Pendant que vous attendez que votre directeur ou les membres du comité lisent les chapitres de votre thèse, préparez votre dossier. Concevez votre cours idéal, couchez sur papier votre philosophie de l'enseignement, peaufinez votre cv, rédigez une demande d'emploi et exercez-vous à résumer votre thèse et à expliquer son importance pour la recherche, en un paragraphe ou deux. Lorsqu'une offre d'emploi se présentera, vous serez prêt. N'attendez pas la dernière minute pour présenter une demande.

Vous pouvez aussi vous préparer en vous souciant de votre « présence » sur Internet. En tant qu'universitaires, notre lieu de travail est tout aussi virtuel que physique. La prolifération de sites de réseautage social, de blogues et de sites personnels soulève un nouvel ensemble d'enjeux pour la personne en quête d'un emploi. Il est certain que tout ce que vous affichez sur Internet sera vu par un éventuel employeur.

Quand et où présenter une demande

Vous devrez d'abord décider quand faire votre entrée sur le marché du travail. C'est une décision complexe qui suscite des opinions contradictoires. Vous devrez tenir compte de plusieurs facteurs. Des commentaires positifs au sujet d'une publication ou d'une communication pourraient vous encourager à tenter votre chance avant la fin du doctorat. Il se peut que vos circonstances économiques vous obligent à rechercher un emploi temporaire ou à temps partiel. Mais le marché de l'emploi dans votre région pourrait être plutôt sombre, à l'heure actuelle, ou votre directeur pourrait vous dissuader de chercher un emploi parce qu'il croit que c'est prématuré ou que cela nuira à la rédaction de votre thèse. Bien que l'expérience de l'enseignement vous aidera certainement à obtenir un emploi, n'allez pas croire que d'avoir

occupé un poste d'enseignant temporaire ou de chargé de cours vous conduira à la permanence. N'oubliez pas non plus qu'un poste d'enseignant exige beaucoup de temps et d'effort, qu'il ralentira le rythme de votre travail et retardera peut-être considérablement l'achèvement de votre thèse. Bien entendu, vous n'aurez peut-être pas le choix : les contraintes financières pourraient vous obliger à rechercher un emploi universitaire à temps partiel ou même à temps plein avant d'avoir terminé votre thèse. Néanmoins, examinez soigneusement votre situation et vos options.

Consacrer temps et énergie à rechercher un emploi universitaire comporte certains pièges pour qui n'a pas terminé sa thèse. D'abord et avant tout, les chances d'obtenir un emploi universitaire à temps plein, même sur une base temporaire, sont rares. À tout le moins, vous devrez avoir terminé un ou deux chapitres que vous pourrez montrer aux comités de recrutement et qui vous permettront d'obtenir de bonnes lettres de recommandation. La préparation d'un curriculum vitae et d'une lettre de candidature prend du temps, et si votre tentative est infructueuse, l'expérience peut se révéler décourageante. Étant donné les attentes des employeurs en ce qui concerne une thèse et même la publication, et en supposant que, pour le moment, vous ne soyez pas en proie à des pressions financières extrêmes, vous devriez vous demander si un poste d'enseignant qui exige une grande partie de votre temps retardera l'achèvement de votre thèse ou de votre livre au point de vous faire perdre votre attrait comme candidat à un poste permanent. En même temps, comme vous n'avez pas terminé votre thèse, vous pourriez penser qu'une candidature modeste, alors qu'il vous reste environ un an avant de terminer votre thèse, pourrait vous aider à acquérir l'expérience et la confiance dont vous aurez besoin lors de votre entrée sur le marché du travail. En définitive, c'est à vous de décider.

Une fois sur le marché du travail universitaire, vous devrez décider où prospecter. Au Canada, on trouve des annonces d'emploi pour des historiens sur le site d'*Affaires universitaires*, la revue de l'Association des universités et collèges du Canada, (<http://www.affairesuniversitaires.ca>) et dans le Bulletin mensuel de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (http://www.cautbulletin.ca/fr_accueil.asp). En outre, la section Job Guide du réseau H-Net (www.h-net.org/jobs) contient un babillard électronique étendu (bien que non exhaustif) et des offres d'emploi au Canada, aux États-Unis et à l'étranger. Des annonces paraissent aussi dans le bulletin *Perspectives* de l'American Historical Association (<http://www.historians.org>) et dans *The Chronicle of Higher Education* (<http://chronicle.com/jobs>). Souvent, les universités en quête de personnel affichent les postes vacants à la page des ressources humaines de leur site Internet, ou elles les transmettent aux départements des études supérieures pour qu'ils soient distribués ou affichés au babillard. Votre université a probablement un centre d'orientation professionnelle dont les services s'adressent tout particulièrement aux étudiants diplômés et qui fournit de l'information sur les emplois universitaires au Canada et ailleurs. Le bureau d'emploi de l'université offre peut-être un service de dossiers universitaires où des copies de votre cv, de vos relevés de notes et de vos lettres de recommandation sont conservées dans un dossier confidentiel spécial prêt à être envoyé à des employeurs éventuels, moyennant peut-être des frais minimes. Ce service pourra être très utile, une fois que vous serez à l'étape de la demande d'emploi proprement dite. La décision d'avoir recours à ce type de service dépend du nombre de postes que vous sollicitez et de la volonté de vos répondants de vous fournir une nouvelle lettre pour chaque demande d'emploi. L'idéal est d'avoir une lettre de recommandation différente pour chaque poste, mais c'est aussi beaucoup demander à votre directeur et aux autres répondants.

Beaucoup réalisent qu'il faut quelques années pour décrocher un poste permanent, et les candidats qui réussissent occupent souvent un ou deux postes temporaires entre-temps. Toutefois, il n'y a pas de règle absolue. Certains trouvent très rapidement, d'autres doivent attendre des années. Souvent des facteurs économiques, politiques ou institutionnels déterminent le genre de candidats embauchés. Vous devriez donc tenter d'être aussi souple que possible en décidant quels emplois postuler. Par exemple, une spécialiste de l'histoire britannique contemporaine pourrait répondre à une annonce pour un professeur chargé d'enseigner la civilisation occidentale ou l'histoire de l'Europe; un spécialiste de la sexualité et du genre pourrait postuler un emploi en histoire sociale ou culturelle; et une spécialiste de l'Amérique latine ou de l'Afrique pourrait avoir à enseigner l'histoire mondiale. Dans ces situations, vous devez convaincre le comité d'embauche que votre domaine correspond à la spécialité recherchée, que vous avez les compétences nécessaires pour donner le cours général en question et que vous représenterez un atout pour le département. Des historiens ont aussi trouvé des postes dans des départements autres que d'histoire, en humanités, en éducation, en sociologie ou en criminologie, ou dans les facultés de droit, de médecine ou de commerce. Les programmes interdisciplinaires comme les études autochtones, droit et société et *gender studies* accueillent aussi des historiens. Surveillez les annonces dans lesquelles on demande des candidats possédant un doctorat dans un domaine particulier « ou une discipline connexe ». Si vous n'est pas certain d'être dans le coup, envoyez un bref courriel à la personne ressource mentionnée dans l'annonce et demandez si l'on accepterait la candidature d'un historien.

Si vos diplômes et vos intérêts de recherche concordent avec les exigences d'un poste, n'hésitez pas un seul instant à présenter une demande. N'essayez pas de deviner les intentions des employeurs. Les offres d'emploi sont souvent délibérément vagues parce que le comité de recrutement n'a pas encore décidé le genre de candidat qu'il recherche, que les professeurs cherchent à trouver un candidat qui puisse combler toutes les lacunes dans leur programme, ou qu'ils ont leurs propres idées sur le candidat « idéal ». À l'occasion, des départements embauchent des candidats dont les compétences correspondent à peine à la description du poste. Certaines offres d'emploi semblent très restrictives, d'autres englobent plusieurs domaines, périodes historiques et spécialités. Si vos compétences correspondent à une ou plusieurs des exigences, posez votre candidature. Il y a de bonnes chances que vous soyez sur un pied d'égalité avec la plupart des autres candidats. Si vous avez des doutes, il n'y pas de mal à essayer. Vous aurez peut-être l'agréable surprise de vous retrouver soudainement en bonne position.

Une fois que vous aurez décidé de poser votre candidature, assurez-vous que celle-ci soit sérieusement considérée en préparant une demande soignée. Le vieil adage qui dit que la première impression est toujours la meilleure s'applique doublement ici. Parmi des dizaines, voire des centaines de candidatures, les comités d'embauche en rejettent plusieurs simplement parce qu'elles ne les impressionnent pas à la première lecture. Prenez le temps de rédiger un cv et une lettre d'accompagnement de qualité supérieure. Le curriculum vitae, corrigé avec soin et imprimé sur du papier de bonne qualité, devrait mentionner votre expérience d'enseignement, vos études, vos publications et les bourses que vous avez obtenues. Normalement, vous devriez y indiquer d'abord des renseignements de base, comme vos coordonnées, puis passer aux études postsecondaires et inclure des détails au sujet de vos diplômes supérieurs. Mentionnez le titre de votre thèse, le nom de votre directeur, les domaines d'études et toute distinction reçue. Mentionnez vos charges d'enseignement (en commençant par la plus récente), toute autre expérience de travail pertinente, ainsi que vos publications et communications. En dernier lieu,

mentionnez les autres éléments qui pourraient intéresser un employeur éventuel comme les langues, l'expérience administrative et tout autre travail professionnel. Ne gonflez pas votre cv et ne faites pas semblant d'être ce que vous n'êtes pas, car, tôt ou tard, vous devrez faire vos preuves, ce qui pourrait se révéler fort embarrassant.

Les mêmes lignes directrices s'appliquent à la lettre d'accompagnement. Ne répondez *jamais* à une offre d'emploi universitaire au moyen d'une lettre type. Vous devriez réadapter votre lettre pour chaque emploi. La lettre d'accompagnement doit être brève (1 à 2 pages) et établir le lien entre votre expérience de recherche, d'enseignement et d'administration et les exigences de l'emploi offert. Vous devez fournir un grand nombre de renseignements dans un espace limité. Il vous faut expliquer comment vos titres de compétence correspondent à l'emploi, en décrivant votre thèse et les cours que vous pouvez enseigner. (Annexez un plan de cours, un article publié ou un court chapitre de thèse [30 pages] à votre dossier pour appuyer vos dires.) Vous devez donner une brève description de vos recherches en cours et expliquer les modifications que vous voulez apporter à votre thèse. Les opinions diffèrent quant à la nécessité de justifier les lacunes dans vos périodes d'emploi ou dans vos études. Certains préfèrent que ces lacunes demeurent sans explication et attendent que l'employeur leur pose la question. Si vous avez interrompu vos études pour élever une famille (ou pour toute autre raison), vous pouvez le mentionner dans votre lettre, mais ne soyez pas sur la défensive. Il faut de nombreuses ébauches et beaucoup de temps pour produire une lettre d'accompagnement bien rédigée et qui se lit facilement. Évitez de diminuer votre valeur. Et, encore une fois, demandez à votre directeur ou à d'autres collègues plus expérimentés de lire votre lettre et de vous faire des commentaires. Certains départements conservent des exemples de lettres d'accompagnement et de cv, d'autres tiennent des ateliers de placement et des simulations d'entrevues. Profitez de toutes ces ressources.

Vous devez nommer des répondants ou demander à vos professeurs de soumettre une lettre de recommandation. Essayez d'obtenir des lettres qui parlent à la fois de vos travaux et de vos aptitudes pour l'enseignement. N'hésitez jamais à demander à un professeur une lettre de référence; cette tâche est monnaie courante dans notre profession. Mais donnez à vos répondants le temps et les renseignements dont ils ont besoin (et, idéalement, une copie de l'annonce du poste). Veillez à ce que vos références soient à jour. Si vous avez recours à un service de dossiers, assurez-vous que les lettres dans le dossier sont à jour et qu'elles reflètent votre situation et vos titres de compétence actuels. Laisser une lettre de recommandation périmée dans votre dossier serait une erreur; une lettre qui traite d'un projet de thèse ne vous aidera pas si, en fait, vous avez terminé votre thèse! Assurez-vous de mettre vos lettres à jour lorsque vous aurez terminé votre thèse. Puisque vos lettres de recommandation sont essentielles au succès dans la recherche d'emploi, choisissez vos répondants avec soin. L'examineur externe de votre jury de thèse pourrait rédiger une lettre favorable, surtout s'il a aimé votre travail. Ne cherchez pas des répondants qui jouissent d'une réputation exceptionnelle mais qui connaissent relativement peu vos travaux de recherche. Essayez plutôt de trouver le juste milieu entre la réputation et l'enthousiasme. Il est presque toujours préférable d'avoir une lettre enthousiaste (et précise) d'un chercheur moins connu qu'une lettre médiocre et mal documentée écrite par un ponté. Trouvez des professeurs qui ont envie de vous fournir des références et faites attention à ceux qui semblent hésiter à le faire. Si possible, essayez de déterminer à l'avance si votre répondant éventuel est disposé à écrire une lettre enthousiaste ou s'il vous fera de tièdes éloges par apathie, manque de familiarité, voire par hostilité vis-à-vis de votre travail. N'oubliez pas qu'une

mauvaise lettre dans votre dossier pourrait ruiner vos chances de passer à l'étape suivante du processus : l'entrevue. Mais rappelez-vous aussi que les comités d'embauche reconnaissent quand une lettre est trop sévère ou vindicative, et qu'il est probable qu'ils n'en tiendront pas compte.

Discrimination

La discrimination en matière d'emploi est illégale, et plusieurs universités des États-Unis et du Canada ont mis en place des mesures non discriminatoires ou des programmes qui préconisent l'équité en matière d'emploi, dans le but d'assurer « l'égalité des chances » et de remédier aux effets de la discrimination passée. La plupart des programmes d'équité en matière d'emploi visent les quatre groupes que le droit canadien reconnaît comme ayant été désavantagés au cours de l'histoire, c'est-à-dire les minorités raciales, les autochtones, les personnes handicapées et les femmes. Dans un très petit nombre de départements, les mesures non discriminatoires s'appliquent aux gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres. Les politiques et les pratiques d'équité en matière d'emploi varient beaucoup d'une université à l'autre. Certaines annoncent simplement que les candidats faisant partie de groupes sous-représentés doivent être traités avec justice et avisés de leurs droits; d'autres accordent un « traitement de faveur » (par exemple au moment de la présélection) aux membres de certains groupes désignés. D'autres encore accordent la prépondérance au candidat « en quête d'égalité en emploi » à compétences égales. L'excellence demeure toutefois le principal critère. Vous devriez donc supposer que vous serez traité équitablement, que vous fassiez ou non partie d'un groupe désigné.

Certaines offres d'emplois contiennent un énoncé de l'engagement de l'université à l'égard de l'équité en matière d'emploi et demandent aux candidats de faire une « déclaration volontaire » au sujet de leur appartenance. Si vous faites partie d'un ou de plusieurs des groupes désignés, nous vous conseillons fortement de faire cette déclaration volontaire dès le début de vos recherches, dans votre lettre ou dans votre cv. Il importe de faire cette déclaration sans tarder, car la majorité des candidats sont éliminés à l'étape de la présélection, et c'est à ce moment-là que les formes subtiles de discrimination ont le plus d'impact. Un comité d'embauche pourrait rechercher un candidat destiné à remplacer un collègue aimé de tous qui « cadrerait » bien avec la culture (homogène) du département; les membres du comité pourraient se demander si un candidat dont la thèse porte sur les soins de santé aux Autochtones est capable d'enseigner l'histoire politique canadienne; ou ils pourraient être influencés par des évaluations d'enseignement défavorables qui font allusion à l'accent, à l'apparence ou au « style culturel » du candidat. Bien que certaines personnes hésitent à faire cette déclaration volontaire, parce qu'elles veulent obtenir l'emploi « grâce à leurs propres mérites », et que d'autres craignent d'attirer l'attention sur un handicap invisible, dans nombre d'écoles les mesures non discriminatoires ne s'appliquent pas si le candidat n'a pas fait cette déclaration volontaire. Si vous estimez avoir été traité injustement, il se peut que le bureau chargé de l'équité à l'université ou le syndicat des professeurs ne puisse vous aider si vous n'avez pas fait de déclaration volontaire.

L'entrevue

L'entrevue d'emploi est l'occasion pour les candidats et leurs employeurs/collègues éventuels de

déterminer s'ils sont compatibles. Une bonne entrevue nécessite beaucoup de travail de part et d'autre. Malheureusement, à cause de l'anxiété et du désir de ne froisser personne, certains candidats refoulent leur personnalité naturelle et paraissent moins intéressants qu'ils ne le sont en réalité. En outre, certains membres du comité d'embauche semblent parfois plus intéressés à afficher leur propre érudition et à impressionner leurs collègues qu'à connaître le candidat. Certaines entrevues sont des modèles de convenance et d'efficacité, d'autres se transforment en cauchemar pour le candidat (et, à l'occasion, pour la personne qui fait l'entrevue). Or, pour une histoire d'horreur, il y en a des douzaines où les candidats (même s'ils n'ont pas été choisis) ont senti que, pendant l'entrevue, ils avaient été traités avec respect et qu'on leur avait manifesté un réel intérêt. Si étrange que cela puisse paraître, les entrevues peuvent se révéler vraiment enrichissantes pour tous.

Il y a une foule de choses que l'on peut faire pour rendre l'entrevue plus positive. Une planification et une préparation soignées sont essentielles. N'hésitez pas à envoyer d'avance une quantité raisonnable de documentation imprimée, même supérieure à ce que l'on vous demande, afin de mieux faire connaître votre travail aux personnes qui vous évalueront. Cherchez à savoir ce à quoi vous devez vous attendre pendant l'entrevue et renseignez-vous sur les intérêts d'enseignement et de recherche des personnes qui vous évalueront, en consultant le site Internet du département. Y a-t-il plusieurs groupes d'âges au sein du corps enseignant? Les femmes et les minorités visibles sont-elles bien représentées? Exercez-vous à présenter votre travail, car vous arriverez souvent à réorienter une entrevue qui s'écarte du sujet si vous êtes capable de parler de vos recherches d'une façon succincte mais facile à comprendre. Une bonne méthode consiste à participer au processus d'embauche du département où vous faites vos études supérieures. Portez-vous volontaire pour faire partie du comité d'embauche, assistez aux présentations des candidats ou discutez-en avec les professeurs et d'autres étudiants.

Les entrevues d'emploi pour un poste de professeur sont de trois ordres : celles qui se déroulent pendant un congrès, les entrevues à distance, par téléphone ou par vidéoconférence, et les entrevues sur le campus. La plupart des universités canadiennes établissent une liste de présélection après l'évaluation des demandes écrites, mais dans les universités américaines, on tient généralement une brève entrevue pendant un congrès avant de décider quels candidats inviter pour une entrevue sur le campus.

Entrevues en congrès

Nombre de départements d'universités américaines tiennent des entrevues préliminaires à l'occasion de congrès importants, comme le congrès annuel de l'American Historical Association, qui a lieu au début de janvier. Ces entrevues sont des situations épuisantes pour tous les intéressés, en raison du grand nombre de personnes qui sont vues très brièvement, parfois en aussi peu que quinze minutes. Les candidats doivent donc être prêts à résumer leurs travaux en cinq minutes ou moins et être capables de faire ressortir leur importance sans paraître arrogants ou vantards – ni en semblant vouloir s'excuser. Évitez de décrire vos recherches de manière trop étroite ou trop prudente, et soyez prêt à discuter de sujets autres que votre thèse. Les responsables des entrevues demandent parfois aux candidats de parler des tendances récentes de l'historiographie dans leur domaine ou de leurs projets de recherche à long terme. On vous interrogera probablement au sujet de l'enseignement; vous devrez donc être prêt à expliquer comment vous organiseriez certains cours généraux. Vous pouvez accroître votre confiance et votre préparation à l'entrevue en demandant à des professeurs et amis de confiance de vous poser

des questions difficiles lors d'une simulation d'entrevue. La confiance en soi est toujours un atout, surtout dans une entrevue en congrès, alors que vous disposez de si peu de temps pour créer une impression favorable. Cela ne signifie pas que vous deviez vous vanter et énumérer toutes vos distinctions. La véritable confiance se reflète dans la volonté d'offrir des opinions franches et de répondre à des questions qui exigent de la réflexion. Ne vous attendez pas à trop d'une entrevue en congrès. Il est presque impossible de savoir l'impression que vous avez faite. En fait, les entrevues auxquelles vous croyez avoir fait piètre figure sont parfois celles qui mènent à l'étape suivante.

Entrevues par téléphone et par vidéoconférence

Les entrevues par téléphone sont généralement d'une durée semblable à celles qui ont lieu lors d'un congrès, et elles ont le même but, c'est-à-dire réduire une longue liste de candidats à un ensemble restreint de personnes qui seront invitées à une entrevue sur le campus. On utilise cette méthode lorsque le candidat se trouve à l'étranger, qu'il ne peut assister au congrès ou que l'université dispose de moyens restreints pour inviter des candidats sur le campus. Au Québec en particulier, l'entrevue par téléphone permet d'évaluer les compétences en français du candidat. Il arrive que de petits départements dont le budget est limité utilisent ce moyen lors du processus final de recrutement, au lieu d'une entrevue sur le campus (bien que ce soit plus courant pour les emplois temporaires que pour les postes menant à la permanence). Préparez-vous à une entrevue par téléphone ou par vidéoconférence de la même façon que pour toute autre entrevue. Faites en sorte que l'entrevue se déroule dans un lieu libre de distractions. Expliquez à vos amis et membres de la famille qu'ils ne doivent pas tenter de vous appeler ni vous déranger à ce moment-là. Si vous avez le choix, utilisez un téléphone vous assurant une communication claire et désactivez les fonctions spéciales comme la mise en attente des appels.

Entrevues sur le campus

Une fois que vous serez sur la liste de présélection (*short list*) pour un emploi (soit après un congrès ou une entrevue par téléphone, soit après l'étape de présélection des dossiers), on vous convoquera sur le campus pour une période de rencontres et d'entrevues. Renseignez-vous le plus possible sur le département, sur les exigences du poste et sur la nature de l'entrevue. Si un professeur vous offre son numéro de téléphone avant l'entrevue, servez-vous en pour poser des questions précises, mais ne vous laissez pas influencer outre mesure par une description excessivement positive (ou négative) du département. Essayez d'obtenir à l'avance un horaire détaillé de l'entrevue et des renseignements de base sur les personnes qui vous évalueront. Les interrogateurs interpréteront inévitablement ce geste comme une preuve d'intérêt et d'engagement, et ils considéreront son absence comme de l'apathie ou un manque d'intérêt.

Il se peut que vous appreniez la nouvelle de votre présélection très peu de temps à l'avance (seulement une semaine ou deux); vous avez donc intérêt à anticiper. Certaines offres d'emploi sont extrêmement précises quant à l'expertise de recherche et d'enseignement demandée, peut-être parce qu'on recherche un candidat pour donner un cours général ou un cours en particulier dans le département. Dans ce cas, vous devriez préparer un cours de base que vous pourriez présenter lors de l'entrevue – et être prêt à en discuter. Ne vous bornez pas à emprunter ou à télécharger le plan de cours de quelqu'un d'autre car, si vous êtes incapable de discuter de façon intelligente de « votre » cours, ce sera sans doute la « mort subite ». En plus de démontrer que vos travaux de recherche correspondent aux besoins du département, il serait bon de tenter de rattacher vos travaux à ceux d'autres centres de recherche de l'université.

Prévenez toujours le comité d'embauche de vos besoins particuliers. Si vous avez un problème de mobilité, une déficience auditive ou toute autre affection qui pourrait influencer sur votre entrevue, l'université est dans l'obligation d'en tenir compte. Faites part aussi de vos restrictions alimentaires ou de vos besoins concernant la garde d'enfants. En dernière analyse, il est impossible de prévoir de quelle façon l'on répondra à vos demandes d'adaptation, mais la plupart des comités d'embauche seront heureux de d'y donner suite.

Une fois sur le campus, vous aurez beaucoup à faire. Le processus d'entrevue peut prendre un, deux ou même trois jours. La structure des entrevues varie beaucoup. Vous aurez presque certainement une entrevue officielle avec le comité d'embauche, peut-être même avec le département au complet. On vous demandera de parler de votre enseignement, de vos projets de recherche actuels et futurs et de ce que vous pouvez apporter au département. (Voir les exemples de questions d'entrevue.) Demandez des périodes de repos si le programme n'en prévoit pas. Si vous éprouvez de l'ambivalence au sujet de l'emploi ou de son emplacement, essayez de ne pas le montrer. Il se peut que le poste ne vous plaise pas, au début, mais que vous changiez d'avis à la fin du processus. Enfin, essayez de ne pas être exaspéré si, pendant un ou deux jours, on vous pose les mêmes questions et on vous demande à répétition de résumer votre thèse.

Il importe que vous sachiez clairement ce à quoi le comité de recrutement s'attend en fait d'exposé de recherche ou de présentation d'aptitudes à l'enseignement. Souvent, on s'attendra à voir le candidat démontrer ses aptitudes pour l'enseignement en donnant un cours magistral devant une classe d'étudiants de premier cycle ou en présence du corps professoral. Le sujet de la conférence est souvent choisi par le département. Cette épreuve peut vous sembler embarrassante, mais rappelez-vous que personne ne s'attend à vous voir devenir expert en si peu de temps. Il s'agit surtout de démontrer que vous possédez les compétences de base nécessaires pour enseigner au niveau postsecondaire et que vous pouvez discuter d'un sujet qui n'est pas directement dans votre sphère de compétence. Si on vous demande de faire une présentation sur vos recherches (*job talk*), apportez un texte préparé et ne vous écartez du sujet que si vous vous sentez à l'aise de le faire. Assurez-vous que vous comprenez bien ce que veut le comité – un aperçu général de votre recherche ou une communication plus formelle. Dans le second cas, présentez la meilleure que vous ayez, même si elle a été publiée récemment. N'oubliez pas que dans la plupart des départements, vous vous adresserez à des personnes qui ne sont pas spécialistes de votre domaine. Veillez donc à ce que votre communication soit suffisamment générale et bien située dans son contexte. Il importe également qu'elle soit suffisamment longue, que votre voix soit assez forte et que vous évitiez les gestes répétitifs. Si possible, répétez votre présentation devant des amis ou des professeurs qui vous appuient. Il est préférable de présenter l'exposé sous forme de conférence et de parler directement à l'auditoire plutôt que de lire votre texte. Soyez enthousiaste tout en étant bref – ne vous éternisez pas en parlant de vos recherches. S'il y a une période de questions, répondez poliment, même si vous trouvez les questions stupides, et soyez honnête si vous n'avez pas de réponse. Les professeurs parlent souvent de candidats ayant donné un exposé médiocre mais qui se sont « enflammés » au moment de la période de questions. Ce pourrait être le moment qui vous méritera le poste.

Il serait bon de préparer une liste de questions à poser lorsque vous serez sur le campus. Lorsque vous rencontrerez le directeur du département ou le doyen, posez-lui des questions sur les charges d'enseignement et les critères pour l'obtention de la permanence. Interrogez les

membres du département au sujet des inscriptions et du profil des étudiants, des ressources et des possibilités de perfectionnement pour les professeurs, de l'évaluation et des promotions, de la structure du département, des prévisions en matière d'embauche et de la bibliothèque. Demandez aussi de quelle façon le département prendra sa décision. Il ne convient pas de poser des questions sur les autres candidats (à part peut-être « combien y en a-t-il? »). Si le processus d'embauche est bien mené, vous n'aurez accès à ces renseignements qu'une fois la décision prise.

Méfiez-vous du caractère « décontracté » d'une réunion ou d'une activité. Même lorsque vous sortez pour dîner, l'évaluation se poursuit. Il est préférable d'observer les convenances et peut-être même de vous abstenir de consommer de l'alcool. Portez des vêtements dans lesquels vous vous sentez à l'aise mais qui montrent que vous voulez être pris au sérieux. Il n'est pas nécessaire de vous habiller comme un banquier. Portez ce que vous considérez comme une tenue soignée. Dans certains contextes, une tenue particulière pourrait être acceptée ou même de rigueur. En cas de doute, renseignez-vous à l'avance.

Lors des activités sociales qui ont lieu pendant votre séjour sur le campus, on pourrait soulever des questions au sujet de votre situation personnelle, parfois par inadvertance, bien qu'il soit illégal de le faire. N'oubliez pas que les départements vous évaluent non seulement comme historien mais aussi comme collègue éventuel. Le personnel du département veut savoir s'il sera en mesure de travailler avec vous pendant des années. Par exemple, à l'occasion d'une visite guidée de la ville, on pourrait vous demander si vous aimeriez voir les écoles du quartier. Bien que les hétérosexuels avec partenaire et enfants puissent s'engager dans ce genre de discussions sans problème, d'autres peuvent trouver difficile de parler de leur situation personnelle. N'allez toutefois pas supposer que le département est hostile à telle ou telle situation : l'américaniste Molly Ladd-Taylor était enceinte de six mois au moment de son entrevue (réussie) à l'Université York.

C'est à vous de décider comment réagir aux questions exploratoires ou spontanées ou aux remarques sur votre vie personnelle. Mais préparez vos réponses si vous ne voulez pas discuter de votre vie privée. Vous pouvez toujours dire simplement que vous n'avez pas d'engagements personnels qui vous empêchent d'accepter le poste. Vous devrez évaluer chaque situation au fur et à mesure qu'elle se présente et répondre de la manière qui vous convient le mieux. Par contre, ne vous sentez pas tenu aux seuls sujets professionnels. Il est utile et important de faire part aux gens de vos autres intérêts. En fait, en renseignant vos évaluateurs sur le genre de choses que vous aimez faire dans vos temps libres (musique, bénévolat, sports, jardinage ou collection d'antiquités), vous leur donnez l'occasion de mieux vous connaître comme collègue éventuel.

Vous pouvez habituellement faire face aux questions anodines au sujet de votre situation personnelle en faisant preuve d'un peu de tact. Il n'y a toutefois pas de réponse simple ni facile pour répondre aux manifestations flagrantes de préjugés ou de discrimination pendant le processus d'entrevue. Les remarques au sujet de votre apparence peuvent être particulièrement déconcertantes. Si quelqu'un vous complimente, répondez par un sourire ou un signe de tête et changez rapidement de sujet. Si cela ne réussit pas, vous pourriez dire que vous vous sentiriez plus à l'aise si l'on parlait plutôt de vos titres universitaires. Dans le cas d'une insulte tacite, vous devrez peut-être réagir directement, bien que, si vous désirez toujours l'emploi, il serait préférable d'aider la personne en cause à sauver les apparences. Vous pourriez tenter de dissiper la tension avec un peu d'humour ou poursuivre simplement comme si de rien n'était. N'oubliez

pas que les entrevues sont parfois stressantes de part et d'autre; il se peut fort bien que l'on n'ait pas eu l'intention de vous blesser.

Avant de réagir à des commentaires offensants, considérez certains facteurs. Le département entier est-il empreint d'une attitude sexiste, raciste ou homophobe (le cas échéant, voulez-vous vraiment en faire partie?), ou le problème se limite-t-il à quelques personnes? Êtes-vous assez sûr de vous pour dénoncer directement ces commentaires lors de l'entrevue ou préférez-vous les laisser de côté et régler le problème plus tard, une fois que la décision d'embauche aura été prise?

Même si l'entrevue s'est vraiment bien déroulée, il se peut que vous n'obteniez pas le poste. C'est assez difficile à accepter, mais il faut s'y attendre dans un marché où les universités ont le choix parmi un grand nombre de candidats très compétents pour chaque poste. Il est naturel d'être déçu, mais il ne faut pas considérer cela comme le reflet de votre valeur personnelle. Tant de facteurs entrent en ligne de compte dans le processus d'embauche qu'un seul parmi plusieurs a pu faire la différence. Vous pourriez songer à demander à un membre du comité d'embauche de vous donner des précisions au sujet de votre *performance*, mais sachez que ce n'est pas pratique courante. Par contre, si vous ou certains membres du département estimez que vous avez été traité de façon discriminatoire, parlez-en à l'association des professeurs ou au syndicat de l'université et demandez à votre directeur de vous aider à peser le pour et le contre de faire appel.

Aucun conseil, si judicieux soit-il, ne changera quoi que ce soit au fait que les entrevues et le processus de recrutement universitaire lui-même sont empreints d'interactions arbitraires et de décisions inattendues. Le bon candidat est enthousiaste, apporte de nouvelles idées à l'université et affiche des aptitudes prometteuses. Même si vous n'obtenez pas le poste que vous sollicitez, vous aurez eu la chance de répéter votre présentation et de faire de précieux contacts. Et si vous obtenez l'emploi, réjouissez-vous et célébrez votre réussite!

Chapitre 11

Devenir historien public

L'histoire publique est un domaine florissant qui emploie un grand nombre d'historiens. Les historiens publics occupent un emploi de spécialiste dans les sites historiques, dans les musées et dans les archives du secteur privé ou public. Les romans, les pièces de théâtre, les productions documentaires et de fiction, tant à la télévision qu'au cinéma, tous également considérés comme des formes d'histoire publique, ont souvent recours à des historiens comme chercheurs, rédacteurs ou têtes d'affiche. Plusieurs historiens publics sont des travailleurs autonomes qui offrent leur expertise à contrat.

Plusieurs avenues mènent à l'histoire publique. Certains entreprennent un programme de maîtrise ou de doctorat avec l'intention délibérée de devenir historien public. D'autres se tournent vers l'histoire publique parce qu'un emploi intéressant s'est tout à coup présenté et que leur candidature a été retenue. C'est le cas de Rhonda L. Hinthner. Elle occupait un poste de professeur menant à la permanence dans un département d'histoire lorsque le Musée canadien des civilisations a lancé un appel de candidatures pour le poste de « Conservateur(trice), histoire de l'Ouest canadien ». L'une de ses connaissances l'a encouragée à présenter sa candidature. Elle l'a soumise, on l'a invitée à Ottawa pour une entrevue et le poste lui a été accordé, en raison de l'éventail de compétences développées au cours de ses recherches, de la rédaction de sa thèse de doctorat et en enseignant l'histoire du Canada.

L'histoire publique est un domaine varié qui offre de nombreuses occasions d'accomplissement intellectuel fort intéressantes et enrichissantes. Nombre de postes d'historien public sont des postes de chercheur. Tout en exerçant leurs fonctions, les historiens publics sont souvent en mesure de donner suite à leurs intérêts de recherche personnels alors qu'ils préparent des expositions et des programmes pour leur employeur. Certains sont encouragés à publier au même titre que des universitaires, parfois même on s'attend à ce qu'ils le fassent. Plusieurs enseignent dans les universités ou les collèges communautaires. Les départements d'histoire, surtout ceux qui proposent des programmes d'histoire publique, sont souvent à la recherche d'historiens publics en exercice pour faire partie de jurys de thèse, s'affilier comme professeurs ou chercheurs associés, agir à titre d'évaluateurs externes ou donner des cours dans leur domaine d'expertise. Certains emplois d'historien public ont toutefois un caractère moins scientifique. Les historiens qui travaillent dans des établissements plus modestes ou moins axés sur la recherche (ce qui est probablement le cas de la majorité des établissements canadiens) sont appelés à participer non seulement à la préparation d'expositions, mais aussi à d'autres activités des musées. Ainsi, on pourrait leur demander de faire des visites guidées, de produire des programmes éducatifs liés à des collections, de concevoir des produits pour Internet, d'organiser des levées de fonds, de construire des stands d'exposition et de s'occuper des acquisitions. Plus l'établissement est petit, plus les fonctions de l'historien ou du conservateur sont diversifiées. De tels postes peuvent offrir à l'historien public l'occasion de développer une vaste gamme de compétences et d'expériences.

Plusieurs historiens publics évitent d'être affiliés exclusivement à un établissement, préférant offrir leurs services à contrat et travailler sur une variété de projets auprès de plusieurs établissements différents. Ainsi, ils peuvent être tour à tour curateurs pour un projet, réalisateurs

d'exposition pour un autre, chercheurs ou rédacteurs responsables de l'élaboration d'un ou de plusieurs éléments d'une exposition. Bien que le travail à contrat puisse comporter sa part d'incertitudes, il n'est pas sans présenter certains avantages. En plus de permettre d'acquérir une grande variété de compétences et de types d'expérience, le travail à contrat permet de s'aménager un horaire de travail plus souple et, dans plusieurs cas, de choisir les projets auxquels on veut participer.

Comment décrocher un emploi d'historien public

Si l'histoire publique vous intéresse mais que vous ne possédez pas d'expérience ni de diplôme dans ce domaine, ne vous en faites pas! Bien que le diplôme en histoire publique soit utile pour certains postes, il peut se révéler très contraignant dans d'autres circonstances. Parfois, les programmes d'études en histoire publique sont définis trop largement pour offrir le genre d'expertise précise en histoire que recherchent les musées ou les sites historiques. En outre, les compétences en recherche et en rédaction développées dans un programme de doctorat en histoire peuvent être pertinentes. Même sans diplôme en histoire publique, l'historien compétent peut évoluer dans ce domaine. Les étudiants en histoire qui comptent exercer une profession dans le domaine de l'histoire publique devraient reconnaître l'importance d'étudier les images et artefacts comme instruments historiques; ils devraient songer à développer des compétences en histoire orale et en culture matérielle, et se renseigner sur le secteur culturel (par exemple, les musées, les galeries, les sites historiques) hors du milieu universitaire.

Un certain nombre d'historiens publics amorceront leur carrière avec des contrats de recherche à temps partiel. Ces emplois s'avèrent aussi un excellent moyen d'augmenter vos revenus comme étudiant ou comme diplômé. Souvent, il est possible de structurer le travail de façon à pouvoir intégrer vos activités de rédaction ou vos responsabilités d'auxiliaire d'enseignement. Parfois, ces postes sont annoncés, mais, le plus souvent, surtout dans le cas des plus petits contrats (moins de 5 000 \$), ils ne le sont pas. Les employeurs sont souvent pressés d'engager quelqu'un afin de répondre aux besoins à court ou à long terme d'un projet. En général, ils contacteront les personnes qu'ils connaissent déjà en sachant qu'elles possèdent l'intérêt, les compétences et l'expérience recherchés. Les activités de réseautage sont donc importantes pour vous faire connaître.

Le réseautage ressemble beaucoup à celui du monde universitaire — il se fait lors de colloques, par courriel, dans les musées et sur le campus. Songez à la possibilité de devenir membre d'associations professionnelles d'historiens publics qui reflètent vos intérêts, comme l'Association canadienne de l'histoire publique des femmes ou le National Council on Public History (NCPH). Inscrivez-vous à des groupes de discussion comme H-Public ou H-Museum. Enfin, n'hésitez pas à entrer personnellement en contact avec des conservateurs ou des historiens publics pour leur demander conseil. Malgré leur emploi du temps chargé, la plupart accepteront de vous rencontrer pendant une pause-café, ou de s'entretenir avec vous par téléphone pour discuter de leur travail, de vos intérêts et pour vous conseiller au sujet de votre carrière. Si vous êtes intéressé à travailler dans leur établissement, mentionnez-le et faites parvenir votre cv, ainsi qu'une courte lettre de présentation ou un courriel qui décrira votre domaine d'études, votre expérience de l'enseignement et les domaines dans lesquels vous avez les compétences requises pour travailler et effectuer de la recherche. Nombre d'entre eux accepteront volontiers de

transmettre vos coordonnées à des collègues qui ont besoin d'assistants de recherche. Le bénévolat peut être un excellent moyen d'accéder à ce domaine. Il vous aidera à comprendre la structure interne d'un organisme particulier, ses pratiques, ses bases de données, son jargon, ses contacts et ses projets pouvant vous aider dans votre recherche de contrat. Votre programme d'études permet peut-être de créditer un stage dans le cadre de votre diplôme — renseignez-vous auprès de votre département. Il existe aussi des bourses postdoctorales du CRSH qui financent des projets qui se déroulent dans les musées ou les sites historiques.

Les postes en histoire publique, les emplois permanents, les programmes de bourses postdoctorales, de même que les stages et les bourses de recherche sont habituellement affichés publiquement. Souvent, les établissements annoncent les postes de conservateur ou d'historien à des endroits tels que le *Chronicle of Higher Education* ou sur H-Net. Les sites H-Public et H-Museum constituent des sources particulièrement précieuses pour connaître les offres d'emploi sur la scène internationale. On retrouve sur le site Internet de certains musées, de sites historiques ou de départements gouvernementaux, tels que Parcs Canada, le Smithsonian et le Musée canadien des civilisations, des appels de candidatures pour combler des postes vacants. Des postes sont aussi affichés sur les sites de l'American Association of Museums (<http://www.aam-us.org/aviso>), du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) <http://www.rcip.gc.ca>, et de l'American Historical Association (www.historians.org). Les étudiants qui cherchent un emploi d'été en histoire publique peuvent profiter du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE) du gouvernement du Canada. <http://jobs-emplois.gc.ca>.

Le plus grand employeur d'historiens au Canada est le gouvernement fédéral. Plusieurs emplois d'historiens publics au gouvernement fédéral (mais pas tous) exigent d'être bilingue. Vous devez donc songer à rafraîchir vos connaissances linguistiques. On peut trouver des exemples de tests d'admission en consultant le site http://www.psc-cfp.gc.ca/ppc/sle_main_f.htm. Pour certains postes gouvernementaux, vous devrez seulement manifester des aptitudes pour l'apprentissage d'une langue seconde; votre employeur vous fera suivre par la suite une formation linguistique dont il défrayera les coûts.

Le processus de sélection des candidatures pour un poste d'historien public est généralement similaire à celui d'un poste menant à la permanence dans le milieu universitaire. Habituellement, on vous demandera de soumettre votre cv ainsi qu'une lettre de présentation avec vos titres de compétence. Comme nous l'avons souligné plus haut, les compétences développées dans les études supérieures sont transférables dans la plupart des emplois d'historien public. Dans votre lettre de présentation, assurez-vous de mentionner clairement dans quelle mesure vos titres, votre expérience et votre domaine d'études correspondent au poste offert. Parlez de l'établissement pour lequel vous présentez une demande en mentionnant ses caractéristiques et indiquez pourquoi vous seriez un bon candidat. Il est possible que le comité de sélection soit composé de personnes qui n'ont pas de diplôme d'études supérieures ou dont le diplôme est lié à d'autres domaines que l'histoire. Ils ignorent peut-être ce qu'un doctorant ou diplômé en histoire possède comme bagage. Vous devrez adapter votre cv et votre lettre de présentation en fonction du genre d'établissement visé. En insistant trop sur votre expérience universitaire, vous pourriez compromettre vos chances si l'employeur est à la recherche de candidats possédant une formation « pratique ». Vous feriez mieux d'insister sur vos projets déjà réalisés plutôt que sur vos publications. Prenez soin de suivre à la lettre toutes les directives mentionnées dans l'offre d'emploi. Certaines entreprises pourraient vous demander d'envoyer

vosre demande par courriel ou de la soumettre en ligne, alors que d'autres exigeront une demande d'emploi sur papier. Si l'affichage d'un poste au gouvernement du Canada spécifie la preuve de certaines « compétences exigées », assurez-vous de les identifier une par une et d'indiquer que vous possédez chacune de ces compétences (au risque que votre lettre de présentation ressemble à s'y méprendre à l'offre d'emploi). Si vous ne le faites pas, votre candidature pourrait être rejetée. En fait, comme de plus en plus de cv sont présélectionnés par ordinateur, vous risquez d'être automatiquement refusé si certains mots-clés sont absents de votre demande.

L'entrevue

En général, les entrevues pour des postes d'historien public sont relativement simples en comparaison avec celles des postes menant à la permanence dans le milieu universitaire. Elles durent habituellement une heure ou deux et n'exigent pas d'exposé oral. Pour certains emplois du gouvernement, vous pourriez devoir subir un test standardisé (bien qu'il puisse avoir lieu à une date ultérieure). N'hésitez pas à vous renseigner sur le déroulement de l'entrevue — la personne qui fixe votre rendez-vous devrait pouvoir vous donner une idée générale de ce qui vous attend. En guise de préparation, réfléchissez aux façons de présenter votre domaine d'expertise de manière pratique à un auditoire non initié. Consultez les guides d'entrevues pour obtenir des conseils généraux. Renseignez-vous sur l'établissement afin d'arriver à l'entrevue en étant familier avec le domaine d'histoire publique dans lequel il s'inscrit. Portez des vêtements qui vous donnent une allure professionnelle — le complet ou tailleur constitue un bon choix. Apportez des copies supplémentaires de votre cv, de vos publications, de vos communications, de votre dossier d'enseignement, de vos projets d'histoire publique et de toute autre documentation que vous pourriez utiliser, lors de l'entrevue, pour faire ressortir à quel point vous êtes le candidat idéal pour le poste.

Le jour de la rencontre, l'entrevue pourrait se dérouler devant une seule personne ou bien devant une équipe complète. Certains évaluateurs pourraient être des universitaires, alors que d'autres seront des représentants du service des ressources humaines ou d'autres services qui s'intéressent à votre candidature. N'oubliez jamais les caractéristiques des évaluateurs lorsque vous répondez aux questions, et ne soyez pas condescendant. Un auditoire mixte ou un évaluateur seul sans expérience du milieu universitaire ne sera pas impressionné par votre jargon, si érudit qu'il puisse paraître à vos yeux. Soyez direct et clair dans vos réponses. Préparez toujours quelques questions pour les évaluateurs. Demandez-leur de vous donner des détails sur leur établissement, sur son orientation et sur la façon dont le poste offert s'inscrit dans son mandat. Il est aussi convenable de demander à quel moment les résultats du concours vous seront transmis.

Si vous obtenez l'emploi, félicitations! Les concours pour les postes d'historien public sont parfois très compétitifs. Avant de commencer, négociez votre salaire, la date du début d'emploi et les autres avantages sociaux. Ici encore, les guides généraux sur la recherche d'emploi, ainsi que la section du présent ouvrage relative aux postes menant à la permanence, pourraient constituer des sources utiles. Si vous devez déménager, demandez si les frais sont couverts par l'employeur. En milieu de travail, il faut s'attendre à des conditions très variées. Vous aurez peut-être votre propre bureau avec vue panoramique, ou alors un poste modulaire; il est possible également que vous partagiez un espace plus grand avec un groupe de collègues. Vous pourriez bénéficier d'un soutien administratif convenable ou, au contraire, d'aucun soutien.

Soyez prêt à faire preuve de souplesse. Dans certains milieux, vous travaillerez surtout en équipe, respecterez des délais qui sembleront arbitraires et devrez faire des heures supplémentaires dans le cadre d'événements spéciaux. Vous aurez peut-être peu de maîtrise sur vos heures de travail et sur le lieu où vous exercez vos fonctions. N'oubliez pas non plus de vous renseigner sur votre budget de recherche (si vous en avez un) et sur les dépenses couvertes. Demandez s'il vous sera possible de travailler à partir de la maison à l'occasion. Familiarisez-vous avec votre syndicat et ses avantages si vous êtes syndiqué.

Avant tout, soyez fier de cette réalisation. Travailler comme historien public peut constituer une expérience enrichissante et intéressante. Comme pour tout emploi, la charge de travail et la dynamique interne du milieu peuvent présenter leurs défis par moments, mais les récompenses peuvent être encore plus grandes. Votre travail pourra être vu par des centaines, des milliers, peut-être même des millions de personnes. Vous aurez peut-être la chance de façonner l'opinion publique et de mettre au jour des expériences historiques que peu de gens connaîtraient autrement. Vos recherches pourraient vous permettre de visiter des endroits intéressants et de faire la connaissance d'une foule d'individus. L'histoire publique peut constituer un choix de carrière intéressant pour quiconque désire devenir un historien professionnel.

Chapitre 12

Après l'embauche : la vie de jeune professeur

Une fois embauché par une université, vous pourriez être surpris de constater à quel point l'emploi du temps des professeurs varie considérablement. En plus des trois principaux statuts qui distinguent les professeurs – adjoint, agrégé et titulaire – vos collègues peuvent aussi avoir des charges de travail très différentes. La vie au sein d'une institution qui se consacre essentiellement à l'enseignement de premier cycle diffère de celle d'une université de recherche; et si vous détenez un poste à double rattachement, avec deux départements ou sur deux campus, vous aurez des défis particuliers à relever. Tout comme les professeurs temporaires ont des tâches d'enseignement plus lourdes et reçoivent moins de soutien que leurs collègues qui occupent un poste menant à la permanence, ces derniers peuvent avoir une charge de travail très différente de celle des professeurs titulaires dans la même université. Dans certains départements, les « nouveaux » se voient confier une charge d'enseignement et administrative moindre afin qu'ils puissent bâtir leur dossier en prévision de la permanence. Certains professeurs qui s'adonnent à la recherche dans de grandes universités peuvent parfois avoir peu ou pas de tâche d'enseignement au premier cycle, tandis que d'autres collègues plus anciens parviennent à négocier une charge d'enseignement réduite en contrepartie d'une contribution importante faite à leur département ou à l'université. La prolifération des chaires de recherche a multiplié les iniquités en récompensant certains professeurs au moyen de fonds de recherche et de charges d'enseignement réduites — il convient toutefois de rappeler que nombre de titulaires de ces chaires consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la gestion de leurs programmes et de leurs centres de recherche. Toutes les universités souhaitent que leurs professeurs obtiennent du financement externe, mais les attentes sont parfois plus pressantes dans celles qui reçoivent un financement limité pour les études supérieures. Dans les universités francophones sous financées du Québec, par exemple, on s'attendra à ce que vous contribuiez au financement des études supérieures en obtenant des subventions de recherche et en embauchant des auxiliaires de recherche. Tout nouveau membre du corps professoral devrait chercher à connaître son rôle dans cette perspective. Quelle que soit votre situation, essayez d'éviter de vous plaindre des charges de travail inégales et des différences de statut. Vous ne voulez pas avoir la réputation d'être un collègue aigri.

Il importe que vous connaissiez vos droits et que vous sachiez exactement ce que l'on attend de vous comme professeur adjoint (non permanent). Dans les universités et les collèges où les professeurs sont syndiqués, les exigences relatives à la promotion et à la permanence, les congés de recherche et les autres enjeux liés à la charge de travail sont clairement définis dans la convention collective. Si vous êtes syndiqué, lisez-la! La plupart des institutions publient également un guide qui précise les attentes professionnelles à l'égard des professeurs. N'hésitez pas à demander au directeur, au doyen, au service des ressources humaines ou au représentant syndical de préciser les règles entourant la permanence, les congés, les avantages sociaux, etc. Vos collègues pourront vous aider, mais il se peut qu'ils ne soient pas au courant des plus récentes pratiques et des critères (variables) en vue de l'obtention de la permanence.

Négocier le contrat de travail

Vu la nature compétitive du marché du travail universitaire, la plupart des jeunes professeurs sont

reconnaissants de s'être vu offrir un emploi. Ne laissez pas cette gratitude nuire à la négociation de votre contrat de travail. Plusieurs universités défrayeront les coûts de votre déménagement et même ceux d'un voyage pour trouver une maison avant de commencer à travailler. Certaines universités offrent même des prêts sans intérêt ou des octrois sans conditions afin d'aider les nouveaux professeurs à faire l'achat d'une maison.

Avant de négocier votre salaire, renseignez-vous. Discutez avec vos collègues et demandez conseil à l'association de professeurs ou au syndicat. Si l'université utilise des échelles salariales, vous devriez en recevoir une copie ou chercher à l'obtenir sur Internet. Statistique Canada publie un rapport annuel sur les salaires universitaires au pays; cela vous donnera une idée générale de la rémunération des autres professeurs de l'établissement. Il est très important de négocier avec soin votre traitement de base; même si, au début d'une carrière universitaire, les salaires ont tendance à augmenter rapidement, ils le font habituellement par tranches préétablies. Votre salaire de départ jouera un rôle déterminant dans ce qui vous sera versé dans l'avenir.

Vous pourriez arriver à négocier une charge de travail réduite et d'autres avantages. Certaines universités accordent des réductions de la charge d'enseignement au cours de la première ou de la deuxième année, et il arrive que l'on soit en mesure de négocier une réduction permanente de la charge d'enseignement. (En procédant ainsi, toutefois, vous devrez mesurer l'effet que cette disposition pourrait avoir sur vos relations avec vos collègues au sein du département.) D'autres universités offrent aussi des congés sabbatiques ou des congés de recherche aux jeunes enseignants en début de carrière. La plupart offriront une subvention pour vos dépenses de recherche et, peut-être, pour l'achat d'un ordinateur. Vous pouvez aussi négocier l'obtention de fonds pour enrichir les ressources bibliothécaires en lien avec vos besoins d'enseignement et de recherche, tout particulièrement si vous travaillez dans un domaine qui n'est pas traditionnellement enseigné dans votre université. Vérifiez s'il n'existe pas d'autres subventions pour la publication de livres, pour des voyages de recherche et pour de l'aide à la recherche – souvent, ces fonds sont mis de côté pour de nouveaux projets. Certains nouveaux professeurs négocient un accès à la permanence plus rapide que la normale, mais sachez que cette option n'est pas toujours avantageuse. La publication de votre livre pourrait prendre plus de temps que vous ne le prévoyez et vous pourriez désirer plus de temps pour bâtir votre profil d'enseignant ou de chercheur.

Première année d'enseignement

La première année d'enseignement à temps plein est caractérisée par la quantité stupéfiante d'heures de travail et d'efforts exigés. Vous devrez vous lever tôt et vous coucher tard afin de préparer vos cours, jour après jour. Vous donnerez des cours magistraux, animerez des discussions sur des sujets qui vous sont peu familiers et vous vous sentirez à peine capable de conserver l'avance sur vos étudiants. Préparez-vous psychologiquement à cette transition, car vous passerez du sommet de la hiérarchie des étudiants diplômés au bas de l'échelle du corps professoral. À certains moments, vous aurez l'impression d'être un imposteur et, à d'autres, vous serez tout simplement en proie à la panique. Essayez de vous rappeler que devenir enseignant est un apprentissage, que vous avez le droit de faire des erreurs et que tout devient plus facile avec le temps. Essayez aussi de vous éloigner de la mentalité « études supérieures » et pensez aux besoins de vos étudiants de premier cycle. Qu'est-ce qui les passionnera? Comment pouvez-vous

leur transmettre des concepts difficiles dans un langage accessible et au moyen d'exemples éclairants? Un cours destiné à des étudiants de premier cycle devrait faire ressortir le côté « dramatique » du passé, un certain sens de la chronologie et quelques détails analytiques et interprétatifs. N'assommez pas vos étudiants avec des tonnes de faits et de chiffres ou, pis encore, des détails historiographiques et des arguments révisionnistes qu'ils ne peuvent absolument pas comprendre. Sinon, vous perdrez leur attention.

Vous n'avez pas besoin d'élaborer vos cours en vase clos – demandez de l'aide! Nombre d'enseignants, la première année, empruntent le plan de cours de collègues plus expérimentés et ceux-ci sont habituellement heureux de partager leur documentation. Des plans de cours sont également affichés sur le site H-Net et sur d'autres serveurs, ainsi que sur les sites Internet institutionnels comme celui de la National Library of Medicine aux États-Unis. En outre, plusieurs universités ont des centres pédagogiques qui aident les professeurs à élaborer leurs plans de cours et à améliorer leurs méthodes d'enseignement. La plupart offrent aussi des ateliers sur l'intégration pédagogique des nouvelles technologies et procurent de l'aide dans l'utilisation d'autres ressources numériques et dans la conception de sites Internet. Demandez à vos collègues quels sont les ressources et les moyens technologiques les plus utiles dans votre université, mais n'oubliez pas que les avis peuvent différer.

Les tâches administratives

Les attentes du département en matière de travail administratif varient, mais les nouveaux professeurs doivent s'attendre à participer, du moins après les premières années. Les comités départementaux traitent généralement des programmes d'études, de l'embauche, de la permanence et parfois aussi des études supérieures. On vous demandera en outre de faire partie de comités de l'université ou de siéger comme membre externe d'un comité d'un autre département. Le fait d'occuper un poste à double rattachement peut doubler ou tripler la tâche administrative.

On s'attend à ce que vous fassiez votre part pour la collectivité universitaire, mais ne vous laissez pas envahir par le travail administratif. Plusieurs départements tentent d'alléger la charge administrative des nouveaux professeurs; il y en a même qui vous dispenseront de tout travail en comité. En pareil cas, ne soyez pas surpris de voir votre charge de travail administratif augmenter fortement lors de la troisième ou de la quatrième année. Cherchez à savoir quelle est la norme acceptable et parlez à votre directeur si vous trouvez votre charge de travail trop lourde; il n'est peut-être pas au courant de toutes les tâches que l'on vous a confiées. Souvent, on demandera aux femmes, aux professeurs autochtones et aux professeurs issus de minorités visibles d'accomplir plus que leur part de tâches administratives, afin de répondre aux critères de l'université en matière d'équité ou pour diversifier la composition des comités. Ne soyez pas victime de cette iniquité structurelle. Par contre, si l'on ne vous assigne jamais de travail en comité, vous devriez en parler à votre directeur. Les tâches administratives sont une partie importante de votre dossier d'enseignant et vous ne voudriez pas que votre permanence soit retardée ou refusée parce que vous n'avez pas accompli ce genre de travail.

La vie quotidienne à l'intérieur et à l'extérieur du département

À votre arrivée dans votre nouveau département, vous devrez vous familiariser avec la culture d'entreprise. Il se peut qu'il existe des règles officielles ou officieuses de répartition des sommes destinées aux acquisitions pour la bibliothèque; servez-vous de votre part pour proposer des achats. Les politiques départementales relatives aux appels interurbains varient, mais quelles qu'en soient les règles, ne laissez pas vos appels personnels s'accumuler sur le compte de téléphone du département.

Le personnel de bureau de votre département peut vous aider à photocopier des textes si vous avez des classes surchargées, à commander des documents pédagogiques et faire d'autres menus travaux, mais, en général, on s'attend à ce que vous soyez responsable de vos propres travaux de secrétariat. Nombre d'universités manquent de personnel; apprenez donc à faciliter le plus possible la tâche du personnel de bureau lorsque vous faites des demandes. Sous aucun prétexte un membre du corps professoral ne devrait s'attendre à voir le personnel de soutien s'occuper de ses affaires personnelles. N'oubliez jamais que les employés de bureau sont des professionnels. Ils sont vos collègues et non vos serviteurs.

Le nouveau professeur est souvent jumelé à un mentor. Celui-ci ira dîner avec lui, il répondra à ses questions et sera généralement une source de conseils pratiques. L'aide de votre mentor pourrait vous être extrêmement précieuse, mais n'hésitez pas à consulter d'autres collègues. Chacun sait combien il est difficile de commencer un nouvel emploi, et la plupart de vos collègues se feront un plaisir de vous offrir du soutien. Rappelez-vous toutefois que les professeurs peuvent avoir des opinions très différentes à l'égard du département ou de la façon d'avancer dans une carrière. Certains seront optimistes, d'autres seront aigris. Peu importe leur attitude, vous ne vivrez pas nécessairement la même réalité qu'eux. Il se peut que le département ait changé considérablement depuis leur embauche. Prenez votre temps pour faire la connaissance de vos nouveaux collègues, vous pourrez alors mieux juger de l'utilité de leurs conseils.

En tant que nouveau membre du corps enseignant, il se peut que vous ayez une vie sociale très active, ou bien que l'on vous ignore totalement. Vous serez convié à certains événements rituels comme une réception en l'honneur du recteur, ou des cocktails départementaux; et vous recevrez peut-être aussi des invitations à dîner. Renseignez-vous sur la tenue vestimentaire exigée lors de ces événements; ils sont peut-être plus officiels – ou décontractés – que vous le croyez! Dans le cas des invitations à dîner chez des collègues, vous devriez tenter d'en faire autant une fois que vous serez installé, mais là encore, prenez votre temps. Vous découvrirez vite si vous avez choisi un département où les dîners et réceptions sont fréquents ou rares.

Il pourrait être difficile de préserver votre vie privée au cours de votre première année à l'université. En tant que nouveau venu, vous suscitez la curiosité, surtout si vous semblez « différent » de la norme départementale. Les collègues vous poseront des questions à la fois d'ordre professionnel et personnel. Soyez prêt et essayez de répondre à celles que vous considérez indiscrettes avec le plus d'aplomb professionnel possible. Votre caractère de nouveauté disparaîtra et le stress de la première année diminuera; essayez donc simplement de tenir le coup. Vous pouvez décider vous-même de révéler des détails de votre vie privée en choisissant le moment et la façon de le faire. Prenez le temps d'établir des liens amicaux avec vos collègues. Après tout, vous passerez peut-être les trente prochaines années dans ce département.

Bien entendu, chaque individu doit relever des défis différents. La personne qui a grandi dans la province où elle travaille a plus de chance de s'adapter facilement à ce milieu que celle qui vient de l'autre bout du pays. Un couple marié s'intégrera plus facilement dans un cadre conservateur qu'un professeur GLBT ou une mère monoparentale. Certains nouveaux professeurs ont un handicap ou souffrent de maladies chroniques; d'autres doivent prendre soin d'un membre de la famille âgé ou malade. Si vous avez de jeunes enfants ou si vous fréquentez quelqu'un dans une ville éloignée, vous n'aurez pas la tâche facile et vous pourriez avoir de la difficulté à assister aux réunions départementales. Le fait d'être la seule personne de couleur dans un département, une université et une ville qui compte surtout des personnes « blanches » pose certains défis particuliers, surtout si vous venez d'un pays et d'une culture différents. La localité pourrait être si petite que chacun sait qui vous êtes; il se peut que vous ayez à endurer des remarques blessantes ou racistes, ou que vos collègues soient gênés de vous adresser la parole par crainte de tenir des propos inappropriés — de sorte que vous serez négligé et marginalisé. Chaque professeur réagit différemment à l'égard de ces questions et les départements diffèrent aussi quant à leur volonté de tenir compte de vos besoins. Prenez le temps de trouver un ami fiable à qui vous pouvez vous confier. Faites votre travail, tenez bon, faites les demandes nécessaires et, si vous vous sentez à l'aise de le faire, expliquez votre situation à vos collègues.

Certains jeunes professeurs pourraient être surpris d'apprendre que, malgré le grand nombre d'historiens de sexe féminin et de soutien institutionnel pour les études féministes, le sexisme persiste. Le sexisme en milieu universitaire se présente sous plusieurs formes, des plus subtiles aux plus ouvertes. Plusieurs femmes trouvent agaçant, par exemple, d'entendre des étudiants décrire leurs professeurs de sexe masculin comme brillants et les appeler « Professeur », tandis qu'ils décrivent les femmes professeurs comme « gentilles » (ou alors « biaisées ») et les appellent « Madame », « Miss » ou par leur prénom. Or, lorsque de telles attitudes se répercutent dans les évaluations d'enseignement et les autres évaluations du rendement, leur effet peut être grave. Le sexisme peut aussi se manifester dans les tâches administratives, comme lorsqu'on « encourage » des collègues de sexe féminin à entreprendre du travail supplémentaire en comité parce qu'on trouve qu'elles sont particulièrement à l'écoute des besoins des étudiants, ou parce qu'un comité a besoin de plus de représentants de sexe féminin. Le sexisme peut aussi transparaître dans l'évaluation de vos publications. La recherche sur la culture de la beauté ou sur les soins maternels, par exemple, pourrait être considérée de moindre « importance » que celle sur l'économie politique et, ainsi, sous-évaluée par les évaluateurs de demandes de subventions ou de dossiers de permanence. Toute femme qui, un jour, s'est trouvée abaissée ou humiliée publiquement par un collègue arrogant de sexe masculin – ou qu'on a accusée de négligence à l'égard de son enseignement ou de sa recherche en raison de ses obligations familiales – serait irritée d'entendre dire que le sexisme est chose du passé. Il existe très peu de mécanismes officiels pour aborder ces questions, mais en parler constitue un premier pas. Cherchez un soutien moral et des suggestions de stratégies auprès de collègues fiables et d'anciens amis des études supérieures. Avant tout, faites de votre mieux pour empêcher une situation frustrante de miner votre moral et votre estime de vous-même. Si vous êtes victime de discrimination flagrante, de harcèlement sexuel ou de voies de fait, communiquez avec votre directeur, votre doyen, l'association des professeurs ou le responsable des questions d'équité à l'université. Familiarisez-vous avec la marche à suivre appropriée et renseignez-vous sur vos droits.

Vous n'êtes peut-être pas dans l'université ni dans la ville de vos rêves. Il se peut que vous soyez loin de chez vous, séparé de vos êtres chers. Vous craignez peut-être ne pas être fait

pour la vie dans une grande ville — ou dans une petite localité. Peut-être êtes-vous un professeur GLBT qui vit dans une ville qui n'offre aucune alternative en matière de vie sociale et culturelle. Heureusement, la vie universitaire ne nécessite pas douze mois de résidence. Vous pouvez toujours socialiser lors des colloques et passer les étés et les vacances dans une autre ville. Si votre situation devient intenable, rappelez-vous que vous avez d'autres choix. Vous pouvez chercher un autre emploi et même abandonner un poste menant à la permanence afin de retourner dans un milieu qui vous convient davantage. Vous pouvez travailler à temps partiel pendant que vous cherchez un autre emploi, ou vous pouvez tout simplement quitter le milieu universitaire. Certains universitaires ont déjà pris cette décision sans jamais le regretter. Toutefois, ne prenez aucune décision à la hâte.

Essayez d'aborder votre nouvel environnement en ayant l'esprit ouvert. Ne critiquez pas le milieu devant vos nouveaux collègues, car ceux-ci aiment peut-être l'endroit où ils vivent et travaillent. Profitez de ce que la collectivité locale a à offrir. Vous pourriez être surpris. Envisagez la possibilité d'adhérer, sur le campus, à une association de femmes, de GLBT ou de professeurs étrangers – ou d'en fonder une s'il n'en existe pas. Faites des efforts pour rencontrer des gens en dehors du milieu universitaire. Inscrivez-vous à une ligue sportive ou à des cours d'activité physique, invitez vos nouveaux amis au cinéma ou à un concert, adhérez à un club de lecture, fréquentez un lieu de culte. Y a-t-il une banque alimentaire où vous pourriez faire du bénévolat? Profitez du grand air, faites du vélo ou de longues promenades. Profitez au maximum de votre nouveau milieu et vous serez plus heureux.

L'avancement

En tant que professeur et collègue, vous vous trouverez constamment à offrir des services, des conseils et du soutien aux étudiants et aux autres membres du milieu universitaire. C'est un aspect important de la vie universitaire et nombre de professeurs donnent généreusement de leur temps. Mais vous devez aussi apprendre à identifier ce qui favorisera votre avancement professionnel. Renseignez-vous sur le cheminement de vos collègues en vue d'obtenir la permanence, sans chercher à tout prix à deviner en quoi consisterait le comportement idéal. Parlez lorsque vous avez quelque chose à dire, choisissez vos « batailles » et les moments où il est plus sage de ne rien dire, et faites-vous une réputation de professionnel responsable. Soyez vous-même. Vous n'êtes pas obligé de cacher vos convictions politiques ou religieuses, ni de prétendre être ce que vous pensez que vos collègues veulent que vous soyez. Mais vous devez faire votre part en apprenant à les connaître, en participant activement au recrutement, en assistant aux réunions départementales, en accomplissant vos tâches administratives ou autres. Toutes ces activités vous aideront non seulement à obtenir des promotions et à acquérir la permanence, mais elles augmenteront aussi votre crédibilité lorsque viendra le temps de défendre un principe ou un candidat qui vous tient vraiment à cœur. Prenez le temps de vous faire des amis et des alliés au sein du département. Rien ne presse.

Selon toute probabilité, la politique de votre université exige que les professeurs excellent dans les trois domaines attendus : l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Cela peut sembler évident, mais cherchez à savoir précisément en quoi consiste cette politique. Si l'enseignement et la recherche comptent davantage que les services à la collectivité pour obtenir la permanence, alors quel degré d'engagement dans le service professionnel est considéré comme

suffisant? En ce qui a trait à la recherche, faut-il que vous ayez un livre publié ou en cours de publication, ou des articles parus dans des revues savantes ou des ouvrages collectifs suffiront? Devez-vous aussi prouver que vous avez entrepris des projets au-delà de votre thèse? Comme les publications prennent beaucoup de temps, vous devez connaître les réponses à ces questions afin de vous préparer en conséquence.

De plus en plus, les universités s'attendent à ce que vous obteniez des subventions de recherche. Déterminez si c'est bien le cas dans votre institution. Préparez vos demandes de subvention avec grand soin. Assistez aux séances d'information du CRSH, et demandez conseil à vos collègues. Réfléchissez à ce qui vous convient le mieux. Si vous êtes en train de récrire votre thèse en vue de la publier et que les démarches d'élaboration d'une demande de fonds de recherche constituent une distraction, vous pourriez peut-être les retarder d'un an ou deux. Par contre, rares sont les demandes de subvention qui sont acceptées à la première tentative; il serait donc peut-être sage de présenter une demande le plus tôt possible.

Dans certaines universités, la publication d'un manuel (ou de tout autre document pédagogique) compte pour de l'enseignement, alors que dans d'autres, elle compte pour de la recherche. Certains établissements accordent beaucoup d'importance au nombre d'inscriptions alors que d'autres cherchent à obtenir les évaluations les plus favorables de la part des étudiants et des professeurs. D'autres encore mettent l'accent sur la supervision d'étudiants diplômés. Informez-vous pour savoir quels aspects de la vie universitaire comptent pour obtenir la permanence.

Les services à la collectivité représentent une catégorie vague. En plus du travail administratif à l'intérieur de l'université, il peut aussi s'agir d'activités extérieures telles que le travail bénévole auprès d'organismes du domaine de l'histoire ou du patrimoine, les contrats de consultant, la présence à des réunions professionnelles, les conférences pour des clubs Rotary ou pour les aînés, etc. Certaines institutions considèrent comme service tout travail effectué pour le compte de la collectivité professionnelle dans son ensemble, alors que d'autres mettent plutôt l'accent sur le temps consacré aux tâches administratives au sein de votre département ou de l'université. Réfléchissez attentivement aux tâches que vous êtes tenu d'accomplir et à celles que vous voulez entreprendre. En tant que professeur, on vous demandera d'évaluer les manuscrits de vos collègues, de rédiger des critiques de livres, d'organiser des colloques, d'écrire des manuels, de prononcer des conférences publiques, de donner des entrevues aux médias et de vous engager dans des organismes nationaux et internationaux. Bien que ces invitations soient flatteuses, et que plusieurs soient intéressantes et agréables, les demandes peuvent parfois s'accumuler et devenir écrasantes. L'organisation de colloques et la rédaction de manuels pédagogiques, tout particulièrement, impliquent une énorme charge de travail. Réfléchissez bien aux tâches que vous avez le temps d'accomplir et choisissez celles qui vous plaisent davantage. Exercez-vous à dire « non! » Vous ne pourrez rien accomplir de manière efficace si vous êtes épuisé.

Prenez l'habitude de garder des notes et constituez-vous un dossier en vue de la permanence. Conservez toutes les listes de notes attribuées aux étudiants, vos plans de cours, la correspondance de vos étudiants et collègues et vos évaluations de cours. Conservez une copie de tout ce que vous rédigez pour publication, conférences ou projets institutionnels, ainsi que toutes les critiques de vos travaux. Tenez votre directeur au courant de toutes vos réalisations. La plupart des départements publient des bulletins d'activités professorales ou des rapports annuels.

Ne manquez pas de consigner toutes vos réalisations : publications, supervision d'étudiants, allocutions à titre de conférencier invité, interventions dans les médias, travaux en cours, subventions de recherche, distinctions ou honneurs universitaires. Bref, ne soyez pas victime d'une évaluation incomplète du département en raison d'une négligence de votre part. Comme les exigences pour la promotion et l'obtention de la permanence, ainsi que leur interprétation, peuvent changer, vous feriez bien de vous tenir au courant.

La permanence

La permanence, dans le milieu universitaire, vise à protéger la liberté et l'intégrité du corps professoral, mais elle lui procure aussi une sécurité d'emploi dont jouissent très peu de citoyens dans notre société. La permanence n'est pas un droit fondamental qui découle automatiquement de l'obtention d'un poste universitaire. Vous devez la mériter et, pour ce faire, satisfaire aux exigences particulières de votre établissement. En Amérique du Nord, les exigences pour l'obtention de la permanence sont très semblables d'une université à l'autre; au Canada, les professeurs entendent toutefois beaucoup moins parler que leurs homologues américains d'« histoires d'horreur » au sujet de collègues ayant abondamment publié à qui l'on a refusé la permanence. En général, dans les universités canadiennes, la décision d'accorder ou non la permanence survient au terme d'une période de probation pouvant aller de quatre à six ans. Dans certaines universités, vous serez soumis à une évaluation d'étape quelques années avant d'être éligible à la permanence, ce qui vous permettra d'obtenir des commentaires constructifs sur votre cheminement et des indications sur ce qu'il vous reste à faire.

L'évaluation d'une candidature à la permanence est un long processus et vous serez douloureusement conscient que l'on vous évalue. Essayez de ne pas vous laisser intimider. La meilleure façon de surmonter cette épreuve consiste à être bien préparé. Vous devrez fournir à plusieurs comités et au doyen des comptes rendus détaillés de tous vos travaux et de toutes vos réalisations. Soyez bien au courant des attentes et tenez des dossiers complets. Attendez-vous à ce que la constitution de vos dossiers prenne des semaines, voire même des mois : vous devrez retracer tous vos articles publiés et les critiques de vos travaux, fouiller dans votre bureau pour retrouver des lettres élogieuses d'étudiants, rassembler les évaluations de cours, etc. Vous devrez présenter vos travaux en cours. Il est possible qu'on vous demande de défendre par écrit votre philosophie de l'enseignement ou votre profil de recherche. Plusieurs universités canadiennes et la plupart des universités américaines exigent des lettres d'évaluation de vos travaux de la part d'évaluateurs externes et de collègues du département. Vous pourriez ou non être en mesure de participer à la sélection de ces examinateurs et, en fin de compte, ne recevoir qu'un résumé oral ou écrit de leur appréciation. Dans certaines autres universités, le processus d'évaluation de la candidature à la permanence s'effectue entièrement à l'interne.

Il est capital de bien connaître vos droits et ce que l'on attend de vous. L'enseignement, la recherche et les services à la collectivité en constituent les principales exigences, mais, dans la plupart des institutions, un solide dossier de publications est le moyen le plus sûr d'obtenir la permanence. Préparez-vous et n'hésitez pas à demander conseil. Votre directeur de département devrait pouvoir vous aider et vous renseigner au sujet des politiques de l'université. Un comité d'appel ne pourra vraisemblablement faire davantage que vérifier si les procédures prescrites ont été suivies. Si vous vous estimez victime de discrimination, vous devrez le prouver. On entend

encore parler de cas où la décision finale a été influencée par des évaluations négatives de la part d'étudiants vindicatifs ou encore par des préjugés de la part d'un évaluateur à l'égard d'un domaine d'études particulier. Le problème le plus courant, toutefois, est plutôt le manque d'explications précises quant aux attentes de l'institution, de sorte que le candidat n'a pu y satisfaire. Vous devrez présenter des arguments convaincants pour prouver que vous avez effectivement répondu aux normes établies pour obtenir la permanence. La plupart des collèges et universités adoptent une procédure quasi judiciaire pour attribuer la permanence et entendre les griefs – d'ailleurs les politiques et les pratiques en matière de permanence et de promotion sont généralement écrites. Les nouveaux professeurs reçoivent une copie de ces règlements — lisez-les! Assurez-vous que vous savez ce que vous devez faire, et si vous croyez avoir été traité injustement, demandez de l'aide. Ne laissez pas la colère, la honte ou la déception vous empêcher de déposer un grief si vous croyez avoir été victime d'une injustice. C'est votre droit.

La promotion

Dans la plupart des établissements, les membres du corps professoral sont classés comme professeurs adjoints, professeurs agrégés ou professeurs titulaires. Dans beaucoup d'universités nord-américaines, la permanence et la promotion au poste de professeur agrégé vont de pair, mais certains établissements les traitent comme des étapes distinctes. La promotion au poste de professeur titulaire se fait plus lentement, en général, et exige que vous ayez des antécédents de publication impressionnants, dont deux monographies. Les grandes universités axées sur la recherche peuvent aussi exiger que votre travail ait été reconnu à l'échelle internationale, mais ne vous inquiétez pas trop de cette exigence. Elle ne signifie pas que vous devez être connu dans le monde entier, plutôt que vous ayez publié dans des revues internationales, que vous ayez fait des présentations dans des colloques internationaux et que les spécialistes des domaines concernés vous connaissent et respectent vos travaux. La promotion peut ou non entraîner une augmentation de salaire, mais elle accorde assurément un plus grand prestige, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre établissement, et elle comporte souvent de nouvelles responsabilités.

Encore une fois, découvrez quels sont les critères de promotion dans votre université et quels sont vos recours si on vous la refuse. Ce conseil s'adresse particulièrement aux professeurs qui n'ont pas encore obtenu la permanence et qui sont souvent trop occupés à préparer des conférences ou des cours pour prendre connaissance des politiques de l'université, de parler à des collègues et d'assister à des séances d'information. Le secret est de se familiariser avec les rouages plus tôt que tard, et de la manière la moins pénible possible.

Être historien

Une fois devenu professeur agrégé d'histoire, vous détenez un emploi très en vue, auréolé de prestige, d'autonomie, et doté d'un niveau de sécurité remarquable. Vous avez maintenant mérité la vie privilégiée d'un universitaire qui a réussi et qui dispose de conditions et de ressources suffisantes pour participer à des colloques de par le monde afin de débattre de questions intellectuelles avec des savants qu'il respecte. Vous avez désormais le droit de consacrer tout votre temps aux questions intellectuelles qui vous ont toujours intéressé. Peu de gens ont le luxe de pouvoir vivre à temps plein une existence d'intellectuel. Quand vous êtes submergé de travail,

que vous essayez de concilier de trop nombreux projets et tâches administratives, que vous supervisez des étudiants et que vous corrigez des piles de travaux ou d'examens, il est facile d'oublier votre chance. Vous jouissez d'une situation privilégiée et prestigieuse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. Profitez donc de votre bonne fortune, même si vous devez lutter pour obtenir un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail et concilier vos obligations personnelles et professionnelles. Pensez à ceux qui n'ont pas la sécurité d'emploi. Profitez pleinement des avantages que vous confère l'exercice de la profession d'historien.

Ressources

Le processus d'évaluation par les pairs

Le processus d'évaluation par les pairs signifie que, lorsque vous soumettez votre travail – qu'il s'agisse d'un article, d'un manuscrit que vous espérez publier ou d'une demande de subvention et même, dans certaines disciplines, d'une communication à une conférence – il sera scruté attentivement et rigoureusement par des experts ou spécialistes établis dans votre domaine, qui en évalueront de façon confidentielle la valeur. Comme beaucoup d'étudiants diplômés demeurent mystifiés par le fonctionnement de ce processus, nous expliquons ici en détail les étapes de la publication d'articles dans les revues et les recueils, de même que pour les livres.

Articles de revues

L'article qui jouit du plus haut niveau de prestige est l'article évalué par les pairs, publié dans une revue prestigieuse ou de grande renommée. Lorsque vous soumettez un article à une revue avec comité de lecture, son directeur sollicite le concours d'experts afin d'évaluer votre travail. Chaque « lecteur » ou « évaluateur » qui accepte d'examiner votre article produira un rapport de lecture. Il s'agira habituellement d'un ensemble d'évaluations numériques et qualitatives par rapport à des critères établis par la revue. Le nombre d'évaluateurs varie de deux à quatre (parfois même cinq). Vous n'êtes pas obligé d'effectuer toutes les modifications proposées par les évaluateurs, mais vous devez toutes les prendre au sérieux. Une fois votre texte remanié, vous pourriez devoir expliquer vos modifications au directeur de la revue. Conservez une liste des modifications importantes effectuées et soyez clair et précis sur ce que vous avez fait et n'avez pas fait.

Le nombre de modifications à effectuer dépendra des rapports des lecteurs. Le directeur de la revue examinera tous les rapports des lecteurs et décidera si votre article se classe dans l'une des catégories suivantes : à publier tel quel; accepté avec modifications; à remanier et soumettre à nouveau; refusé. Lorsque tous les rapports sont du même avis, la décision à prendre est facile. Plus souvent, toutefois, les évaluateurs ne sont pas unanimes, ce qui veut dire que le directeur devra décider de la réponse appropriée. Certains directeurs procèdent différemment, mais tous sont liés par les rapports des évaluateurs. Ils vous feront habituellement parvenir ces rapports, vous diront comment vous avez été classé, et ils ajouteront d'autres commentaires au sujet des critiques ou suggestions qui semblent les plus pertinentes. Mais vous devrez donner suite à tous les commentaires.

Comme très peu d'articles obtiennent l'évaluation « à publier tel quel », ne l'espérez pas, surtout si vous en êtes à vos premières armes. Il est plus probable que l'on vous demande de faire quelques remaniements, mineurs ou majeurs, qui pourraient avoir trait à la rédaction, à la présentation ou à l'argumentation, ou bien on pourrait vous demander de fournir davantage de preuves à l'appui d'un argument. N'interprétez pas une évaluation « remanier et soumettre à nouveau » comme un refus. Bien sûr, c'est décevant, mais ce n'est pas un refus. On vous indique simplement que la quantité de travail nécessaire pour que votre article réponde aux normes universitaires rigoureuses est suffisamment élevée pour nécessiter des modifications considérables et une autre évaluation confidentielle. La liste des critiques et des suggestions de modifications pourrait être longue. La plupart des évaluateurs rédigent des rapports utiles, mais

même si vous deviez être victime de lecteurs qui, sous couvert de confidentialité, rédigent un rapport haineux et vengeur, ou tentent d'avancer leurs propres pions, vous devez répondre à leur rapport de façon intelligente. Sachez toutefois que les directeurs savent reconnaître une critique égocentrique ou excessivement polémique. Habituellement, le texte remanié et soumis à nouveau sera évalué par au moins l'un des évaluateurs initiaux et par un nouvel évaluateur. La décision du directeur de la revue dépendra, encore une fois, des rapports. Il est lié par le processus d'évaluation par les pairs, tout comme vous.

Combien de temps tout cela prendra-t-il? Bien davantage que vous croyez ou que vous l'aimeriez. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Ce pourrait être plus long dans le cas d'un article soumis à une revue importante, en raison du grand nombre d'articles soumis et de la longue liste d'articles en cours d'acceptation; il faudra peut-être même compter trois ans. Mais le prestige découlant de la publication de l'article en vaut la peine. Un autre facteur concerne les évaluateurs, auxquels on impose un délai précis (par exemple, trois mois après réception de l'article), mais qui ne le respectent pas toujours. La plupart accomplissent ce travail comme service professionnel bénévole, et non contre récompense financière ou professionnelle, et leurs propres échéances plus immédiates ou leurs programmes chargés peuvent expliquer leur retard à soumettre un rapport. C'est frustrant, mais cela fait partie de la vie universitaire. Vous pourriez aussi ralentir le processus si vous n'effectuez pas vos modifications à temps.

Qu'en est-il des revues sans comité de lecture ou processus d'évaluation? Même dans ce cas, vous devrez probablement faire certaines modifications, habituellement à la suggestion du directeur. Mais le processus d'évaluation sera moins poussé, ce pourquoi ces articles ont moins de poids sur le plan universitaire. Par conséquent, lorsque vous soumettez un article dans une revue sans comité de lecture, faites comprendre que vous le faites pour des raisons exceptionnelles, par exemple par engagement politique ou comme première expérience de publication.

Chapitres de livres ou articles dans des ouvrages collectifs

Contrairement aux revues, ces publications ne sont pas périodiques, elles sont dirigées par un professeur ou un groupe de professeurs qui agissent comme comité éditorial. Il vaut généralement la peine de participer à un tel projet, surtout si les directeurs sont des historiens dont la réputation est faite.

Il y a toutefois quelques aspects à retenir. Sachez si le volume sera ou non évalué par les pairs. Si les directeurs ont déjà un contrat ou une lettre d'intérêt avec une université ou une presse universitaire, le livre sera très probablement évalué par les pairs, mais renseignez-vous afin de vous en assurer. Si c'est le cas, le processus d'évaluation et de révision sera semblable à celui des revues, à peu de choses près. Renseignez-vous sur le statut du directeur et sur sa réputation dans la réalisation de projets. Ce détail est important car, contrairement aux revues, dont l'infrastructure est établie, rien ne garantit qu'un projet d'ouvrage collectif sera finalement réalisé. Le succès dépend de la capacité des auteurs à respecter leurs engagements. Si le directeur est une personnalité qui a de l'expérience dans le domaine, s'il sait mener à bien des projets, il y a de bonnes chances que les participants respecteront leurs obligations. Mais les jeunes chercheurs auront de la difficulté à presser leurs collègues pour qu'ils produisent leurs textes dans les délais. Un auteur en retard pourrait retarder la production et, parfois, il suffira de quelques retardataires

pour que le projet entier échoue. Il est parfois difficile de pousser ses amis à respecter les échéances – mais ce n'est pas impossible. En fait, un livre en cours de réalisation par un groupe de chercheurs pleins d'avenir et qui traite d'un domaine nouveau et intéressant est appelé à susciter beaucoup d'intérêt et pourrait même lancer leur carrière. Certains directeurs facilitent le processus de production par la tenue de petites conférences sous forme d'ateliers au sujet du livre. Le CRSH dispose de fonds pour la réalisation de conférences pouvant servir à de tels ateliers, au cours desquels on réunit les auteurs pour discuter des contributions de chacun, s'entendre sur les modifications à apporter et passer à l'étape suivante.

Les articles qui paraissent dans un ouvrage collectif sont souvent appelés des chapitres, du fait qu'ils paraissent dans un même volume sous la direction d'une ou plusieurs personnes. Il ne faut toutefois pas oublier qu'il s'agit d'articles *indépendants* et, si le livre fait l'objet d'une évaluation par les pairs, ils jouissent d'un statut semblable à celui que d'un article paraissant dans une revue avec comité de lecture. En plus des directeurs du volume, l'éditeur suivra le livre dans les diverses étapes de production et il offrira son appui. Si le volume paraît dans une collection particulière de la maison d'édition – par exemple, la collection Cultures québécoises, aux Presses de l'Université Laval, ou celle sur le genre et l'histoire, à University of Toronto Press – les professeurs qui dirigent la collection offriront des conseils et du soutien aux directeurs et auteurs du volume.

Quels sont les mérites relatifs d'un article de revue évalué par les pairs et d'un chapitre de livre évalué par les pairs? En général, l'article d'une revue avec comité de lecture présenté seul a plus de poids parce qu'il a fait l'objet d'un examen plus minutieux par plusieurs spécialistes. Au contraire, l'article soumis comme chapitre d'un livre est présenté pour évaluation en même temps que tous les autres chapitres. Habituellement, deux lecteurs évalueront le manuscrit entier, ce qui veut dire qu'ils n'auront peut-être pas examiné chaque article avec autant d'attention et avec la même autorité. En outre, les articles très solides, ou ceux des auteurs plus expérimentés, pourraient aider à « faire passer » les articles plus faibles ou les articles rédigés par des auteurs moins connus.

Les rapports des évaluateurs d'un ouvrage collectif ressemblent à ceux des évaluateurs d'une revue et renferment un mélange de remarques générales au sujet du livre dans son ensemble et des commentaires précis à propos de chaque article. Il arrive qu'un évaluateur recommande le rejet d'un ou deux articles. Ou bien on recommandera aux directeurs de recruter un ou deux auteurs supplémentaires pour combler des « lacunes » graves ou évidentes. Si les premiers rapports sont critiques, on pourrait avoir recours à un troisième lecteur, parfois même à un quatrième. À partir des rapports des évaluateurs, on déterminera la viabilité du projet et la profondeur des remaniements nécessaires. Encore une fois, il faudra respecter les rapports des évaluateurs. Le livre remanié sera alors soumis pour approbation finale. Par contre, si le verdict initial était de « remanier et soumettre à nouveau », un autre processus d'évaluation devra avoir lieu.

Tout comme dans le cas d'une monographie, une maison d'édition universitaire canadienne qui entend publier un ouvrage collectif présentera une demande de subvention au gouvernement fédéral, plus particulièrement au Programme d'aide à l'édition savante (PAES). Ce qui veut dire que le comité de la maison d'édition et le comité du PAES – tous deux composés d'universitaires – liront les rapports des évaluateurs et se prononceront sur l'opportunité de

publier le livre. Les personnes qui désirent publier un ouvrage collectif doivent savoir que le PAES n'encourage guère les recueils à caractère trop général et les actes de colloque; il exige que le livre possède une forte cohérence thématique ou méthodologique.

Si tout ceci vous semble lourd, songez aux avantages. Publier un chapitre de livre peut contribuer à vous faire connaître et à établir la légitimité d'un champ de recherche nouveau. Cela peut accroître considérablement le profil de jeunes chercheurs et les rendre très attrayants sur le marché du travail. En fait, il y a beaucoup d'exemples où la publication d'un premier ouvrage sur un sujet novateur a tenu la vedette pendant un certain temps et a servi à établir la réputation de jeunes chercheurs. Il est donc parfaitement logique de voir les premières publications d'un jeune historien paraître sous forme d'articles de revue ou de chapitre de livres évalués par les pairs. En revanche, une plus grande ambiguïté entoure la reconnaissance accordée aux directeurs de la publication, dont les efforts considérables sont évalués différemment par les comités de permanence et de promotion, dans différents départements et différentes universités.

Nous avons décrit ici l'ouvrage collectif constitué de travaux inédits. D'autres recueils d'articles portant sur un thème ou une période particulière sont conçus pour servir de lectures obligatoires dans les cours de premier cycle. Dans ce cas, les auteurs bénéficient d'une visibilité supplémentaire et de la satisfaction de voir leur travail jugé suffisamment important pour être publié de nouveau, bien que la reconnaissance académique ne soit pas la même que pour une publication originale. Quoi qu'il en soit, cela se traduit tout de même par plus de visibilité pour vos travaux, ce qui est une très bonne chose!

Exemples de questions d'entrevues pour un poste universitaire

Les comités d'embauche posent beaucoup de questions qu'il est impossible de prévoir, mais certaines reviennent couramment. Réfléchissez à ce que vous répondriez aux questions suivantes :

- Comment caractérisez-vous vos intérêts de recherche, par rapport à notre département?
- Y a-t-il d'autres secteurs ou programmes de recherche avec lesquels vous pourriez interagir, dans notre université?
- Quels cours aimeriez-vous enseigner au premier cycle et aux études supérieures?
- Comment enseigneriez-vous un cours de première année?
- Quelle est votre philosophie de l'enseignement? Quelles sont vos méthodes d'enseignement?
- Quels genres de travaux de session trouvez-vous les plus utiles?
- Quels seraient, à votre avis, vos rapports avec les étudiants, dans notre université (en milieu rural/urbain/francophone, etc.)?
- Quelle expérience administrative pouvez-vous apporter au département? Êtes-vous disposé à travailler au sein de comités?
- Aimeriez-vous travailler avec des étudiants diplômés? Quels genres de projets ou de méthodologie de recherche pourriez-vous les encourager à poursuivre?

Questions que vous pourriez poser :

- Quels genres d'étudiants avez-vous? Viennent-ils de toutes les régions du Canada? Demeurent-ils en banlieue, en résidence? Quelles questions les intéressent?
- Y a-t-il des cycles de conférences animés par les professeurs ou par les étudiants diplômés, des séminaires de recherche ?
- Y a-t-il des subventions de démarrage ou des subventions internes de recherche pour les nouveaux professeurs? Y a-t-il des subventions de voyage pour les professeurs?
- De quelle façon les professeurs sont-ils évalués en vue de la permanence et des promotions?
- Où la majorité des professeurs habitent-ils?

Autres lectures

La courte liste de lectures qui suit répond aux préoccupations professionnelles des étudiants diplômés en histoire au Canada et concerne la publication, les offres de bourses et d'emploi, les associations professionnelles et les possibilités de carrière hors de l'université. Il ne s'agit pas d'une liste complète ni d'une recommandation en faveur d'une publication ou d'un organisme particulier.

Recherche, rédaction et publication

Ask the Dissertation Diva [Liena Vayzman]: <http://dissertationdiva.typepad.com/>

Bolker, Joan. *Writing Your Dissertation in Fifteen Minutes a Day: A Guide to Starting, Revising, and Finishing Your Doctoral Thesis*. New York, Henry Holt and Company, 1998.

Booth, Wayne C., Joseph M. Williams, et Gregory G. Colomb. *The Craft of Research*, 2^e édition. Chicago, University of Chicago Press, 2003.

Germano, William. *From Dissertation to Book*. Chicago, University of Chicago Press, 2005.

Harman, Eleanor, Ian Montagnes, Siobhan McMenemy, et Chris Bucci. *The Thesis and the Book: A Guide for First-Time Academic Authors*, 2^e édition. Toronto, University of Toronto Press, 2003.

Luey, Beth (dir.). *Revising Your Dissertation: Advice from Leading Editors*, 2^e édition. Berkeley (Californie), University of California Press, 2007.

Turabian, Kate. *A Manual for Writers of Term Papers, Theses, and Dissertations*, 7^e édition. Chicago, University of Chicago Press, 2007.

The Chicago Manual of Style, 15^e édition. Chicago, University of Chicago Press.

<http://www.chicagomanualofstyle.org/home.html>

Bulletins (Nouvelles, annonces de postes, conseils sur l'enseignement, etc.)

Bulletin Perspectives Online de l'American Historical Association (AHA)

<http://www.historians.org/perspectives/>

Bulletin de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)

http://www.cautbulletin.ca/fr_accueil.asp et <http://www.academicwork.ca/>

Bulletin de la Société historique du Canada (SHC)

<http://www.cha-shc.ca/francais/publ/bulletin/>

The Chronicle of Higher Education

<http://chronicle.com/>

Affaires universitaires : Le magazine canadien sur l'éducation supérieure

<http://www.affairesuniversitaires.ca/>

Renseignements et conseils généraux (Programmes supérieurs en histoire, registres des thèses, occasions de financement et d'emploi, et autres préoccupations professionnelles)

Répertoire en ligne des départements et organismes d'histoire de l'AHA aux États-Unis et au Canada : <http://www.historians.org/pubs/directory/index.cfm>

Répertoire des thèses en histoire de l'AHA : <http://www.historians.org/pubs/dissertations/index.cfm>

Site Quicklinks for Students de l'AHA

<http://www.historians.org/quicklinks/students.cfm>

Fédération canadienne des sciences humaines [comprend le Congrès des sciences humaines et le Programme d'aide à l'édition savante]: <http://www.fedcan.ca/>

Comité des étudiant(e)s diplômé(e)s de la SHC [listes de bourses et de serveurs]

<http://www.cha-shc.ca/gsc-ced/fr/index.htm>

Répertoire en ligne des thèses en cours portant sur des sujets d'histoire et autres sujets connexes: http://www.cha-shc.ca/francais/publ/rod_rdt/

Site FastWeb [Service Internet de bourses]

www.fastweb.com .

Hannah, Elena, Linda Paul et Swani Vethamany-Globus (dir.). *Women in the Canadian Academic Tundra: Challenging the Chill*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002.

H-Net : Humanités et sciences sociales en ligne

<http://www.h-net.org>

Guide d'emploi H-Net

<http://www.h-net.org/jobs/>

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

www.sshrc.ca

FQRSC – Fonds de recherche sur la société et la culture

<http://www.fqrsc.gouv.qc.ca/fr/accueil.php>

Tenured Radical [Claire B. Potter]: <http://tenured-radical.blogspot.com/>

Toth, Emily. *Ms. Mentor's Impeccable Advice for Women in Academia*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1997.

Associations et réseaux professionnels

American Historical Association (AHA) : www.historians.org.

Committee on Lesbian and Gay History (AHA) : <http://www.clghistory.org/>

Association of Canadian Archivists : www.archivists.ca

Société historique du Canada (SHC) : <http://www.cha-shc.ca/>

Comité canadien de l'histoire des femmes (SHC) : <http://www.cha-shc.ca/ccwh-cchf/>

Institut d'histoire de l'Amérique française : <http://www.cam.org/~ihaf/>

Au-delà de l'université

Basalla, Susan, et Maggie Debelius. “*So What Are You Going to Do With That?*”: *A Guide to Career-Changing for M.A.s and Ph.D.s*. New York, Farrar, Strauss and Giroux, 2001.

Beyond Academe : site Internet renseignant les historiens sur les occasions existant hors du milieu universitaire. www.beyondacademe.com

Hachey, Jean-Marc. *The BIG Guide to Working and Living Overseas*, 4^e édition. Ottawa, Intercultural Systems, 2004. Accessible en ligne, à l'adresse : <http://www.workingoverseas.com/francais>

Howe, Barbara J. et Emory L. Kemp (dir.). *Public History: An Introduction*. Malabar (Floride), Robert E. Krieger, 1986.

Leaving Academia [Sabine Hikel, hébergé par *Affaires universitaires*] : www.leavingacademia.blogspot.com.